

UNIVERSITÉ LAVAL

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ LAVAL
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE

PAR

MARGUERITE BOIVIN

LE MARQUEUR ÇA: ÉNONCIATION ET DISCOURS

JUIN 1992



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

**Ce mémoire a été réalisé
à l'Université du Québec à Chicoutimi
dans le cadre du programme
de maîtrise en linguistique extensionné
de l'Université Laval
à l'Université du Québec à Chicoutimi**

«Ça. pr. (XVII^e s.; admis Acad. 1798 fam., abrév. de cela.) Fam. Cela, ceci. Ça ira. Comment ça va? Ça va, ça va pas bien, mal... Il ne manquait plus que ça. Je ne veux pas de ça, et absolt. Pas de ça! Qu'est-ce que ça peut faire? Donnez-moi ça. À part ça. Ça n'a rien à voir. Ça vaut bien ça. Ça me fait de la peine. Me faire ça à moi. Comprenez-vous ça? Et avec ça?»

(Robert, P. Dictionnaire de la langue française)

Sommaire

L'anaphore, décrite grammaticalement comme "un processus syntaxique consistant à reprendre, par un segment, un autre segment du discours" (J. Dubois (1973:33)), n'est pas un problème nouveau. Elle a été étudiée autant dans le cadre de la linguistique structuraliste (J. Dubois) que générativiste (J.-C. Milner). La linguistique textuelle aussi s'y est intéressée. Pour comprendre la création de chaînes de syntagmes nominaux dans un texte, elle a catégorisé différents types de reprises pronominales et lexicales. Mais ces études ont surtout servi à montrer les contraintes distributionnelles des reprises anaphoriques et le rôle de continuité thématique de ces marqueurs grammaticaux (Halliday et Hasan).

En nous inspirant d'approches méthodologiques (Culioli) prenant en compte les opérations énonciatives et cognitives de construction des valeurs référentielles, nous avons voulu dépasser cette vieille idée qu'anaphoriser, c'est reproduire quelque chose de déjà existant dans le contexte. Dans un corpus, composé d'une entrevue réalisée auprès d'un notaire dont le bureau commençait à s'informatiser, nous tentons de montrer comment un marqueur comme "ça", tantôt anaphore (le plus souvent), tantôt déictique, renvoie non seulement à des opérations de construction du contenu, mais également à d'autres opérations énonciatives et argumentatives complexes du sujet.

L'insuffisance des approches strictement linguistiques amène à consulter de plus en plus les spécialistes de l'analyse du discours et de la pragmatique qui s'intéressent à la signification en contexte discursif. En effet, on est de plus en plus conscient que le sens ne s'épuise pas dans l'explicite du discours et que l'analyse linguistique doit mettre au cœur de ses préoccupations l'activité de construction de valeurs référentielles par un sujet nécessairement situé, travaillant constamment l'ajustement entre énonciateurs, entre idées, entre connaissances et cherchant à valider ses énonciations soit à partir d'un contexte externe, soit en prenant en charge ce qu'il énonce.

Nous croyons, dans le cadre de cet élargissement méthodologique, avoir modestement apporté quelques éléments d'interprétations nouvelles sur le morphème "ça".

Avant-Propos

Nous tenons, en tout premier lieu, à remercier Monsieur Khadiyatoulah Fall qui a dirigé ce mémoire avec autant de dynamisme et de générosité, et qui nous a donné le goût de continuer nos recherches dans le champ de l'analyse du discours.

Nous voulons aussi exprimer notre gratitude à Monsieur Georges Vignaux, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Paris, dont les conseils nous ont été très précieux.

Il nous faut également témoigner notre reconnaissance au notaire qui a bien voulu participer à cette enquête sur les représentations liées à l'informatisation ainsi qu'à l'organisme PAIR (programme d'aide institutionnelle à la recherche) de l'Université du Québec à Chicoutimi qui nous a accordé une bourse de soutien.

Enfin, nous adressons nos remerciements chaleureux à nos proches qui nous ont patiemment encouragée et ont dû, durant la rédaction de ce travail, saupoudrer de quelques notions linguistiques leur discipline respective.

TABLE DES MATIÈRES

	page
SOMMAIRE	i
AVANT-PROPOS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
INTRODUCTION	i
CHAPITRE I: L'APPORT THÉORIQUE	3
1.1 Le “ça” dans la littérature grammaticale	4
1.2 Évolution théorique de l'anaphore	6
1.2.1 Les conceptions classiques de l'anaphore	7
1.2.2 Les approches énonciatives et cognitives des phénomènes d'anaphore	10
1.2.3 L'approche pragmatique des phénomènes d'anaphore	16
1.2.4 Opérations cognitives et opérations anaphoriques	19
1.3 Reprécision des concepts d'anaphore	22
1.3.1 Anaphore versus déixis	22
1.3.2 Anaphore versus coréférence	22
1.3.3 Nouveau classement	25
1.3.4 Autres types de récurrences	27
CHAPITRE II: L'ANALYSE	28
2.1 Corpus et méthodologie d'analyse	29
2.2 Développement de l'analyse	31
2.2.1 Modes de désignation des “ça”	31
2.2.1.1 Les déictiques “classiques”	31
2.2.1.2 Les anaphoriques	33
2.2.1.3 Les marqueurs de prédication d'existence	38
2.2.1.4 Les “ça” imprécis	40
2.2.2 Distributions syntaxiques	43

	page
2.2.2.1 Les "ça" termes de départ d'une relation prédicative ...	44
2.2.2.2 Les "ça" dans une structure disloquée.....	47
2.2.2.3 Les "ça" attributs	50
2.2.2.4 Les "ça" compléments	52
2.2.3 Stratégies discursives.....	56
2.2.3.1 Des stratégies de confirmation ou de réfutation.....	57
2.2.3.2 Des stratégies de construction du domaine notionnel.	62
2.2.3.3 Des stratégies d'illustration	67
2.2.3.4 Des stratégies de narrativisation.....	67
2.2.3.5 Des stratégies de localisation temporelle.....	69
2.2.3.6 Des stratégies d'orientation métadiscursive	69
2.2.3.7 Des stratégies incidentielles	70
2.2.3.8 Des stratégies de déresponsabilisation.....	71
2.2.3.9 Des stratégies de dépréciation.....	71
2.2.3.10 Des stratégies de connivence référentielle	72
2.2.3.11 Des stratégies de brouillage notionnel	74
 CONCLUSION	 77
 BIBLIOGRAPHIE	 81
 ANNEXES	
Annexe A: Questionnaire sur les représentations liées à l'informatisation	87
Annexe B: Extraits de corpus.....	91
Annexe C: Opérations énonciatives.....	107
Annexe D: Description syntaxique.....	118
Annexe E: Distributions syntaxiques.....	123
Annexe F: Types de verbes employés selon la position syntaxique du ça.....	127

Introduction

Un certain nombre de travaux récents témoignent de l'importance des enjeux théoriques associés à l'analyse sémantique des problèmes d'anaphore/déictique. La plupart de ces travaux montrent en particulier les limitations d'une analyse strictement syntaxique de phénomènes qui transcendent largement le cadre de la forme propositionnelle. Notre objectif est ici de montrer l'opportunité d'un dépassement des considérations classiques des phénomènes anaphoriques/déictiques au profit d'une approche qui s'inscrit dans le cadre des stratégies de discours et d'argumentation.

Les nouvelles hypothèses laissent une plus large place à la sémantique pragmatique qui étudie les énoncés en contexte d'utilisation et qui tient compte des types de relations qu'ils établissent entre interlocuteurs. Elles récupèrent également les travaux de psychologues, qui s'orientent vers des problèmes de perception et de catégorisation mentale des objets. Sans négliger bien sûr les observations linguistiques, ces hypothèses avancent maintenant que les mécanismes de référenciation doivent être pensés dans le cadre des opérations relevant de l'énonciation et de la cognition.

La présente étude s'inscrit dans ces nouvelles hypothèses. Elle s'intéresse plus particulièrement au marqueur "ça" qui, défini tantôt comme anaphorique tantôt comme déictique, est souvent perçu comme la manifestation d'une paresse, d'une nonchalance linguistique lorsque comparé à sa variante dite prestigieuse "cela". Combien de chercheurs, en effet, n'ont vu dans le morphème qu'un outil de dissensions et de quipropos venant, au cours de son cheminement entre l'encodage et le décodage, brouiller un message et refléter la difficulté de préciser une notion?

Dans ce travail, nous voulons donc observer ce que les récentes hypothèses de la linguistique énonciative et discursive peuvent apporter à l'étude du marqueur "ça". Le premier chapitre, qui est un parcours théorique, présentera un survol de la perception du "ça" dans la littérature grammaticale et fera une synthèse des écrits sur l'anaphore/déictique pour arriver à mieux circonscrire ces concepts. Le deuxième chapitre fera une brève description du corpus et de la méthodologie d'analyse et tentera de répondre aux questions que nous nous sommes posées : Les "ça" de ce corpus renvoient-ils à des modes de désignation autres que ceux traditionnellement décrits ? Y-a-t-il des relations entre les positions syntaxiques du marqueur et ses modes de référenciation ? Quels sont les rôles de ce morphème dans la réalisation de certains actes illocutoires et de certaines stratégies discursives ?

La présente étude ne s'inscrit pas dans la démarche habituelle de l'analyse du discours qui revient à faire ressortir des régularités discursives à partir d'un ensemble de textes obéissant aux mêmes conditions de production. Notre objectif est plutôt intradiscursif puisqu'il s'agit d'analyser le marqueur "ça" à l'intérieur d'un texte unique sans prétendre ici à la validité de cette analyse pour tout autre discours que le discours analysé.

CHAPITRE I

L'APPORT THÉORIQUE

CHAPITRE I

L'apport théorique

1.1 Le "ça" dans la littérature grammaticale

La forme "ça", très fréquente en français parlé, est décrite, dans la littérature grammaticale, comme une forme phonétiquement réduite de "cela", servant un niveau de langue peu élevé. Dauzat (1948: 282) explique et juge le morphème dans les termes suivants: "Ça a presque éliminé cela de la langue courante qui en fait un abus; cela reste plus élégant ". La provenance du "ça" est plus tard perçue de la même manière chez Damourette et Pichon (1968: No 2505) : "Ça procède de cela, dont il est, pense-t-on, une réduction" et chez Le Bidois et Le Bidois: (1968: 111) "Cela entre dans de nombreux galliscismes et la langue populaire réduit souvent le gallicisme à sa plus simple expression "ça". Grevisse (1980: 579), enfin, ne s'empêche pas d'imposer à ses lecteurs une opinion aussi catégorique: "Ça reste moins distingué que cela".

La fonction de "ça" est généralement considérée comme celle d'un pronom aux emplois figés et limités. Dubois (1965: 160), là-dessus, est très précis: "Le démonstratif "ça" se substitue à des groupes de segments et sa fonction en est une de référence". D'autres grammairiens, tels Damourette et Pichon (1968: No 2506) n'accordent pas au "ça" un rôle différent de celui du nom: "Ça est un strument substantif présentatoire anaptique capable des fonctions grammaticales qu'assumerait un nom".

De toute évidence, on confère à "ça" un rôle principalement substitutif, ne s'aventurant guère au-delà du domaine textuel, auquel vient se greffer, dans la plupart des grammaires, un autre rôle, celui de déictique. Moignet (1981:172) témoigne clairement de cette deuxième option en y apportant les spécifications

suivantes: "Le composant locatif des pronoms *ceci* et *cela* les rend capables de la fonction déictique; ils peuvent s'accompagner d'un geste qui montre: *ceci* montre ce qui appartient à l'espace du locuteur, *cela*, ce qui se situe hors de cet espace. Mais l'opposition est bien souvent neutralisée au profit de *cela* ou de sa forme phonétiquement réduite "*ça*".

A tout le moins, lui accorde-t-on exceptionnellement une caractéristique d'ordre stylistique. Le Bidois et Le Bidois (1968: 111), par exemple, pose cette remarque sur le "*ça*": "Lorsqu'on le rapporte à un nom de personne, c'est toujours par l'effet de quelque sentiment spécial: ironie... mépris ... tendresse ..." . Et Martinet (1979: 62) émet une constatation tout aussi semblable: "Ça, en référence à un être humain, est méprisant."

Donc, dans la littérature grammaticale, les fonctions sémantiques du "*ça*" qui prédominent pendant longtemps sont celles d'un anaphorique ou d'un déictique. Cette perception traditionnelle du morphème commence cependant à être battue en brèche. Déjà Grevisse (1980: 596-597) introduit quelques éléments énonciatifs et appréciatifs dans la définition qu'il en donne: "Les démonstratifs *cela/ça* s'emploient fréquemment soit pour désigner un être ou une chose, qu'on ne veut ou ne peut nommer avec précision, soit pour récapituler, soit pour représenter un nom de façon plus expressive qu'on ne ferait en mettant le pronom personnel".

D'autres chercheurs remettent en question les emplois traditionnels du morphème. En 1979, Michel Maillard (63) parle d'une grande diversification fonctionnelle du "*ça*":

"Ça est l'instrument normal d'emphatisation du SN sujet lorsque celui-ci a une fonction dénotative, c'est-à-dire lorsqu'il renvoie à un ensemble universel (*l'homme en général*) et non à un objet ou à une personne bien individualisés (*l'homme qui traverse la rue*)."

Les attributions du "*ça*" sont plus variées que celles du pronom personnel. Alors que "*il*" renvoie nécessairement à un syntagme nominal, "*ça*" peut représenter aussi bien un énoncé qu'un paragraphe.

Très important aussi son image métalinguistique qui permet au "*ça*" de renvoyer au signifiant alors que "*il*" ne peut représenter que le signifié: "laïque", qu'est-ce que ça veut dire?"

Colette Jeanjean (1983: 151), dans ses recherches sur le morphème, constate l'aspect particulier et précieux de son existence: "Ça est irremplaçable comme sujet clitique du verbe" ; ainsi elle indique que "*ça bardé*" peut se dire, mais

non pas "je barde". "Sans lui", poursuit-elle, "beaucoup de formes verbales ne pourraient être sujets: on a "Que les gens aient une maîtresse ça se faisait", mais on n'aurait pas "Que les gens aient une maîtresse se faisait".

Pierre Cadiot (1988b:191) va même jusqu'à se demander si "ça" est encore un pronom ayant un rôle anaphorique. "Ça offre pour ainsi dire la possibilité d'établir une relation directe avec le contexte discursif, voire aussi la situation extra-linguistique, et d'en extraire tel ou tel aspect considéré comme pertinent pour la suite de ce qui se dit. S'il reste possible dans ces conditions de parler d'anaphore, c'est en un sens bien vague, auquel il serait peut-être judicieux de renoncer au profit de la notion plus précise de "relais topique"".

En nous appuyant sur 138 occurrences de "ça" tirées de notre corpus, nous voulons, pour notre part, surtout explorer le morphème selon une perspective énonciative et discursive. Notre intention est de montrer que: 1) le morphème ne peut être considéré uniquement comme une forme de reprise directe d'un élément contextuel (anaphorique) ou d'un élément situationnel (déictique); 2) il est révélateur de diverses formes complexes de référenciation; 3) il joue un rôle important dans la réalisation de certains actes illocutoires et de certaines stratégies discursives.

1.2 Évolution théorique de l'anaphore

Les études sur le morphème "ça" sont étroitement liées à celles qui ont été réalisées sur l'anaphore; il serait difficile, en effet, d'analyser ce marqueur sans tenir compte de ses propriétés inhérentes. Les nombreux travaux sur l'anaphore témoignent d'une évolution constante, allant d'une simple considération linguistique du phénomène pour s'orienter de plus en plus vers des explications qui maximisent la présence du sujet énonciateur. Ces nouvelles approches ne sont pas sans occasionner de nouvelles précisions des concepts d'anaphore.

1.2.1 Les conceptions classiques de l'anaphore

La conception classique de l'anaphore est bien illustrée par la définition qu'en donne Jean-Claude Milner (1982:18) : "Il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend – entièrement ou partiellement – A".

La présentation est similaire dans la grammaire structurale de J. Dubois (1973:33) qui décrit l'anaphore comme "un processus syntaxique consistant à reprendre un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur". Selon cette grammaire, il y a anaphore par "en" dans la phrase "Des vacances, j'en ai vraiment besoin" et il y a anaphore par "tous" dans "Femmes, enfants, vieillards, tous étaient venus".

Ainsi, l'approche classique des phénomènes d'anaphorisation demeure tributaire d'une vision strictement linéaire de la chaîne syntaxique, qui amène à considérer toute anaphore comme reprise vers l'amont, c'est-à-dire vers la gauche du déroulement syntagmatique. Condition statique des faits langagiers en termes de simples placements et de reprise pronominale. Cette considération se retrouve à l'identique dans la grammaire normative où le pronom se voit effectivement réduit à un rôle purement représentatif inscrit dans la linéarité. Grevisse (1980:524) écrit qu'il est "un mot qui représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui" ; et il spécifie que s'il ne représente aucun de ces éléments déjà exprimés, c'est improprement qu'il est appelé "pronome".

En résumé de cette lecture des représentations classiques de l'anaphore, deux types d'observations peuvent être dégagées :

- a) L'anaphore considérée est comme une forme de substitution, ne faisant que reprendre du déjà-dit, selon un processus linéaire allant d'un "plus" d'information vers un "moins" d'information, l'élément anaphorisant étant jugé peu instructif au niveau informationnel.

b) Le segment anaphorisé est nécessairement inscrit dans le contexte linguistique et portera le nom d'anaphore s'il est placé à gauche de l'anaphorisant et de cataphore s'il est réalisé à droite de celui-ci.

En d'autres termes, les approches traditionnelles de l'anaphore reviennent toujours à poser dans le contexte linguistique un antécédent qui validera de façon anticipatoire l'anaphore ultérieure. Que l'on parle d'anaphore "fidèle" ou "infidèle", c'est la même logique qui survient : l'information contenue dans l'anaphorique est entièrement incluse dans le contrôleur anaphorique ou strictement déductible de lui.

Parmi les linguistes cependant, il y en a, comme Corblin (1987) et Kleiber (1988), qui ont essayé de dépasser cette conception rigide de l'anaphore en tant que simple reprise-identification. En étudiant le cas des syntagmes démonstratifs, ils ont découvert que le substantif pouvait non seulement servir à identifier un référent :

(1) Une maison... *Cette maison...*

mais aussi à le reclasser de manière à première vue non déductible de la mention antérieure :

(2) La maison de la rue Fraser... *Cette ancienne école rénovée...*

Malgré une certaine évolution, ces chercheurs continuent à poser dans le contexte le prédicat apte à légitimer l'anaphore ultérieure ; comme si la forme de rappel n'avait pas droit à l'improvisation.

Il est cependant intéressant d'observer, pour reprendre l'exemple (2) précédent, que toute anaphorisation va servir à induire une nouvelle prédication, en d'autres termes, à orienter vers une certaine focalisation de la représentation des choses construite par le langage. Cela à condition d'admettre que tout processus énonciatif s'inscrit nécessairement dans un cadre discursif plus général. Complétons ainsi cet exemple de la façon suivante :

(21) La maison de la rue Fraser. *Cette ancienne école rénovée. Elle fut mon premier souvenir de bonheur...*

On s'aperçoit alors que le processus d'anaphorisation, en tant que reprise, va justement contribuer à stabiliser la thématisation construite ("la maison de la rue Fraser") et la prédication associée ("ancienne école") en vue de l'orienter vers une focalisation conforme à ce que le sujet énonciateur entend établir comme relation énonciative entre lui-même et cette maison, objet de son discours.

C'est en ce sens que M.-J. Reichler-Béguelin (1989:308) fait observer que l'approche traditionnelle de l'anaphore s'avère exigeante pour l'encodeur "qui doit fournir, sous forme linguistique, le maximum d'information dès l'apparition d'un référent, sans pouvoir recourir à de l'information extra-linguistique ; elle assure, par contre, au décodeur une information maximale facilement acquise, en mettant à sa disposition la possibilité d'interpréter les anaphoriques par chaînage, grâce à la complétude sémantique du segment anaphorisé".

D'un autre point de vue, Halliday et Hasan (1976) ont étudié les éléments qui permettent d'assurer la cohésion en anglais. Ils se sont principalement intéressés aux unités linguistiques (grammaire, lexique) qui permettent de relier les éléments du texte entre eux. Ils ont indiqué deux modes de référence dans un texte : la référence endophorique (le terme référé se trouve dans le texte) et la référence exophorique (le terme référé n'est pas un terme dans le texte mais renvoie au contexte situationnel).

- (3) Référence endophorique : Jacques a rencontré Marie ; *il lui a parlé de son voyage.*
- (4) Référence exophorique : *Cette ville est la plus belle de toutes.*

La position de ces auteurs est que la référence endophorique serait la référence cotextuelle, en d'autres termes, celle qui assure les relations internes aux unités du texte et qui contribuent à sa cohésion. Ils reconnaissent que la création d'un texte peut également découler d'une référence exophorique, c'est-à-dire renvoyant à l'extérieur du texte. Ils indiquent brièvement, dans leur travail, que les liens cohésifs dans un texte peuvent relever des stratégies du sujet, donc d'un acte d'énonciation, mais ils n'exploitent pas cette dimension, et encore moins n'établissent les types de relations à même d'articuler références endophoriques et références exophoriques. Dès lors, s'avère le manque d'une analyse spécifiant

justement des formes de liens architecturant la coordination entre intratextuel et extratextuel. Ainsi, l'exemple (4) précédent peut prendre la forme suivante :

- (41) La plus belle ville du monde, ils la visitèrent.

Dans un certain contexte culturel et énonciatif, le lecteur en inférera qu'il s'agit de Venise en Italie. Il s'agit bien là d'un problème de référenciation où l'anaphorique opère directement sur le contexte. De ce jeu contextuel de l'anaphore, Halliday et Hasan, même s'ils s'en tiennent encore à l'acception classique des marques de référenciation, sont toutefois conscients ; cela, dans la mesure où ils accordent cependant place dans leurs analyses, au contexte interprétatif lié à la situation d'énonciation.

1.2.2 Les approches énonciatives et cognitives des phénomènes d'anaphore

Ces approches renouvelées des différentes référenciations, amorcées autant par Corblin et Kleiber et par Halliday et Hasan, vont désormais permettre des analyses réactualisées de l'anaphorisation. On peut retenir de ces perspectives différentes, deux directions de recherche en forme de constats :

1.2.2.1 Le dépassement de l'anaphore en tant qu'opération strictement substitutive et informative est de plus en plus confirmé.

Déjà, C.-B. Benveniste et A. Chervel (1966), se penchant sur les prédeterminants le et ce, s'étaient aperçus que la caractéristique des syntagmes du type "le N" semble être d'assurer une saisie externe d'une notion, opposée à d'autres notions, lesquelles figurent souvent, mais non toujours, dans le contexte discursif :

- (5) Dans la chambre, il y avait un lit, un sofa, une lampe et un bureau. *La lampe* était la seule tache claire. (= La Lampe par opposition aux autres meubles)

Ce type d'exemple montre bien déjà l'importance des phénomènes de parcours à l'intérieur d'un domaine notionnel, parcours engendré par une

thématisation – "la chambre" – constitutive immédiatement d'un domaine notionnel d'objets qu'on pourra énumérer, c'est-à-dire décomposer, et qui va permettre tout naturellement dès lors, à partir de l'orientation de ce parcours, la focalisation sur un des objets constitutifs de ce domaine.

Chambre [lit, sofa, bureau, lampe] → lampe.

Cette extraction d'un domaine notionnel et cette focalisation sur un des objets du domaine, l'anaphorique "le" l'opère tout naturellement, du fait même que le domaine a été parcouru auparavant. Ainsi, le phénomène d'anaphorisation véhicule implicitement une saisie interne de la notion "chambre" et de ses potentialités de décomposition en éléments "discrets". De même encore, dans l'exemple suivant, où l'anaphorique va permettre de procéder à une identification de l'objet à l'intérieur de la classe des objets du même nom :

- (6) J'ai acheté un gâteau en ville. *Ce gâteau* m'a coûté une fortune [= "Ce gâteau" est implicitement opposé non pas à d'autres objets que j'aurais pu acquérir ; il est opposé à tous les autres gâteaux – éventuellement moins chers – qu'il m'aurait été possible d'acheter].

En d'autres termes, il y a ici aussi parcours de la classe des gâteaux du moins cher au plus cher et selon un repérage en deux catégorisations ordonnant la classe : la catégorie des gâteaux "bon marché" et la catégorie des gâteaux "chers". L'anaphorique "Ce gâteau" permet alors d'outrepasser complètement ce parcours catégoriel du domaine notionnel [gâteau et prix] et le gâteau en question, focalisé comme différenciation absolue : il est au-delà des plus chers. Bien évidemment, cela suppose une représentation des connaissances, cognitivement [l'objet gâteau] et culturellement déterminée [les prix des gâteaux].

De facto, il s'agit bien ici d'une approche cognitiviste du phénomène d'anaphore. Ainsi voit-on que le traitement de l'anaphore ne se limite pas au simple problème classique de la reprise, mais qu'il s'agit bien, dans une perspective énonciative, le plus souvent d'opérations d'insertion d'un objet dans un domaine pour mieux en assurer son extraction en vue d'une orientation focalisante.

1.2.2.2 Ce qui nous amène à une deuxième constatation quant aux perspectives en cours : l'anaphore n'est plus envisagée comme une notion se

situant uniquement au niveau linguistique, mais intervenant directement aussi au niveau des *objets de pensée* et des représentations du sens. Ce qui atteste de l'intervention dynamique du sujet énonciateur dans la construction des opérations de référenciation.

Ces déplacements dans la fonction de l'anaphore ont été également observés par d'autres chercheurs, dans l'observation de productions spontanées, orales ou écrites.

Berrendonner (1986) ainsi souligne que, pour trouver le référent d'une anaphore, on ne doit pas chercher seulement dans le discours antérieur quel est le bon antécédent, mais aussi retrouver dans "la mémoire discursive" qui valide le moment d'énonciation de cette anaphore. Le "contrôleur anaphorique" peut, dans cette perspective, être considéré comme un signifié présent dans la même proposition :

- (7) Fred enleva son chapeau, parce qu'*il* avait trop chaud.

Mais il peut également se situer hors de la proposition :

- (8) J'ai vu un film hier. // *m'a* beaucoup intéressé.

Ainsi, à l'évidence, toute opération anaphorique revient bien à une sorte de calcul inférentiel, prenant en compte, d'une part, l'agencement prédicatif au plan du repérage des domaines notionnels inscrits lexicalement dans cet agencement même, et d'autre part, l'intervention manifeste – à la fois requise et réactivée par la langue – d'une compétence mnésique des univers de discours. Laquelle compétence renvoie nécessairement, comme on l'a vu précédemment, à des univers de connaissance, c'est-à-dire, encore une fois, à des domaines notionnels de capacités et d'actions potentielles :

- (9) Tu as été au magasin des alcools, mais j'avais congé demain.

Cet extrait de dialogue manifeste bien ce qui sous-tend toute dynamique d'interaction compréhensive : à la fois une compétence cognitive ("je peux moi

aussi aller acheter du vin") et un calcul inférentiel : "j'avais congé demain : je pouvais y aller".

De même, cet autre exemple :

- (10) Il fallait entre autre chose que cette pauvre enfant allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle était à cette *fontaine*, il vint à elle une pauvre femme qui la pria de lui donner à boire. (Contes de Perrault)

où le syntagme démonstratif "*cette fontaine*" ne réfère pas à du déjà-dit : il est interprété par rapport à un contenu sous-entendu, absent du contexte antérieur, mais déductible à l'aide d'un raisonnement de type inférentiel : il est tout naturel qu'allant puiser de l'eau, la bonne enfant aboutisse à une fontaine. Mais en même temps, on peut observer que l'anaphorique "*cette*" construit une véritable opération de *spécification* en introduisant le terme "*fontaine*" alors que tout naturellement, suite à l'emploi du verbe "*puiser*", on attendait le terme "*puits*". Autrement dit, l'anaphorique renforcé ici par le déictique opère de la sorte, dans l'apparente continuité, une véritable "*rupture*" introduisant une rethématisation d'objet en même temps qu'il focalise une précision visuelle de cet objet.

Dans le même ordre d'idée, M.-J. Reichler-Béguelin (1989) fait observer que l'accès à l'information anaphorisée n'est pas entièrement procuré par l'analyse du strict agencement linguistique. Analysant plus spécifiquement le processus de l'encodage, elle souligne que la phase de mise en mémoire, dont tout référent potentiel fait l'objet, est très importante, ainsi que les modifications, prévisibles ou moins prévisibles, que ce référent est susceptible de subir avant d'être réextrait anaphoriquement. "Loin de respecter par instinct les contraintes d'un chaînage syntagmatique", affirme-t-elle, "les sujets tendent à procéder par actes de référence autonomes et successifs, de nature fondamentalement déictique, à des contenus mnésiques de toute manière évidents pour eux, et qui, de leur strict point de vue, n'ont pas besoin d'être actualisés dans le discours".

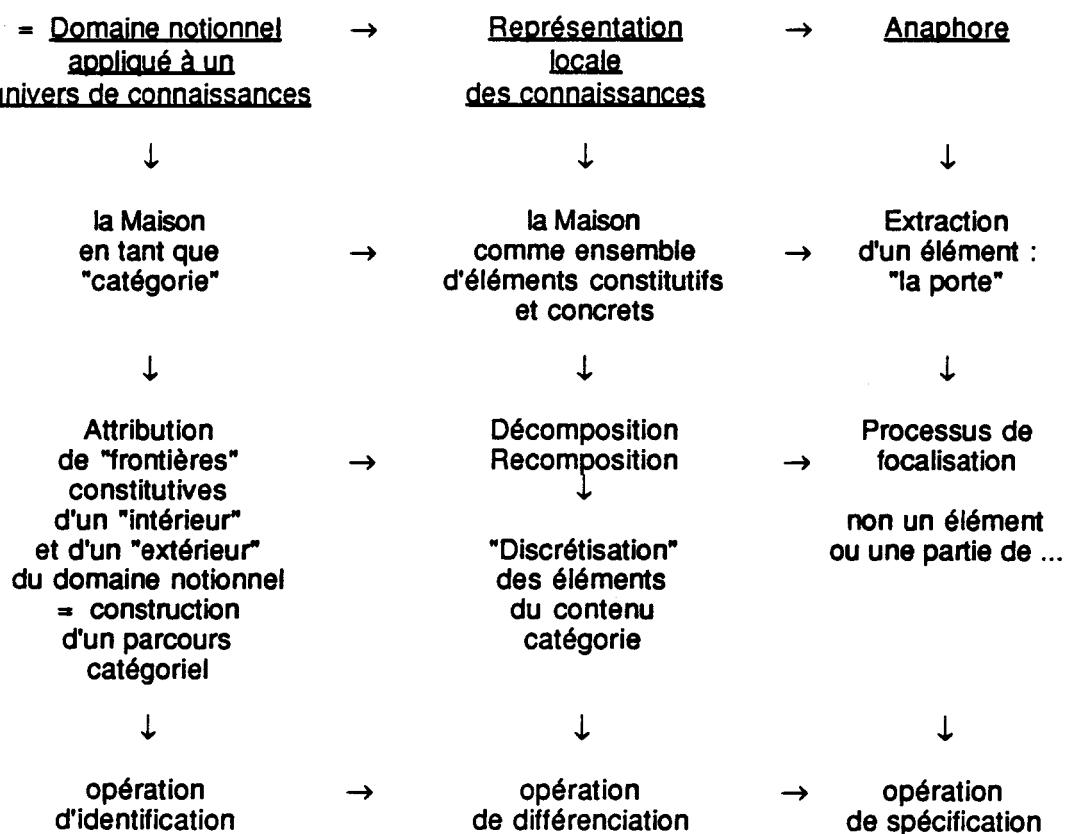
Ne considérant pas l'anaphore comme un phénomène strictement syntaxico-sémantique, cette linguiste essaie alors d'expliquer le mode de construction de toute anaphore selon le modèle de production de l'anaphore associative :

	Référent	Savoir partagé	Anaphore
Anaphore associative	Une maison	S'il existe une maison, alors il y a une porte.	La porte
Anaphore stricte	Une vache	Il existe une vache.	La/Cette vache
Anaphore catégorielle	Une vache	Une vache est un animal.	L'/Cet animal

On s'aperçoit ainsi qu'un tel parcours décompositionnel permettant la génération quotidienne d'anaphoriques ou de déictiques, suppose effectivement la prise en compte implicite de domaines notionnels favorables à de telles extractions cognitives lexicales dans la mesure où ils sont, au départ, constitués catégoriellement et organisés pour le regroupement générique de classes d'individus ou d'objets.

Le tableau construit par M.-J. Reichler-Béguelin (1989: 305) peut alors se reconstituer de la façon suivante :

Référent



Ce tableau processuel met bien en évidence qu'il y a toujours parcours cognitif sous-tendant l'énonciation et la reprise anaphorique et que toute anaphore intervient alors comme extraction-discrétisation d'un domaine catégoriel ("La maison") dont la schématisation notionnelle ("La maison" et ses éléments) va permettre le processus de focalisation qui sous-tend l'anaphore. Il y a bien encore mise en place sous-jacente d'un calcul inférentiel, lequel peut fonctionner :

soit déductivement :	[P]	→	[Q]
soit inductivement :	[Q]	→	[P]
soit le plus souvent abductivement :			[P] + Règle → Q de lecture ou d'interprétation renvoyant au schéma cognitif notionnel

Ces processus se donnent linguistiquement comme associatifs, tandis qu'ils opèrent cognitivement comme repérage sur un intérieur du domaine en regard de son extérieur. La fonction de l'anaphore de ce point de vue, est alors une véritable fonction de pointage, de reprise sélective sur le domaine antérieurement thématisé.

De tels parcours cognitifs sous-jacents au processus d'énonciation anaphorique se retrouvent encore dans ces exemples donnés par M.-J. Reichler-Béguelin :

- (11) Atterrir sur la place Rouge !
Certainement *le jeune pilote* est fou.

mais aussi avec des déictiques :

- (12) Il est vrai que lorsque nous lisons, nous ne pensons pas que *cette histoire* est en train de vivre, de prendre forme grâce à nous.

ou des pronoms ou d'autres opérateurs anaphoriques comme "un autre" :

- (13) Dans la tête des enfants, il se passe beaucoup de choses, par exemple : on leur dit et ils s'imaginent *le voir*.

- (14) Y a un homme assis devant l'hôpital et à côté de lui y a une autre chaise.

M.-J. Reichler-Béguelin fait observer justement que, dans ces exemples, le référent des anaphores produites n'est pas explicite dans le contexte linguistique, mais reconstruit à chaque fois au moyen d'inférences, opérées à partir de ce contexte :

"Si on atterrit sur la place Rouge, c'est qu'il y a un avion et un pilote dans l'avion (11)".

"Si on lit, alors il y a une histoire (12), ou quelque chose de raconté (13)".

"Si un homme est assis, alors il y a probablement une chaise (14)".

Pour M.-J. Reichler-Béguelin, l'examen de ces anaphores spontanées apporte des indications précieuses sur le fonctionnement du raisonnement naturel et révèle "le rôle important joué par certaines stratégies inférentielles sollicitées communément dans le discours".

Effectivement, on peut avancer que tout processus anaphorique va fonctionner comme "prétexte" et "support" d'une nouvelle prédication, rethématisant ce qui précède et de fait, opérant une nouvelle lecture cognitive de la représentation construite énonciativement. Cette "reformulation" linguistique que favorise l'anaphore vis-à-vis de l'antécédent du discours est donc toujours une reconstruction schématisante, tirant parti des inférences induites, en vue de réorganiser à chaque une réinterprétation des représentations convoquées dans le discours.

1.2.3 L'approche pragmatique des phénomènes d'anaphore

Le problème de l'anaphore, tel qu'il est posé par Anne Reboul (1989), de l'Université de Genève, est envisagé de façon nettement différente. Mais sa perspective, qui est aussi pragmatique, est centrée plutôt sur l'interprétation que sur la production des énoncés.

Comme M.-J. Reichler-Béguelin, cette linguiste s'intéresse au discours spontané, mais, se penchant particulièrement sur le mécanisme du décodage de l'anaphore, elle fait remarquer que le processus d'interprétation n'est pas nécessairement contraint par une maximalisation de l'information dans le contexte comme le recommandent les grammaires normatives.

Étudiant plusieurs conversations téléphoniques, elle observe que l'attribution des référents aux morphèmes anaphoriques se fait soit au niveau syntaxique ou sémantique, soit au niveau pragmatique, si la syntaxe et la sémantique ne parviennent pas à attribuer les référents.

- | | | |
|------|----|--|
| (15) | B0 | allô |
| | C0 | allô |
| | B1 | bonjour Madame |
| | C1 | bonjour Madame |
| | B2 | je m'excuse de vous avoir pas dit mais je savais pas je croyais que c'était le docteur et vous êtes peut-être docteur vous aussi |
| | C2 | oui |
| | B3 | ah excusez-moi vous faites partie de la commission de l'allocation compensatrice |
| | C3 | oui |
| | B4 | ah bon, euh je voudrais savoir euh quels sont les critères qui vous ff / qui vous qui obligent la commission au rejet |
| | C4 | ah qui obligent euh oui enfin il y a des critères bien sûr pour l'obtenir |
| | B5 | ouais |
| | C5 | en tous cas bein |
| | B6 | oui oui oui |
| | C6 | alors tous ceux qui n'ont pas (on dira ?)/ qui n'ont pas les critères peuvent ne pas l'avoir |

Anne Reboul analyse l'exemple précédent de la façon suivante : "S'il n'y a pas de référent linguistique pour *l'* dans C4 et C6, c'est parce que le référent de *l'*, à savoir *l'allocation compensatrice*, n'apparaît pas en tant que tel dans le texte, mais seulement en tant que composant d'un syntagme nominal complexe, *la commission de l'allocation*. Ainsi, le référent de *l'* dans C4 et C6 n'est pas représenté linguistiquement dans le discours et les analyses syntaxique et sémantique ne peuvent expliquer l'attribution du référent".

Anne Reboul (1989:84-85) avance alors l'hypothèse que "là où il n'y a pas d'indications linguistiques permettant de construire des représentations mentales des différents référents de morphèmes anaphoriques, le système de représentation des connaissances prend la relève".

Elle voit, à ce propos, deux possibilités : soit que l'information en question existe dans la mémoire de l'interlocuteur et que la mention de la commission de l'allocation compensatrice suffise à lui rappeler, lui permettant ainsi d'attribuer un antécédent à *'l'* ; soit qu'elle n'existe pas, mais qu'à partir du syntagme nominal "commission de l'allocation compensatrice", il réussisse à se construire un scénario, lui permettant de valider ce *'l'*, dans le genre de celui-ci :

- la commission de l'allocation compensatrice se voit soumettre des demandes d'allocations compensatrices .
- ces demandes ont la forme de dossiers
- ces demandes seront évaluées selon certains critères
- si les dossiers soumis répondent à ces critères, la demande sera satisfaite, partiellement ou entièrement
- si la demande est satisfaite, une allocation compensatoire sera attribuée.

Tout ce système permettrait donc, selon Reboul, d'interpréter, puisqu'elle analyse le point de vue du décodeur, sans efforts apparents, des discours dont l'analyse linguistique prédirait l'agrammaticalité ou l'incohérence à des degrés divers. Comme Berrendonner et comme M.-J. Reichler-Béguelin, elle reconnaît l'importance des processus inférentiels dans les problèmes conçus traditionnellement comme linguistiques au sens propre du terme (c'est-à-dire comme morpho-syntaxiques, syntaxiques ou sémantiques).

En vérité, comme on l'a vu précédemment, tout processus anaphorique vise à réthématiser en vue d'introduire une nouvelle prédication, laquelle va orienter stratégiquement la vision des choses. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (16) Ma femme, à qui j'avais donné toute ma confiance et confié tout mon argent, a jugé bon de me tromper avec un autre salopard.

L'effet produit par cet énoncé ne peut s'expliquer que par la reformulation implicite que le locuteur a fait subir au segment source entre le moment de son actualisation et celui du rappel. Cette reformulation, reliée au fait que le locuteur considère sa femme comme un salopard, sans le stipuler dans le contexte linguistique, nous laisse bien voir que l'anaphorique "un autre salopard" joue effectivement un rôle prédictif nouveau assurant la rethématisation implicite de "ma femme".

1.2.4 Opérations cognitives et opérations anaphoriques: construction du domaine référentiel, stratégies argumentatives et lieux de détermination

Les analyses précédentes ont aidé à montrer encore qu'il y a toujours, dans un processus anaphorique, remobilisation en quelque sorte d'un certain nombre de connaissances implicites, stockées en mémoire comme une sorte de compétence cognitive que le linguistique vient réactiver et qui va s'inscrire dans les dynamiques de schématisation du discours.

Ainsi, Bernard Schneuwly (1988) travaillant sur des textes informatifs et sur des textes argumentatifs produits par des élèves du primaire, fait observer que les procédés anaphoriques et la construction de chaînes substitutives présentent des différences notables dans ces deux catégories de texte. Ces différents enchaînements donnent lieu à penser qu'il existe bien une schématisation particulière, ou un modèle langagier spécifique à chaque type de texte.

Dans les textes informatifs, notamment, Schneuwly distingue trois types de fonctionnement. À un premier niveau, les élèves introduisent l'actant principal de leur récit par la forme "celui qui", comme si le texte était une réinvention à chaque énoncé. À un deuxième niveau, ils utilisent des procédés linguistiques qui expriment plus précisément le fait qu'il s'agit d'une reprise d'un élément déjà introduit : article défini + nominalisation. Et à un troisième niveau, apparaît la possibilité d'un fonctionnement plus complexe des reprises, basé sur une planification et gestion plus globales du texte : ils introduisent alors un terme général, qui pourra être repris sous diverses formes dans la suite du texte.

Dans les textes argumentatifs, en revanche, il ne peut distinguer que deux modes de fonctionnement. Dans le premier cas, les chaînes se constituent principalement par la répétition du JE. Le deuxième cas est, quant à lui, caractérisé par l'apparition d'une structure argumentative particulière : l'auteur énonce des faits et peut ensuite les reprendre et commenter ou diriger l'attention du lecteur sur certains aspects des faits énoncés, par des formes démonstratives. Cependant, ces "noyaux argumentatifs" sont peu intégrés dans un cadre argumentatif plus général, donc peu reliés explicitement à la thèse générale énoncée.

Ainsi donc, les processus anaphoriques s'avéreraient mobiliser plusieurs phases du cognitif – de l'explication à la construction et à la représentation – dès lors qu'ils interviendraient à l'intérieur de stratégies énonciatives et argumentatives diversement finalisées.

P. Vergès (1987) et son équipe, dans une recherche d'inspiration sociopragmatique sur les représentations de l'informatisation, ont examiné les types d'utilisation des anaphoriques en fonction de différents lieux de détermination des sujets:

1. *L'individuel*, c'est-à-dire l'expérience pratique du sujet;
2. *Le social*, à savoir le discours circulant, c'est-à-dire les débats suscités sur l'utilisation de nouvelles technologies comme l'informatique;
3. *Le culturel* qui renvoie aux représentations faisant partie de la mémoire culturelle des groupes sociaux.

Pour ce faire, ils ont commencé par définir l'objet du discours comme une expression nominale qui identifie ce qui a été pensé dans le *préconstruit culturel*, et que le locuteur a ensuite tout loisir de modifier, de qualifier, ou encore de faire prévaloir certains de ses aspects. Ils relèvent ensuite différents types d'utilisation des anaphoriques à l'intérieur des formes d'opérations suivantes:

1. *L'opération d'ingrédience* qui consiste à parcourir l'objet et à l'appréhender sous ses divers aspects:
"les nouvelles technologies → le matériel informatique".
2. *L'opération d'inscription* dans une forme déverbative qui consiste à enchâsser l'objet dans une notion issue d'une forme prédicative:

- "la direction a amélioré les postes de travail → l'amélioration des postes de travail".
3. *L'opération de détermination* qui consiste à renommer globalement l'objet, la plupart du temps en le qualifiant:
"l'évolution des nouvelles technologies → le progrès".
 4. *L'opération de symbolisation* qui consiste également à renommer l'objet, mais avec la différence que le terme choisi représente une image investie d'un usage sémiologique et social bien typé:
"des gens non qualifiés → des femmes".
 5. *L'opération de condensation* qui permet au locuteur de poursuivre son discours en condensant en une seule expression nominale toute une proposition ou un ensemble de propositions antérieurement énoncées:
"On nous a installé de nouvelles machines, puis on a eu un nouveau patron → ces changements...".
- Relevant ces opérations dans leur corpus, Vergès et son équipe constatent que:
1. Lorsque le locuteur décrit un objet au travers de son expérience personnelle, le domaine référentiel est principalement constitué d'éléments matériels, d'activités et de conduites: *les nouvelles technologies, l'ordinateur, le tabulateur, les fichiers*, etc. Les objets de son discours forment des sortes de classes d'objets, alors même que les enchaînements argumentatifs sont peu développés. Les anaphoriques utilisés sont alors massivement de type associatif.
 2. Inversement, lorsque le locuteur ancre son discours dans le domaine des idées, débattues ou reçues, ces objets apparaissent peu développés mais le discours tisse entre eux toutes sortes de relations. Le domaine référentiel se construit à la manière d'un pseudo-modèle de connaissance dans lequel le raisonnement et l'argumentation sont généralement bien développés. Le développement des objets du discours, dans ce cas, tend vers l'abstraction, la généralisation et la symbolisation, voire le jugement a priori. Les

anaphoriques qui apparaissent dans ce contexte énonciatif sont des nominalisations ou des anaphores "qualifiantes".

1.3 Reprécision des concepts d'anaphore

Partant donc de ces observations précédentes qui témoignent amplement des fonctions non seulement linguistiques mais encore cognitives et plus profondément argumentatives des processus anaphoriques, il importe maintenant de repréciser les concepts d'anaphore en vue de les réintégrer ultérieurement à l'intérieur des stratégies opératoires du discours.

1.3.1 Anaphore vs deixis

Classiquement, la notion d'anaphore s'oppose à celle de deixis, en ce sens que la première consisterait à référer au contexte verbal, alors que la seconde permettrait de faire référence au contexte situationnel.

(17) La robe de Marie a été achetée à New York ; *cette robe*...

(18) *Cette robe* est belle (+ geste d'ostension)

En tenant compte de la notion de "mémoire discursive" ou de "savoir partagé", toute référence anaphorique ou déictique pourrait être considérée ainsi comme un rappel d'informations contenues dans les représentations mentales communes aux partenaires de l'interlocution, avec cette différence cependant au niveau du mode de validation de ces informations: dans l'anaphore ou la référence contextuelle, l'information serait validée parce qu'elle est objet de discours ailleurs dans le texte ; dans la deixis, elle serait validée parce qu'elle fait l'objet d'une perception concomitante à l'énonciation.

1.3.2 Anaphore vs coréférence

Dans l'acception classique du terme "anaphore", on s'accorde en général à admettre que l'anaphore serait un rapport entre des expressions linguistiques et

qu'il s'agirait d'un rapport dissymétrique entre un terme, dit en français anaphorique, et une source sémantique.

L'anaphore, relation de dépendance orientée, s'opposerait alors à la coréférence, relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre, comme dans les exemples suivants :

(19) **Anaphore**

Charles est parti. // reviendra samedi.

(20) **Coréférence**

Charles est parti. *Charles* reviendra samedi.
Je suis partie. *Je* reviendrai samedi.

Cette distinction incite à porter une attention particulière aux formes de première et seconde personne qui, selon Francis Corblin, ne doivent pas être reconnues comme des anaphoriques. Selon lui, les "je, tu" ne peuvent être anaphoriques puisqu'ils sont automatiquement informés et qu'ils ne peuvent pas être mal employés, ayant besoin, pour être interprétés, d'aucune autre condition que leur usage.

L'opposition anaphore/coréférence s'avère en vérité peu opératoire, s'agissant d'établir une distinction entre les différents types d'anaphoriques. Plusieurs développements ont été tentés dans la littérature linguistique en vue de dépasser ce cadre contraignant.

Une première extension a consisté à n'englober que les pronoms, parce que, de toute évidence, le pronom (il, le, en, y, celui-ci, cela...) ne peut être utilisé indépendamment sans une source sémantique, s'il veut être interprété.

De nombreuses polémiques se sont ensuite engagées sur l'admission des groupes nominaux dans la classe des anaphoriques. Qu'il suffise de mentionner les points de vue différents de L. Tesnière (1959), de J.-C. Milner (1982) et de F. Corblin (1983) sur les groupes nominaux définis et démonstratifs.

Considérant l'anaphore comme la reprise d'un élément contextuel, Tesnière refuse ainsi la catégorie *défini* dans la classe des anaphores, en raison de son emploi apparaissant souvent autonome, comme dans le cas suivant, où le défini devient générique :

- (21) Un chien ne mord jamais son maître, car *le chien* est un animal très fidèle.

On retrouve ici la problématique développée précédemment en 1.2.2.2 : l'anaphorique assume un rôle générique renvoyant d'une part, au parcours de la catégorie "chien" et assurant d'autre part, l'extraction d'une propriété qui sera focalisée grâce à ce parcours.

J.-C. Milner, lui, voit la catégorie *démonstratif* plutôt comme une opération de coréférence : "pour le démonstratif, la mise en rapport au contexte se fait de manière automatique ; en utilisant *ce*, le sujet d'énonciation coréférerie un groupe nominal, pose qu'il a même référence qu'un terme du contexte immédiat, et l'opération ne suppose aucune information supplémentaire" ; ainsi, la coréférence s'établirait-elle très naturellement :

- (22) Ton frère m'a parlé; *ce professeur agrégé* est un ignorant.

L'anaphorique contribue bien ici à construire une information supplémentaire en rethématisant la thématisation antérieure ; cela en vue de focaliser effectivement sur une propriété ("professeur agrégé") que la prédication va remettre en cause ("un ignorant").

F. Corblin, de son côté, considère à la fois les nominaux démonstratifs et les nominaux définis comme des anaphoriques, avec cette différence que l'anaphore démonstrative se prête à reclassifier le référent, alors que l'anaphore définie impose une plus grande congruence sémantique entre unité lexicale mise en mémoire et unité lexicale au rappel.

1.3.3 Nouveau classement

Ces débats linguistiques brièvement résumés nous incitent à reconsidérer les différents classements existant dans la littérature, et à proposer de distinguer:

- Les anaphores strictes dites encore "fidèles" : ... un soldat... Ce/Le soldat au sens où l'on reprend textuellement le même lexème ;
- Les anaphores "infidèles" ou prédictives, en particulier catégorielles ou génériques (... un soldat..., Cet/L'homme..., Ce/Le militaire..., Cet/L'individu) qu'on classe en reprises par hypéronyme ou nom générique, reprises par synonyme ou quasi-synonyme, reprises par "nom de qualité", auxquelles s'ajoutent les anaphores conceptuelles (Il s'est décidé pour la médecine. Ce/Le choix est judicieux); il s'agit bien d'anaphores réinscrivant le nom thématisé dans la catégorie ou dans le genre.
- Les anaphores associatives, c'est-à-dire compositionnelles ou décompositionnelles : telles qu'on l'a vu précédemment : ("une maison... le toit... les fenêtres...").

Rappelons encore qu'on a coutume de classer les marques anaphoriques selon la double distinction suivante: anaphores pronominales/anaphores nominales. Les anaphores nominales sont distinguées selon les réactions sémantiques qu'entretiennent les unités impliquées; ce qui amène à différencier :

A. Catégories d'anaphores pronominales

1. pronoms possessifs
2. pronoms relatifs
3. pronoms personnels
4. pronoms démonstratifs
5. pronoms indéfinis

B. Catégories d'anaphores nominales

6. répétitions strictes (reprises d'un lexème identique sans changement de déterminants)
7. articles définis + N (reprises d'un N avec articles définis, avec ou sans variation de N)
8. articles indéfinis + N (reprises d'un N avec articles indéfinis, avec ou sans variation de N)
9. quantificateurs + N (reprises d'un N avec quantificateurs, avec ou sans variation de N)
10. adjectifs démonstratifs + N (reprises d'un N avec adjectifs démonstratifs, avec ou sans variation de N)
11. adjectifs possessifs + N (reprises d'un N avec adjectifs possessifs, avec ou sans variation de N)
12. anaphores associatives (reprise du lexème précédent par un autre qui en constitue alors une partie de l'objet) :
 - la maison → le toit
 - la chambre → la lampe
 - la mer → le bateau

Ces anaphores interviennent toujours dans le travail du discours, visant à la décomposition de notions initialement posées sous forme lexicale en vue de leur recomposition ultérieure sous un nouvel éclairage partiel, métonymique ou global.

13. Nominalisation ou anaphores déterminatives (reprises par conversion soit d'un syntagme verbal, soit d'une phrase, soit d'un paragraphe ou d'une partie de texte en un syntagme nominal). Ces nominalisations peuvent être ainsi générées par conversion textuelle tel qu'on vient de le définir ou encore prendre forme d'une nominalisation par implication d'une référenciation ou d'un savoir localement partagé :
 - " la langue → la détérioration de la langue"

1.3.4 Autres types de récurrences

a. L'anaphore rhétorique, ou "répétition du même mot en tête des phrases ou des membres de phrase", où chaque unité répétée est interprétable de manière autonome, abstraction faite de ses autres occurrences, sera prise en compte :

(23) *Mon bras qu'avec respect toute l'Espagne admire,
Mon bras qui tant de fois a sauvé cet empire...* (Corneille)

b. Les phénomènes d'ajustement discursif ou autres procédés d'hésitation se manifestant, à l'oral, par la répétition d'un segment quelconque ne seront pas considérés comme des phénomènes anaphoriques :

(24) *L'ordinateur... euh... l'ordinateur est un outil.*

CHAPITRE II

L'ANALYSE

CHAPITRE II

L'analyse

2.1 Corpus et méthodologie d'analyse

Notre corpus est une entrevue d'une heure et demie réalisée en 1985 dans la ville de Chicoutimi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette entrevue a été effectuée par deux linguistes de l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'un projet qui porte sur l'analyse des discours sur l'informatisation. Elle est extraite d'un ensemble d'entrevues orales (30 environ) qui ont été enregistrées au magnétophone. Nous avons retenu la première entrevue du corpus. L'objectif de cette recherche était de cerner les processus de catégorisation de la notion "informatisation" par différents utilisateurs ainsi que les parcours argumentatifs qui justifient ces catégorisations.

L'entrevue de notre corpus est une conversation semi-dirigée mettant en scène deux interviewers et un notaire dont le bureau commençait à s'informatiser et dont les employé(e)s avaient à s'initier à l'utilisation de nouveaux appareils informatiques. Il était demandé au notaire de raconter et de décrire le processus d'informatisation en cours dans son cabinet. Un questionnaire préalable avait été élaboré et qui servait de cadre de questionnement pour les interviewers; d'autres questions pouvaient s'ajouter dépendamment de l'orientation de l'entrevue et des objectifs du projet.

Nous avons privilégié l'entrevue orale conversationnelle plutôt que le questionnaire car nous jugeons que le questionnaire impose une relation pragmatique trop limitative pour l'interviewé. Dans l'entrevue orale, le sujet bénéficie d'une plus grande marge de manœuvre, qui lui permet des digressions, lui offre la possibilité de répondre plus tard à une question qui lui paraissait

auparavant soit difficile, soit non explicitement formulée. Ainsi l'entrevue orale aide à voir chez le sujet le processus graduel de construction de valeurs référentielles.

L'analyse du corpus s'est limitée aux morphèmes "ça", plus exclusivement à ceux utilisés par le notaire. Nous avons privilégié ce marqueur, étant donné sa grande prolifération dans le corpus, ainsi que les différentes fluctuations référentielles dont il est l'objet. Dans ce travail, nous n'avons pas cependant considéré les variantes morphologiques du "ça", c'est-à-dire les "ce", "c'", "cela" dont l'intégration à l'analyse aurait trop amplifié le mémoire.

La transcription de l'échantillon conversationnel a donné une quarantaine de pages de texte. Les interventions du notaire constituent les trois quarts de l'ensemble de cet échantillon. Le protocole de transcription utilisé est le suivant: toutes les pauses ont été représentées par des points de suspension et les prises de parole sont identifiées par les lettres A ou B selon qu'elles renvoient à l'interviewer (A) ou au notaire (B).

Le travail consistera à observer les phénomènes suivants:

1. Les modes de désignation du morphème: nous tenterons de distinguer les différents types de référenciation opérés par le morphème.
2. La distribution syntaxique du morphème: nous analyserons les environnements distributionnels dans lesquels entre le morphème "ça".
3. L'analyse des opérations discursives: il s'agit de partir de certaines récurrences de constructions syntaxique et énonciative de "ça" et d'identifier les valeurs illocutoires que servent les énoncés dans lesquels apparaît le marqueur.

2.2 Développement de l'analyse¹

2.2.1 Modes de désignation des "ça"

A la lumière des récentes approches présentées plus haut, nous avons cherché à examiner les différentes fonctions des "ça" apparaissant en nombre significatif (138 occurrences) dans le corpus oral que nous étudions. L'échantillon nous porte à dire que le rôle du morphème est beaucoup plus complexe dans la communication que ne le laisseraient voir les analyses traditionnelles.

2.2.1.1 Les déictiques

A. Les déictiques "classiques"²

La première catégorie de "ça" que nous identifions est celle des déictiques "classiques". Pour définir clairement ce groupe, nous citons T. Fraser et A. Joly (1980: 22) : "Les déictiques sont des morphèmes qui expriment une représentation de l'espace et une représentation du temps en termes d'espace. La deixis constitue pour les protagonistes du discours ... un procédé de localisation spatio-temporelle, un système de repérages ..." .

Nous retrouvons dix cas de ces déictiques, dans le corpus analysé, dont cinq sont nets et précis, tels que dans les exemples suivants:

- (25) B. "... j'ai pas été capable de prendre connaissance de tout le document ... il y en a ça d'épais ..." (ligne 151)
- (26) B. "... mais des problèmes ... j'en ai ... tiens ... j'ai la tête large comme ça ..." (ligne 358)

¹ Les exemples sur lesquels nous appuyons notre analyse comportent la mention (ligne x) qui renvoie à la ligne du corpus où apparaît le "ça".

² Le terme "classique" est utilisé par plusieurs auteurs dont T. Fraser et A. Joly.

Insérés dans des énoncés différents - présentatif en (25) et assertif pris en charge par l'énonciateur en (26) - ces deux "ça" permettent au locuteur de réaliser cet ancrage spatio-temporel dont nous parlons, rattachant la détermination de l'opération de quantification exprimée à la situation d'énonciation même.

Certains cas de réalisation de ce type de déictiques n'apparaissent cependant pas toujours aussi clairement. Nous pourrions ainsi illustrer ces autres types par l'exemple:

- (27) B. "... écoutez ... on vient de recevoir "ça" ...la trousse d'implantation ..." (ligne 149b)

où le morphème observé est à la fois déictique et cataphorique, c'est-à-dire qu'en même temps qu'il permet un ancrage spatio-temporel, il renvoie à un référent (la trousse d'implantation) positionné textuellement à la droite du marqueur.

Dans un autre exemple,

- (28) B. " ... alors ... il y a déjà tout un système de bâti pour son acte de vente ... il va en avoir pour les contrats de mariage ... les testaments ... etc... et toutes les étapes ... en fait ... comment je dirais ça ..." (ligne 149a)

on ne sait plus très bien si le "ça" joue un rôle anaphorique, c'est-à-dire référant à un élément linguistique du contexte gauche, en reprenant le syntagme "toutes les étapes" énoncé cotextuellement ou s'il se rapporte à un contenu de pensée que le locuteur a dans sa mémoire au moment de l'énonciation.

B. Les déictiques de provenance cognitive

Ces types de réalisation nous amènent à présenter une autre distinction apportée par les auteurs dont nous nous inspirons pour la description de cette catégorie. En effet, T. Fraser et A. Joly (1980:25) posent d'une part une deixis a-mémorielle qui fonctionne exclusivement *in presentia*, c'est-à-dire quand la saturation de l'expression référentielle manifeste un appel à la situation d'énonciation immédiate, comme dans les cas (25), (26), (27); et d'autre part une deixis exo-mémorielle, où le référent fonctionne *in absentia* et renvoie à un objet non

présent, ou plutôt présent seulement à la mémoire du locuteur, comme en (29), (30) et (31).

- (29) B. "... alors celles ... pour qui le notariat est un revenu d'appoint ... qui font un contrat de mariage ... un testament de temps en temps et ... elles ne font pas d'investissement ... quelle sera l'influence de ça ... je ne le sais pas ... je ne suis pas capable de le déterminer..."
 (ligne 806)
- (30) B. "... de sorte que la tarte partagée entre 1500 ... quand on pense qu'il y a des notaires ... des bureaux de notaires qui ont des contrôles ... un bureau de dix ou quinze notaires ... ils ont le contrôle presque total sur certaines institutions financières en terme d'entrée de clients ... le petit jeune qui est chez lui ... il y en a qui prennent ça dur..."
 (ligne 830)
- (31) B. "... et à ce point de vue-là ... ça pas été si mauvais que ça parce que ... en fait ... quand qu'on faisait une vente avec un solde de prix de vente et qu'elles étaient obligées de copier de façon répétitive cinq pages de texte et elles en avaient fait une le matin ..."
 (ligne 859b)

Dans les énoncés (29) et (30), le démonstratif semble se rapporter à des situations, non présentes dans le contexte textuel, mais présentes dans la mémoire du locuteur au moment de l'énonciation; alors que dans l'énoncé (31), il renvoie à un point de comparaison établi dans la pensée du locuteur et qui demeure vague pour l'interlocuteur.

2.2.1.2 Les anaphoriques

A. Les anaphoriques "classiques"³

Selon la thèse traditionnelle, comme nous l'avons vu précédemment, les anaphores se distinguent des déictiques selon que l'espace de référence du discours se situe au niveau du contexte purement linguistique ou au niveau de la situation dans laquelle on énonce. Brigitte Wiederspiel (1989: 95), d'autre part, rappelle que pour les linguistes contemporains, "est anaphorique, tout item

³ Le terme "classique" est utilisé ici pour désigner une approche traditionnelle de l'anaphore.

référentiel dont l'interprétation nécessite un appariement avec un élément linguistique du contexte gauche". Deux principes sont donc inhérents à la notion classique d'anaphore: un espace de référence contextuel et une position "gauche" du référent par rapport au référé.

Dans notre corpus, nous avons relevé bon nombre de ce type d'anaphores que nous qualifions de "classiques". Une cinquantaine de ceux-ci, par exemple, se rapportent à un syntagme nominal plus ou moins complexe comme dans les énoncés suivants:⁴

- (32) B. "... CGI ... une firme de consultants ... assez important comme firme ... au moins six cents employés dans ça ... alors ... l'étude ... ça nous a pris à peu près un huit à dix mois avant qu'on établisse qu'est-ce qu'on veut avec cette demande ..." (ligne 102)
- (33) B. "... moi ... je leur ai dit ... comme pratique ... c'est pas avoir accès aux banques de données qui presse pour moi ... pour le moment ... c'est de faire ... de monter un dossier et de le rendre ... de le passer par toutes les étapes de A à Z ... de l'arrivée du client jusqu'à émission du reçu ... quand les honoraires sont payés ... bien tout ce cheminement-là là ... c'est ça qui est mon problème ..." (ligne 77)

où le "ça" se rapporte, dans le premier cas, à "l'étude" et, dans le second, à "tout ce cheminement-là là".

Il nous a même été donné de découvrir une occurrence du démonstratif référant à une série de syntagmes nominaux:

- (34) B. "... ce qui est important pour nous maintenant ... c'est les transferts de propriétés ... les actes de vente ... les emprunts sur hypothèque et contrats de mariage ... testaments ... ça ... ça devrait faire partie d'une première livraison ..." (ligne 474a)

Enfin, alors qu'une trentaine de "ça" se rapportent à une proposition, comme dans l'énoncé (35), où le morphème renvoie à "il y a peut-être des données

⁴ Lorsque les "ça", dans les exemples, ne sont pas en caractères gras, c'est qu'il ne font pas l'objet d'observations particulières.

financières ...", six seulement vont s'identifier à un ensemble de propositions, tel qu' illustré dans l'exemple (36), où il réfère aux deux propositions: "je vais avoir un problème avec les associés" et "je vais avoir un problème avec les secrétaires".

- (35) B. "... par contre ... il y a peut-être des données financières qui sont strictement personnelles aux associés du bureau ... aux notaires du bureau ... ça ... de ce point de vue-là ... probablement qu'avec des codes ... c'est possible de leur couper la possibilité ... savoir comment on gagne chaque mois ... etc ..." (ligne 375)

- (36) B. "... alors si on veut l'implantation chez nous ... je vais avoir un problème avec les associés ... je vais avoir un problème avec les secrétaires ... puis ... en plus de ça ... c'est que l'autre problème ... c'est que ... actuellement... on a de la misère à sortir notre travail ... à finaliser notre travail parce que on en a ..." (ligne 268)

Une petite parenthèse s'impose ici en vue de porter une attention toute spéciale sur deux occurrences de "ça" identifiant une proposition , mais de façon particulière:

- (37) B. "--...c'est pour empêcher des consultants extérieurs d'avoir accès à nos banques de données ...
A. -- ... et au réseau ...
B. -- ... et au réseau ... c'est ça ..." (ligne 387)

- (38) B. "-- ... disons que celle qui fait du traitement de texte actuellement ... elle a étudié sur le système Clay IBM ... par contre ... de sa propre initiative ... elle a demandé à suivre des cours sur d'autres appareils pour le cas où le système Clay sortirait du bureau et serait remplacé par un AES Data ...
A. -- ... c'est elle-même qui l'a fait ...
B. -- ... c'est ça ..." (ligne 550)

Le morphème, utilisé dans une intention d'acquiescement de la part du locuteur, permet d'éviter la reproduction de la proposition précédente, mais pourrait tout aussi bien être remplacé par un qualificatif tel que "exact", qui n'est en aucune façon mentionné dans le contexte linguistique. Ce "ça" se situe à mi-chemin entre l'anaphorique de type classique, supposant un énoncé antécédent, et un autre type

d'anaphorique nécessitant une "transition mémorielle", comme nous le verrons plus loin.

B. Les cataphoriques "classiques"

Par ailleurs, la définition choisie pour décrire ces anaphoriques dits "classiques", projetant l'image d'une relation liée à une mention antérieure dans le texte, ne semble pas convenir à toute occurrence de cette catégorie dans notre corpus.

Ainsi, par exemple, il y a quatre morphèmes dont la source sémantique intervient à la suite de leur occurrence textuelle. Rappelons la définition de M. Maillard (1974: 56) : "Un fragment énonciatif quelconque est anaphorique s'il suppose l'énoncé antécédent et cataphorique s'il se rapporte à l'énoncé subséquent". Nous les dénommerons alors les cataphoriques "classiques" puisque leurs référents, même s'ils apparaissent dans une position différente de celle des anaphoriques, n'en restent pas moins confinés au domaine textuel.

Dans notre corpus, trois de ces cas se rapportent à un syntagme nominal, comme dans l'exemple (39), où "ça" tient la place de "la trousse d'implantation", et un seul identifie une proposition, l'exemple (40), dans lequel "ça" réfère à la proposition complète "voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux".

- (39) B. "... ce que le comité a pensé ... "si vous nous donnez ça ... si vous nous donnez la trousse d'implantation ... vous dites aux notaires ... "débrouillez-vous" ... probablement que les notaires ne l'implanteront pas ..." (ligne 411)
- (40) B. "... je voyais ça l'autre jour pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ..." (ligne 222b)

C. Les anaphoriques à "transition mémorielle"

L'optique anaphorique ou cataphorique classique ne permet pas de surmonter toutes les difficultés rencontrées dans le corpus étudié. Tel qu'il nous a été possible de le constater antérieurement, le "ça" nous semble en de nombreuses

reprises être l'expression d'une rethématisation de ce qui précède, opérant ainsi une nouvelle lecture cognitive de la représentation construite énonciativement.

Toutefois, après avoir regroupé l'ensemble de ces anaphoriques à "transition mémorielle", nous estimons pouvoir dégager trois classes différentes, présentant des caractéristiques analogues, à l'intérieur de ce groupe. Il s'agit, en premier lieu, de "ça" ne référant pas exactement à un ou plusieurs éléments énoncés explicitement dans le contexte mais déduit, à l'aide d'une opération mémorielle, à partir de ce ou ces éléments.

L'occurrence (41) illustre bien ce type de réalisation anaphorique:

- (41) B. "... là ... voyez-vous ... la production du guide de gestion était prévue pour le mois de mai ... effectivement ... au mois de mai ... le guide est prêt ... ce qui va permettre au notaire qui veut changer ses méthodes de travail demain matin ... à compter du mois d'octobre ... quand il aura eu de l'aide à l'implantation ... il va pouvoir transformer son bureau pour l'adapter à de nouvelles méthodes de gestion ... parallèlement à ça ... ce qui se prépare actuellement ... c'est l'informatisation ..." (ligne 436)

où le "ça" reprend "la transformation du bureau à l'aide du guide de gestion", expression n'étant pas explicitement cotextualisée mais déduite à partir des éléments "guide de gestion" et "transformer son bureau", grâce à une repérage mémoriel , qui semble d'ailleurs commun aux deux allocutaires.

En deuxième lieu, nous retrouvons des "ça" qui identifient la macro-notion "informatisation" - citée en début d'interview par l'enquêteur et qui en devient le thème principal - assez souvent sans que le terme lui-même réapparaisse dans un énoncé plus ou moins adjacent à ces morphèmes. Dans l'exemple suivant,

- (42) A. "... je vous dis que j'ai été un de ceux qui a gueulé le plus fort pour essayer d'établir ... d'uniformiser les méthodes ... etc ... j'ai une espèce de réticence ... ça commence à me faire peur..." (ligne 245)

le "ça" ne semble pas vraiment se rapporter à un élément cotextuel; il représente plutôt le thème général, à savoir "l'informatisation", comme si celui-ci avait subi un

ancrage dans la mémoire des locuteurs et ainsi il leur est permis de s'y référer en tout temps dans le but de poser une constatation ou un jugement.

Enfin, une troisième catégorie regrouperait une douzaine de morphèmes venant reprendre quelque élément énoncé cotextuellement, mais cette fois-ci en créant un effet d'élargissement de la notion reprise, toujours par l'entremise d'une opération cognitive posée par le locuteur et comprise par l'interlocuteur. Ainsi, dans l'exemple suivant,

- (43) B. " -- ... ça va remettre en cause ...
 A. -- ... pas seulement l'aspect comptabilité ?
 B. -- ... ah ... non ... pas seulement l'aspect ... la gestion des dossiers ... la façon d'ouvrir le dossier ... le client se présente pour la première fois ... la manière de prendre le mandat ... ça va être considérable ..." (ligne 242)

le "ça" réfère à "la gestion des dossiers", à "la façon d'ouvrir le dossier" et aussi à "la manière de prendre le mandat" mais sous-entend encore un plus grand nombre de choses susceptibles de mériter le qualitatif "considérable".

2.2.1.3 Les marqueurs de prédication d'existence

Outre ces rôles déictiques ou anaphoriques du morphème qu'il est relativement facile d'identifier dans le corpus analysé, il apparaît un modèle où aucun des fonctionnements décrits précédemment n'arrive vraiment à fournir à l'occurrence du "ça" un référent précis. Comme ce modèle se reproduit à une quarantaine de reprises au cours de l'entrevue, nous croyons nécessaire de poser un nouvel usage du démonstratif dont la propriété principale serait celle de "marquer une prédication d'existence".

Survenant toujours en position sujet, ce "ça" nous semble marquer l'irruption d'une situation (on pourrait gloser par "advient une situation, ou survient une situation, ou arrive une situation) et, sur cette situation, viennent se greffer des prédications aux valeurs aspectuelles diversifiées, comme en témoignent les énoncés suivants:

- (44) B. "... le petit jeune qui est chez lui ... il y en a qui prennent ça dur ... parce que ... pour pouvoir aller chercher de la clientèle ... ça prend un peu d'argent ..." (ligne 831)

- (45) B. "... alors ça nous prendrait du monde supplémentaire ... soit des secrétaires ... soit d'autres notaires ..." (ligne 270)
- (46) B. "... on est quatre notaires à se gêner sur la même secrétaire et c'est elle qui règle tout le traitement de texte ... puis ... à compter du moment où on a eu ça ... ça nous a rendu un service énorme ..." (ligne 287b)
- (47) B. "... depuis deux mois ... depuis qu'on a reçu la brique que la Chambre des Notaires nous a envoyée ... six volumes sur les bras ... tu sais pas quoi faire avec ... même quand t'auras la trousse ... ça va être très difficile et ..." (ligne 312)

Advient une situation qui prend un peu d'argent ... advient une situation qui nous prendrait du monde supplémentaire ... advient une situation qui nous a rendu un service énorme ... advient une situation qui va être très difficile ... sont autant de gloses possibles qui nous éclairent sur le fonctionnement de cette catégorie du morphème et nous font voir plus particulièrement la diversité aspectuelle des prédications pouvant l'accompagner (prend ..., prendrait..., a rendu ... va être...).

Pour expliquer théoriquement l'opération du "marqueur de prédication d'existence", il s'avère nécessaire de la comparer aux opérations de deixis ou d'anaphore, dont nous avons parlé précédemment. Ainsi, nous inspirant des recherches de K. Ehlich (1982) analysées par B. Wiederspiel (1989: 106-110), la deixis peut se décrire comme une nouvelle focalisation prenant sa source soit dans un contexte situationnel, soit dans un contexte mémorial; alors que l'anaphore exigerait pour se réaliser une focalisation antécédente soit immédiatement dans le contexte linguistique, soit transformée par une opération cognitive du locuteur. Le marqueur de prédication d'existence , quant à lui, serait le théâtre d'une double opération cognitive: dans un premier temps, il identifierait une situation créée à partir d'éléments textuels et, dans un deuxième temps, il viendrait poser sur cette situation, stagnante dans la mémoire à court terme, une deuxième opération qui serait celle d'appliquer une prédication sur cette situation.

2.2.1.4 Les "ça" imprécis

Le tableau des "ça" observés dans ce discours oral serait incomplet si nous ne portions pas une attention toute spéciale au phénomène de l'imprécision touchant certains d'entre eux au cours de l'opération d'attribution d'un référent. Nous reconnaissons deux sortes particulières d'imprécision dans le corpus étudié: une imprécision d'ordre sémantique (13 cas) qui affecte principalement les anaphoriques et une imprécision d'ordre fonctionnel (6 cas) qui concerne quelques marqueurs de prédication d'existence.

Le "flou sémantique", c'est-à-dire l'hésitation de l'interlocuteur devant l'assignation d'un référent au "ça", se produit, ainsi que nous pouvons le constater, surtout (8 cas sur 13) lorsque le locuteur donne un effet d'élargissement à cette source sémantique, à l'aide d'une opération mémorielle ou cognitive.

- (48) B. "... c'est un peu embêtant pour moi de vous décrire tout le système ... il faudrait quasiment que visuellement ... je puisse vous montrer un document ... mais ... par contre ... je ne suis pas à point moi-même dans ça parce que la trousse ... "

(ligne 166)

Ainsi, dans l'énoncé (48), on ne sait plus très bien si le notaire limite le domaine de son incompétence au "système qu'il cherche à planter" ou à "l'informatisation en général".

- (49) B. "... alors ... l'étude ... "ça nous a pris à peu près un huit à dix mois avant qu'on établisse qu'est-ce qu'on veut avec cette demande... l'histoire des banques de données est revenue à travers ça ... puis ..."

(ligne 104)

L'exemple (49) nous présente cette fois un cas où le renvoi peut aussi bien se diriger vers telle proposition "avant qu'on établisse ce qu'on veut avec cette demande" que vers telle autre non exprimée explicitement dans le contexte mais identifiant un concept situationnel plus large, à savoir "tout ce qui s'est passé au cours du déroulement de l'implantation de l'informatisation à la Chambre des Notaires".

D'autre part, l'aspect vague de la détermination référentielle se rencontre également quand un choix peut être possible entre deux syntagmes nominaux ou encore entre deux propositions ou même entre plusieurs propositions. Dans les occurrences suivantes,

- (50) B. "... c'est qu'en fait ... j'ai fait partie d'un comité d'informatique à la Chambre des Notaires à titre de membre externe parce que ... normalement ... les comités sont formés de membres élus ... et moi ... j'étais un membre non élu ... par contre ... j'avais un intérêt vis-à-vis ça ..." (ligne 59)
- (51) B. "... j'ai la tête large comme ça ... pleine de problèmes d'organisation ... mais c'est peut-être de les mettre par écrit ... puis ... bon ... les solutions ... etc ... on n'a pas le temps de le faire ... ça ..." (ligne 360)
- (52) B. "... alors ... à peu près en même temps ... on avait rencontré M. Laflamme ... on lui parlait de régionalisation des cours de formation continue qu'on avait ... qui étaient préparés par la Chambre des Notaires ... mais qui nous obligaient toujours à nous déplacer à Montréal et à Québec à des frais ... à des coûts très importants ... alors ... j'avais pensé ... avec M. Laflamme ... tenter d'organiser quelque chose par Télé-Université ... des cours ... donner des cours aussi ... en fin de compte ... rendu à la Chambre des Notaires ... moi à un moment donné ... bon ... j'avais parlé un peu de ça ..." (ligne 71)

on se demande si le "ça" se rapporte, dans le premier cas, au comité informatique ou à l'informatique en général; s'il reprend, dans le deuxième cas, la proposition "les mettre par écrit" ou "apporter des solutions" ou encore les deux propositions à la fois; et enfin, s'il identifie, dans le troisième cas, les propositions "tenter d'organiser quelque chose" et "donner des cours" ou encore l'ensemble des propositions qui viennent d'être relatées.

L'imprécision d'ordre fonctionnel, à laquelle nous avons déjà fait allusion et qui constitue la deuxième sorte d'imprécision affectant les "ça" de notre corpus, survient beaucoup plus rarement. Il s'agit, en fait, d'occurrences où le démonstratif peut aussi bien être anaphorique que "marqueur de prédication d'existence", comme nous le prouve l'exemple suivant,

- (53) B. "... alors j'ai dit ... ce que j'ai dit à ce moment-là aux membres du comité ... je voudrais ... moi ... je suis prêt malgré mon âge ... j'ai quarante-deux ans ... je serais prêt ... même avec difficultés ... à reprendre certaines de mes manières de travail pour pouvoir m'adapter à quelque chose qui pourrait être informatisé éventuellement ... ça va être la période ... ça va être la partie difficile ... disons ... de ça ..."

(ligne 116)

où le morphème peut aussi bien se rapporter uniquement à "reprendre certaines de mes manières de travail ..." que marquer une prédication d'existence, cette dernière option s'avérant cependant plus attrayante en raison d'une pause effectuée par le locuteur après l'énoncé précédent et qui vient créer un effet de rupture dans la suite du discours.

D'un point de vue sémantique donc, nous retrouvons, dans le discours oral de ce notaire, treize occurrences de "ça" qui nous semblent imprécises. Huit d'entre elles concernent des anaphoriques à vocation élargissante, quatre touchent des possibilités de choix entre deux éléments d'une même catégorie (SN ou SN; P ou P; > P ou > P) et enfin un cas demeure complètement confus en raison de son apparition dans un énoncé non complété et de sa reprise dans un énoncé subséquent avec modification de propriété [- humain + humain]. Cette dernière caractéristique est illustrée par l'exemple suivant:

- (54) A. "--... vous verriez certains notaires consacrés à aider les autres ...
c'est pas possible ... ça ...
B. --... ça pourra ... peut-être certains en tout cas ... entrevoir ça sur un
certain nombre d'années ..."

(ligne 623)

Et, d'un point de vue fonctionnel, six cas, parce qu'ils présentent des "ça" pouvant aussi bien jouer un rôle anaphorique que celui de marqueur de prédication d'existence, nous apparaissent hésitants.

Pour conclure, nous représentons le bilan des "ça" de notre corpus par le tableau suivant:

Déictiques	Anaphoriques				Marqueurs de préd. d'existence
Nouvelle focalisation	Focalisation existante				Nouvelle focalisation
contexte situationnel (7)	contexte mémoriel (3)	contexte linguistique précédent (86)	contexte linguistique subséquent (4)	contexte linguistique via la mémoire (27)	contexte mémoriel + focalisation existante contexte mémoriel (39)

Notons que si le corpus renferme 138 occurrences du "ça", les chiffres de ce tableau ne peuvent correspondre au total de ces occurrences en raison de la superposition occasionnelle de leur classement dans notre analyse: ainsi un "ça" déictique pourra se retrouver également dans la catégorie cataphorique alors qu'un "ça" anaphorique répertorié comme se rapportant à un nom pourra aussi être classé dans la catégorie des anaphoriques à transition mémorielle.

2.2.2 Distributions syntaxiques

Cette partie du travail vise à classer syntaxiquement les distributions du morphème "ça". Il ressort que nos 138 occurrences se regroupent dans les fonctions syntaxiques suivantes:

- des ça termes de départ de la relation prédicative
- des ça repères constitutifs dans une structure disloquée
- des ça attributs
- des ça compléments
- un ça renvoyant à la structure N + conj + ça

Tableau 1*: Types de verbes employés selon la position syntaxique du ça

Verbe	Dislocation	Terme de départ		Attribut	Complément		Total
Avoir	1 6%	5	7%	0	11	27%	17 12%
Etre	7 44%	27	38%	8 100%	8	20%	50 36%
Faire	2 12%	11	15%	0	5	12%	18 13%
Prendre	0	5	7%	0	1	2%	6 4%
Autres	6 38%	24	33%	0	16	39%	46 35%
Total	16 100%	72	100%	8 100%	41	100%	137 100%

* Le tableau n'intègre pas l'occurrence unique du corpus "N + conj + ça"

2.2.2.1 Les "ça" termes de départ d'une relation prédicative

Les "ça" termes de départ sont ceux qui apparaissent en plus grand nombre (72 cas) dans le corpus. Ils accompagnent, dans 33% des occurrences, des verbes employés une seule fois dans le discours et, pour le reste, ils s'associent à des verbes plus fréquents à l'oral dans les proportions suivantes: 38% le verbe être, 15% le verbe faire, 7% le verbe avoir et 7% le verbe prendre. Notons que les morphèmes de cette position syntaxique se produisent tous dans des énoncés de type déclaratif, à l'exception d'un seul qui prend forme dans un énoncé de type interrogatif:

- (55) B. "... tous les échéanciers sont établis maintenant ... comment ça va se dérouler en terme d'aide à l'implantation de tout ça ... c'est à craindre ..."

(ligne 482)

A. Avec des auxiliaires modaux

La principale caractéristique des "ça" termes de départ dans notre corpus est qu'ils apparaissent dans une proportion de 39% avec une prédication modalisée,

soit par les auxiliaires modaux pouvoir et devoir (8%), soit par l'auxiliaire aller suivi d'un verbe au futur (31%) apportant chacun à leur manière une marque d'incertitude:

- (56) A. "--... le passage à une technologie, c'est une aventure aussi ... surtout ...
B. -- ... chez nous ... ça va être une aventure extraordinaire ..." (ligne 204)
- (57) B. "... mais ce service-là ... je ne sais pas si le président de la Chambre des Notaires m'entendait ... mais en tout cas ... non mais y reste que ça pourrait être ça ..." (ligne 646a)

B. Avec des pronoms

D'autre part, dans une proportion de 18 %, les "ça" termes de départ sont suivis dans leur réalisation d'un pronom complément, souvent de première personne, singulier (3 cas) ou pluriel (5 cas), comme dans les exemples suivants:

- (58) B. "... oui ... on l'a faite un peu en partie également ... l'informatisation ... en terme de gestion financière ... la comptabilité ... je l'ai faite moi-même sur notre appareil pendant un certain temps mais là ça me demandait mes samedis et dimanches pour pouvoir entrer les données parce que les secrétaires ne voulaient pas y toucher ..." (ligne 303)
- (59) B. "... on est quatre notaires à se gêner sur la même secrétaire et c'est elle qui règle tout le traitement de texte ... puis, à compter du moment où on a eu ça, ça nous a rendu un service énorme ..." (ligne 287b)

Ces pronoms, qui viennent établir un contraste avec le morphème, ne sont cependant pas les seuls à prendre forme aux côtés du "ça". On rencontre occasionnellement (4 cas) le pronom de troisième personne "se" qui accompagne des verbes pronominaux ainsi que dans:

- (60) B. "... alors que si tu prends un autre consultant ... tu veux le faire travailler ... tu veux le faire ... tu veux qu'il t'aide à entrer ce système-là ... si déjà il n'y a pas d'expertise qu'il avait développée de savoir qu'un tel dossier... ça se développe de telle manière et il faut que tu fasses attention à tel type de lois, tel type de lois ..." (ligne 498)

ou encore, à une seule occasion, le pronom "les" sur lequel vient se porter l'action du verbe:

- (61) B. "... mais les autres secrétaires ... ça les a pas dérangées ... elles ont continué leur routine habituelle ... selon des méthodes artisanales ..." (ligne 849b)

C. Dans l'expression "ça fait ... que"

L'expression "ça fait ... que", ayant comme rôle de venir établir une mesure par rapport à la localisation d'un procès, se retrouve régulièrement tout au long de l'entrevue. Elle représente, pour être plus précise, 9 % des cas d'utilisation du "ça" terme de départ et le procès qui l'accompagne se produit dans la plupart des cas au présent de l'indicatif, comme dans l'énoncé suivant:

- (62) B. "... en ce sens que j'ai au moins une couple d'associés qui vont être très réticents ... d'ailleurs ... il y en a un de ceux-là ... un de mes associés ... le plus jeune du bureau ... c'est lui qui est le plus réfractaire ... ça fait quatre ans qu'on a un système de traitement de texte ..." (ligne 207)

D. Dans une construction parataxique

La proposition juxtaposée "ça, ça" ne semble pas être privilégiée de façon particulière par notre interviewé. En dépit du fait qu'elle facilite la construction d'une prédication de type anaphorique, ce n'est qu'à trois occasions que le locuteur y a recours. Les deux premières fois, celui-ci se sert de la juxtaposition des morphèmes dans une structure passive:

- (63) B. "... en fin de compte ... les autorités ont quand même persisté à faire une étude sur les banques de données et les banques de données qui pouvaient être utiles à l'ensemble des notaires ... ça ... ça été fait..." (ligne 81b)

- (64) B. "-- ... alors ... cet inventaire-là est fait ... le type d'appareil ... le serveur-là pour les banques de données ... on a réussi à établir quelque chose ...
A. -- ... et ça ... c'est en fonctionnement ? ...
B. -- ... ça, ça été suspendu ..." (ligne 88b)

la troisième fois, à l'intérieur d'une construction active et modalisée:

- (65) B. "... ce qui est important pour nous maintenant ... c'est les transferts de propriétés ... les actes de vente ... les emprunts sur hypothèque et contrats de mariage ... testaments ... ça ... ça devrait faire partie d'une première livraison ..." (ligne 474b)

Tableau 2: Caractéristiques syntaxiques des "ça" termes de départ

Accompagnés d'auxiliaires modaux	28	39%
Suivis d'un pronom complément	13	18%
Dans "ça fait ... que"	7	9%
Dans "ça, ça ..." juxtaposé	3	4%
Autres	21	30%
Total	72	100%

2.2.2.2 Les "ça" dans une structure disloquée

Le deuxième type de "ça" rencontrés dans notre corpus sont des "ça" en dislocation, c'est-à-dire des "ça" apparaissant dans un segment séparé du reste de l'énoncé et qui, comme le décrit Bouacha (1984:138), "sont à la fois anaphoriques du terme ou de la relation qui précède et repère constitutif de la nouvelle prédication". Ces emplois de "ça", comme nous l'avons inscrit dans le tableau 1 précédent, privilégient le verbe être (44%) , un verbe différent employé une seule fois dans le discours (38%) ou encore, dans une proportion beaucoup moindre, les verbes faire (12%) et avoir (6%) comme verbe pour la prédication qui les suit. Les morphèmes remplissant une telle fonction sont utilisés par le locuteur de notre entrevue à seize reprises, mais de manière bien différente.

A. Le "ça" + ça

Nous pouvons observer que quelquefois le "ça", antéposé à l'énoncé, est repris par lui-même avec une forme identique. Les exemples (63), (64), (65), que nous avons cités précédemment, en analysant le démonstratif dans sa position "terme de départ", montrent ce type d'organisation syntaxique du "ça". Il arrive cependant, comme nous le prouvent les deux énoncés suivants:

- (66) B. "... ah non ... ah non ... elles ne veulent pas ... "c'est épouurant ... ça brûle ça ..." ..."
(ligne 266b)
- (67) B. "... ça va devenir un élément important ça ..."
(ligne 756b)

que le ça disloqué se présente à la toute fin de l'énoncé ou soit postposé à l'énoncé, ayant dans cette position davantage tendance à jouer un rôle de déictique.

B. Le "ça" + "c'"

Nous remarquons d'autre part que devant le verbe "être" qui commence par une voyelle, le "ça" disloqué est repris par la variante "ç". Et c'est dans une construction syntaxique semblable (ça + c'...) que le "ça" en dislocation se manifeste le plus fréquemment (7 cas), tel dans l'énoncé ci-dessous:

- (68) B. "... d'ailleurs ... il va se créer certainement un service à la Chambre des Notaires ... ça ... c'est assuré à au moins 80% ... au moment où on se parle ..."
(ligne 632)

Il nous apparaît intéressant de souligner que la construction parataxique "ça, c'est" peut se manifester avec des incises qui séparent le "ça" du "c'", tel qu'illustré dans l'énoncé suivant:

- (69) B. "... par contre ... il y a peut-être des données financières qui sont strictement personnelles aux associés du bureau ... aux notaires du bureau ... ça ... de ce point de vue-là ... probablement qu'avec des codes ... c'est possible de leur couper la possibilité ... savoir comment on gagne chaque mois ... etc ..." (ligne 375)

C. Le "ça" + un pronom terme de départ

La dislocation du "ça" n'est pas pour l'auteur de ce discours une opération servant uniquement à la formation d'un redoublement (ça + ça ou encore ça + c'); dans quatre occurrences particulières, elle est utilisée dans l'intention de faire suivre une proposition prise en charge par l'énonciateur de façon plus ou moins directe (je, on, nous ...). Les deux énoncés qui suivent illustrent ce type de fonctionnement. Dans l'énoncé (70), le ça antéposé précède un énoncé pris en charge à la première personne alors que dans l'énoncé (71), le ça est postposé à l'assertion:

- (70) B. "... mais ... disons que moi ... j'ambitionne ... entre autres ... qu'au moins les cinq filles que nous avons actuellement aient leur poste de travail ... soient capables de faire du traitement de texte et être capables d'entrer des données ... mais combien de temps ... ça ... je ne le sais pas ... je suis pas capable de répondre ..." (ligne 534)

- (71) B. "... j'ai la tête large comme ça ... pleine de problèmes d'organisation ... mais c'est peut-être de les mettre par écrit ... puis ... bon ... les solutions ... etc ... on n'a pas le temps de le faire ... ça ..." (ligne 360)

Tableau 3: Caractéristiques syntaxiques des "ça" en dislocation

Ça + ça + V	3	19%
Ça + V + ça	2	12%
Ça + c' + Copule	7	44%
Ça + Pron + V	3	19%
Pron + V + ça	1	6%
Total	16	100%

2.2.2.3 Les "ça" attributs

Les "ça" de cette fonction "attributs" sont, dans une proportion de 100 %, en rapport avec le terme de départ "c" par l'intermédiaire du verbe être. Ils contribuent, dans tous les cas, à la formation de la construction "c'est ça" mais avec quelques variantes.

A. C'est "ça" + qui ou que + P

Le "ça" attribut est utilisé par le locuteur, soit pour apporter une proposition relative introduite par le pronom "qui" auquel il sert de sujet-référent:

- (72) B. "... l'idéal ... ça serait que les cinq secrétaires au bureau et que les quatre notaires aient leur propre poste de travail ... je sais bien que c'est pas ça qui va se produire ..." (ligne 530)

soit pour en présenter une autre, insérée par le pronom "que" auquel il sert de complément-référent:

- (73) B. "... écoutez ... nous autres ... c'est beau ce qui vient d'être préparé ... mais c'est pas ... c'est pas ça qu'on veut ..." (ligne 92b)

B. C'est "ça"

Dans certains cas, l'emploi du morphème se limitera à l'expression "c'est ça", comme dans:

- (74) B. "-- ... c'est pour empêcher des consultants extérieurs d'avoir accès à nos banques de données ...
A. -- et au réseau ...
B. -- et au réseau ... c'est ça ..." (ligne 387)

et, dans d'autres cas, il s'accompagnera d'une modalisation, comme dans l'énoncé suivant:

- (75) B. "-- ... c'est encore embêtant de ... disons ... de discuter avec vous et de vous donner tout ce que j'ai fait ...
 A. -- ce qui nous intéresse ... c'est aussi l'aspect récit de l'aventure ... hein ...
 B. -- c'est un peu ça mais vraiment ..."

(ligne 200)

C. "Ça" + Aux + Etre + "ça"

Il est intéressant de noter que, dans ce type de construction, lorsque le verbe être change de mode et qu'il apparaît précédé d'un verbe modal qui commence par une consonne, le "ça" attribut est relié non plus à la variante "c" mais plutôt à un "ça" de forme identique à celle de l'attribut; ce qui permet de retrouver un énoncé articulé de la façon suivante:

- (76) B. "... mais ce service-là ... je ne sais pas si le président de la Chambre des Notaires m'entendait ... mais en tout cas ... non mais ... y reste que ça pourrait être ça ..."

(ligne 646b)

Tableau 4: Caractéristiques syntaxiques des "ça" attributs

C'est ça + qui	2	25 %
C'est ça + que	2	25 %
C'est ça	3	37 %
Ça + Aux + Etre + ça	1	13 %
Total	8	100 %

2.2.2.4 Les "ça" compléments

Les "ça" compléments (41 cas) forment la deuxième catégorie de "ça" les plus fréquemment utilisés dans notre corpus, après celle des "ça" termes de départ (72 cas). Ces morphèmes privilégient définitivement le verbe employé une fois dans le discours (39 %), mais ils s'accommodeent souvent des verbes avoir (27 %) et être (39 %) et, dans une proportion beaucoup plus faible, des verbes faire (12 %) et prendre (2 %). De plus, ils ne surviennent pas tous de la même manière: tantôt ils sont introduits par un verbe (25) ou un adverbe (7), tantôt par un nom (5) ou un adjectif (4).

A. Les "ça" introduits par le verbe

Lorsque les morphèmes compléments sont introduits par le verbe, nous remarquons qu'ils le sont de deux façons selon que le verbe fasse appel à un complément d'objet direct ou indirect. Dans la plupart des occurrences (17/25 cas), ce sont des verbes qui présentent un "ça" complément d'objet direct , tel que:

- (77) B. "... bon ... c'est beau que tu fasses ça de telle manière ... mais il faudrait que tu penses que quand le notaire va faire tel type de transaction ... lui ... il faut qu'il ait ... qu'il puisse aller chercher telle information ailleurs et etc ..." (ligne 639)

Cependant, nous trouvons plusieurs autres exemples où le verbe s'accompagne d'une préposition, soit avant son apparition, (après, dans, parallèlement à, sur) comme dans:

- (78) B. "... dans ça ... il y a deux secrétaires ... une madame qui est chez nous depuis dix-sept ans ... l'autre ... une quinzaine d'années ..." (ligne 259)

soit après elle (de, dans, à travers, à), ainsi que dans cet autre énoncé:

- (79) B. "... CGI ... une firme de consultants ... assez important comme firme ... au moins six cents employés dans ça ... et qui était déjà en place à Chambre des Notaires pour certains services ..." (ligne 100)

B. Les "ça" compléments de l'adverbe

Les "ça" compléments d'adverbe sont utilisés principalement dans notre corpus (5/7 cas) à l'intérieur de structures comparatives, parfois comme terme d'arrivée de la comparaison (2 cas), ainsi que dans :

- (80) B. "... c'est la première fois d'ailleurs que je vois la corporation professionnelle-là bouger aussi rapidement que ça ..." (ligne 42)

ou encore comme partie intégrante de la locution adverbiale (3 cas), comme nous pouvons le constater dans l'expression "comme ça" de l'énoncé suivant:

- (81) B. "... ben écoute ... à compter de demain matin ... c'est plus comme ça que tu fonctionnes ... c'est de même ..." (ligne 349)

D'autres "ça" compléments d'adverbe (2 cas) viennent tout simplement déterminer un adverbe, tel qu'illustré par (82):

- (82) B. "... alors si on veut l'implantation chez nous ... je vais avoir un problème avec les associés ... je vais avoir un problème avec les secrétaires ... puis ... en plus de ça ... c'est que l'autre problème ... c'est que ... actuellement ... on a de la misère à sortir notre travail ... à finaliser notre travail parce que on en a ..." (ligne 268)

C. Les "ça" compléments du nom

Les "ça" compléments de nom présentent, quant à eux, les mêmes caractéristiques, c'est-à-dire qu'ils se manifestent tous après l'occurrence du verbe et apparaissent tous en fin d'énoncé, avec la même préposition "de"; nous pouvons relever "la partie difficile de ça", "l'implantation de tout ça", "l'étude de ça", "l'influence de ça", à l'exception d'un cas où nous retrouvons un "ça" amené par la préposition "vis-à-vis":

- (83) B. "... par contre ... j'avais un intérêt vis-à-vis ça ..." (ligne 59)

D. Les "ça" compléments de l'adjectif

L'adjectif, dans ce corpus, n'est pas particulièrement privilégié (4 cas seulement) pour introduire le morphème étudié et, lorsque l'opération se produit, c'est pour renvoyer à une quantification que nous appelons "quantification déictique" puisque qu'il devient référentiable directement par le geste opéré par l'énonciateur dans la situation d'énonciation donnée. Ainsi, dans,

- (84) B. "... il y en a ça d'épais..."

(ligne 151)

- (85) B. "... bien ... disons que les journées d'étude qui sont prévues par la Chambre des Notaires au mois d'octobre sont justement pour permettre aux notaires de faire le diagnostic ... premièrement de ce qui existe chez eux ... puis de cerner les problèmes ... mais des problèmes ... j'en ai ... tiens ... j'ai la tête large comme ça ..."

(ligne 358)

Tableau 5: Caractéristiques syntaxiques des "ça" compléments

Les "ça" compléments de verbe	25	61 %
Les "ça" compléments de l'adverbe	7	17 %
Les "ça" compléments du nom	5	12 %
Les "ça" compléments de l'adjectif	4	10 %
	41	100 %

Cette partie de notre analyse, portant sur les contextes distributionnels des morphèmes "ça" de notre corpus , nous permet de mettre en évidence les fonctions syntaxiques des "ça" qui sont imprécis. Nous pouvons constater que l'indétermination affecte principalement les "ça" compléments (8/13) introduits tantôt

par un verbe (4) ou un nom (2), tantôt par un adjectif (1) ou un adverbe (1), ainsi que nous avons la possibilité de l'observer dans les exemples types suivants:

- (86) B. "... en fin de compte ... rendu à la Chambre des Notaires ... moi à un moment donné ... bon ... j'avais parlé un peu de ça ..." (ligne 71)
- (87) B. "... par contre ... j'avais un intérêt vis-à-vis ça ..." (ligne 59)
- (88) B. "... vraiment moi ... j'étais moins nerveux par rapport à ça mais j'en connais un peu plus que mes trois copains au bureau puis c'est considérable ..." (ligne 255)
- (89) B. "... mais ... par contre ... je ne suis pas à point moi-même dans ça parce que la trousse ..." (ligne 166)

L'indétermination est également apparue dans deux cas de "ça" disloqués (comme dans l'exemple 71), un cas de terme de départ (exemple 54), un cas d'attribut (exemple 75) et un cas renvoyant à la structure N + conj + ça.

D'un point de vue syntaxique, nous pouvons donc conclure que le morphème "ça" de notre corpus privilégie les positions "terme de départ" (52 %) et complément (30 %), et se retrouve beaucoup moins souvent dans les autres positions "en dislocation" (12 %) et "attribut" (6 %). D'autre part, s'il est un terme de départ fréquent pour construire une prédication sur le mode de l'incertain (39 %), il semble aussi assez bien représenté (17 %) dans des constructions parataxiques (ça, ça; ça, c'est) ainsi que dans l'expression "c'est ça" et, de façon moins forte (5 %), à l'intérieur de l'expression "ça fait ... que" permettant de situer un procès dans le temps. Enfin, comme nous l'avons indiqué dans les paragraphes précédents, c'est lorsqu'il joue le rôle de complément, principalement celui de complément de verbe, que sa référenciation est la plus imprécise.

2.2.3 Stratégies discursives

Des points de vue théorique et méthodologique, la présente étude se situe dans le cadre de la linguistique de l'énonciation et de la pragmatique.

Jusqu'à présent, nous avons plutôt observé la complexité de l'acte de désignation engendré par le morphème *ça*. Nous voulons maintenant voir son rôle dans l'actualisation d'opérations discursives. Nous avons l'intention ainsi de nous pencher sur les types de stratégies discursives que favorise le morphème "ça" dans notre corpus. Nous disons bien "favorise" car c'est l'ensemble des opérations d'un énoncé qui concourent à la réalisation de l'opération discursive. Pour cerner ces stratégies, nous observons des régularités de construction d'énoncés dans lesquelles "ça" intervient et nous cherchons le rôle de ces énoncés dans la production de tel ou tel acte illocutoire, de telle ou telle visée cognitive ou argumentative. Ce lieu d'interrogation est d'autant plus important que la consigne de production donnée à l'interviewé amenait celui-ci à devoir exécuter certains actes illocutoires, tels raconter, expliquer, distinguer ... etc

L'analyse des stratégies discursives nous amène à observer les énoncés du point de vue des opérations énonciatives auxquelles renvoient les marqueurs linguistiques. Selon Antoine Culoli (1990), les marqueurs linguistiques de surface sont les traces d'opérations énonciatives par lesquelles le sujet énonciateur construit des valeurs référentielles et tout un système de repérage entre les énoncés et la situation d'énonciation afin d'aider à lever plus ou moins l'indétermination susceptible de frapper toute construction de représentation. On pourrait ainsi définir un énoncé ou un discours comme une mise en scène plus ou moins complexe de marqueurs d'orientation. Comme opérations de construction de l'énoncé, Culoli identifie plusieurs niveaux et plusieurs opérations:

- un niveau pré-linguistique où s'opère la sélection de notions (entités cognitives, résultant de l'articulation d'images individuelles et de représentations socio-culturelles) nécessairement prémisses d'une orientation primitive;
- un niveau prédicatif qui renvoie à la construction d'une relation prédicative: prédication, orientation (choix des voix), thématisation;

- un niveau énonciatif par lequel la relation prédicative est insérée dans l'espace référentiel d'un énonciateur . Ainsi interviennent différents modes de repérage qui renvoient aux opérations par lesquelles le sujet énonciateur fixe les coordonnées, le degré de validité de l'énoncé ou des notions traitées. A ce niveau, les catégories énonciatives identifiées par Culioli sont: la prise en charge, la quantification, le repérage spatio-temporel, le repérage modal, le repérage aspectuel et enfin la médiatisation (le discours rapporté).

Des points de vue discursif et cognitif, des linguistes (Georges Vignaux: 1988) ou des logiciens (J.-B. Grize: 1990) considèrent ces opérations énonciatives comme les traces de processus de construction de représentation grâce auxquelles le sujet énonciateur arrive à schématiser un univers de connaissance. Ainsi dans l'activité d'énonciation et d'enchaînement du discours, l'énonciateur organise des domaines notionnels, indique des propriétés générales ou particulières, identifie ou différencie, établit ce qui relève de son propos, ce qui n'en relève pas et ce qui pourrait constituer des cas frontières.

Nous allons donc observer comment le *morphème "ça"*, *en plus de jouer un rôle de désignation, peut aussi être perçu comme un élément important dans la réalisation de certaines stratégies discursives*. Il ne s'agit pas de négliger la fonction désignationnelle du pronom, mais plutôt d'élargir grâce à la considération d'opérations énonciatives, l'importance de son rôle jusqu'à la participation à certaines stratégies que nous définirons comme des bases schématiques permettant à la fois l'agencement particulier des marqueurs dans un discours et la visée d'intention que le locuteur veut sous-tendre à ce discours.

Nous avons retenu onze réalisations particulières de stratégies discursives avec le support du morphème "ça".

2.2.3.1 Des stratégies de confirmation ou de réfutation

Ces stratégies se sont matérialisées à travers les énoncés suivants: " c'est ça; ça ... je le sais pas; ça ... c'est sûr; ça ... c'est assuré à 80%; ça me situe" .

Il y a, en effet, des "ça" qui, tout en renvoyant à une source linguistique assez précise, constituée soit d'une proposition soit d'un ensemble de propositions, viennent former, si nous les replaçons dans le contexte discursif, des stratégies d'acquiescement plus ou moins partiel ou indiquent l'impossibilité d'assertions positives sur des faits. Ainsi, quand l'interviewé énonce "Ça me situe" suite à une interrogation, le morphème "ça" va référer anaphoriquement aux propositions antérieures de l'interlocuteur mais, en même temps, il est l'élément grâce auquel l'énonciateur va pouvoir plus ou moins assérer son niveau d'adhésion. A l'opposé, lorsque l'énonciateur dit "Ça, je le sais pas", nous pouvons observer que, sur le plan discursif, il se sert du morphème pour prédiquer une opération d'assertion négative.

Examinons de façon plus détaillée ces opérations dites de confirmation ou de réfutation face à des opinions ou des faits énoncés. Signalons d'abord que toutes les utilisations du "ça" dans de telles interventions se réalisent, dans notre corpus, à l'aide d'un verbe au présent de l'indicatif. Dans les deux cas suivants, par exemple, où nous retrouvons "c'est ça", nous avons affaire à un processus d'adhésion totale à une intervention:

- (90) B. "--... c'est pour empêcher des consultants extérieurs d'avoir accès à nos banques de données ...
 A. --... et au réseau ...
 B. --... et au réseau ... c'est ça ..."

(ligne 387)

- (91) B. "--... disons que celle qui fait du traitement de texte actuellement, elle a étudié sur le système Clay IBM ...par contre ... de sa propre initiative ... elle a demandé à suivre des cours sur d'autres appareils pour le cas où le système Clay sortirait du bureau et serait remplacé par un AES Data ...
 A. --... c'est elle-même qui l'a fait ...
 B. --... c'est ça ..."

(ligne 550)

Comme nous l'avons déjà laissé entendre, selon la perspective d'analyse que nous adoptons et qui est une perspective conversationnelle, nous ne nous occupons plus seulement des structures formelles, mais nous prenons en compte les activités déployées par les participants à l'interaction et aussi des processus plus larges d'attribution des significations. Ainsi, si telle n'était pas notre façon de

voir les choses, nous attribuerions au "ça" de ces deux énoncés un rôle uniquement anaphorique et nous parlerions simplement, pour ces deux séquences, d'une opération d'identification.

Au contraire, nous interprétons ce "ça" comme composant d'une formule indissociable qui, située dans le cadre d'un échange conversationnel entre deux interlocuteurs, vient démontrer une marque d'adhésion entière à une proposition déjà exprimée : "c'est ça" peut être ici glosé par "je suis entièrement d'accord avec ce que je viens d'entendre".

Ça intervient également dans des opérations de non-acquiescement et les énoncés, dans lesquels il apparaît, indique une impossibilité de prendre en charge un savoir ou d'évaluer une situation. Le discours du locuteur que nous étudions pose, en tout cas, à une occasion, une telle marque d'hésitation dans un segment de conversation qu'il réalise. Ainsi, dans:

- (92) B. "... mais ... disons que moi ... j'ambitionne ... entre autres ... qu'au moins les cinq filles que nous avons actuellement aient leur poste de travail ... soient capables de faire du traitement de texte et être capables d'entrer des données ... mais combien de temps ... ça ... je le sais pas ... je suis pas capable de répondre ..."

(ligne 534)

le "ça", bien sûr, réfère à une entité que la question soulève, à savoir "le temps que ça va prendre", mais il permet surtout de prédiquer l'assertion d'une incapacité à répondre. Dans le cadre d'un échange avec le coénonciateur, l'énonciateur pose une question rhétorique à laquelle il donne immédiatement une réponse. Et l'orientation de cette prise de position en est d'autant plus renforcée que l'énoncé subséquent "je suis pas capable de répondre" vient porter appui à la stratégie de réfutation qu'elle actualise.

Nous trouvons d'autres exemples, à l'intérieur de ce discours, où de telles opérations discursives sont élaborées, à l'aide de l'anaphorique "ça", comme dans:

- (93) B. "... tu vas avoir le notariat tel qu'il est et qui va rester tel qu'il est et puis tu vas avoir le notariat super informatisé ... il va se former deux formes de notariat ... ça ... c'est sûr ..."

(ligne 577)

- (94) B. "... non mais ... par contre ... la secrétaire ... d'une certaine manière ... question de copier du texte pour copier du texte ... ça c'est pas valorisant ... ça ... c'est sûr ..." (ligne 895)

Avec la construction parataxique "ça... c'est", associée à la modalité logique "sûr", nous nous rendons compte que le locuteur ne manifeste plus seulement un simple consentement, mais qu'il approuve sans aucune restriction le thème proposé. En (93), "il va se former deux formes de notariat" et, en (94), "copier du texte pour copier du texte n'est pas valorisant" font l'objet d'une conviction absolue. L'expression "ça ... c'est sûr" devient un schéma qui permet à la fois un repérage sur des affirmations et une prise de position reflétant plus qu'un simple acquiescement, nous pourrions dire une "sur-adhésion" du locuteur sur son propre dire.

La prochaine réalisation nous permet de constater une production différente des deux dernières stratégies d'acquiescement. Cette fois, l'énonciateur acquiesce en jouant sur un gradient, c'est-à-dire sur une échelle de validation. Il indique sa position à l'intérieur du domaine mais désigne par la quantification le degré de sa confirmation :

- (95) B. "... d'ailleurs ... il va se créer certainement un service à la Chambre des Notaires ... ça ... c'est assuré à au moins 80 % ... au moment où on se parle ..."

(ligne 632)

Il est d'ailleurs possible de percevoir ce gradient quand on compare cette formule "ça ... c'est assuré à 80 %" à la précédente "ça ... c'est sûr". L'énonciateur accomplit, en fait, ici une assertion qui n'est basée ni sur de l'absolu, puisqu'il accompagne sa prédication d'une détermination quantitative réductive (à au moins 80 %), ni sur du permanent, car il situe son assertion par rapport au moment de l'énonciation (au moment où on se parle).

Enfin, l'observation du texte suivant nous montre combien il est parfois difficile de délimiter l'ensemble des éléments impliqués dans une stratégie discursive.

- (96) A. "-- ... donc ... quels sont ... au niveau des praticiens ... les difficultés rencontrées ... les blocages ... c'est-à-dire ce qu'on vise ... c'est dans le futur...comment expliquer mieux l'introduction de cet

appareil étrange qui peut créer des peurs ... des angoisses et ... bien sûr ... on va comparer ça de la même manière .. bon ... comme c'est un travail de recherche sur des processus mentaux ... des modifications mentales que ça amène dans le raisonnement ... dans l'analyse ... dans la synthèse qu'on fait des tâches ... on n'a pas besoin de faire d'enquête sociologique complète ... ni de décrire un secteur... c'est plutôt de comparer des situations... on va comparer ici avec des secrétaires qui commen-cent à être informatisées et qui ont pas mal de difficultés ... c'est plutôt qu'est-ce qui se passe au niveau ... selon des niveaux d'instruction ... d'objectifs qu'on se donnent ... ce qui se passe quoi ... ché pas si je vous ai à peu près éclairci ...

B. -- ... ça me situe ... pourquoi d'ailleurs avez-vous ...

(ligne 30)

L'énoncé "ça me situe", produit par le notaire, a une implication en même temps à gauche et à droite de son occurrence propre : le "ça" renvoie à des énoncés antérieurs produits par l'interviewer et le verbe "situer" suivi de la question "pourquoi d'ailleurs avez-vous ..." laisse filtrer un sentiment d'incomplétude. Le locuteur réalise ainsi une stratégie d'acquiesrement partiel, c'est-à-dire qu'il arrive à se repérer par rapport aux propos de l'interlocuteur mais ne saisit pas encore l'entièreté du domaine.

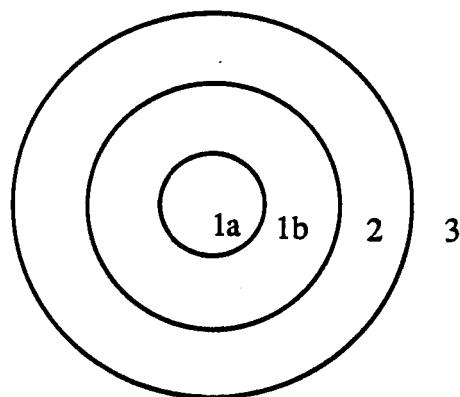
L'énoncé réalisé indique d'une part l'introduction du locuteur dans le thème proposé et d'autre part la construction d'un gradient quant à la position que ce même locuteur occupe. Pour expliquer plus précisément le processus, disons que le notaire, à l'aide du "ça", renvoie aux propos de l'interlocuteur pour signaler que ce dernier lui a fourni la quantité d'information suffisante pour se situer dans le macrothème de l'interview. Puis il vient faire connaître sa position grâce à la structure de pronoms contrastés: ça (pronome anaphorique en rupture par rapport à la situation d'énonciation) et me (repérage d'identification par rapport au sujet de l'énonciation). On note que l'énonciateur thématise son rapport aux propos du coénonciateur et non sa relation intersubjective avec ce dernier puisqu'il n'a pas dit "Vous m'avez éclairé". Le "ça" est utilisé dans le cadre d'une rupture interlocutoire, c'est-à-dire que l'interlocuteur a d'abord thématisé à partir de "je" alors que le locuteur, lui, a rethématisé à partir de "ça".

Ainsi, le morphème "ça" contribue à la formation de stratégies de confirmation tantôt absolue, tantôt intermédiaire ou encore de stratégies de réfutation de propos ou de faits énoncés antérieurement par le locuteur lui-même

ou l'interlocuteur. Nous retrouvons donc, dans ces variations des stratégies d'acquiescement ou de réfutation, l'instabilité désignationnelle du "ça" dont nous avons parlé plus haut.

2.2.3.2 Des stratégies de construction du domaine notionnel

Pour observer les stratégies de construction du domaine, il faut nous rappeler quelques notions développées par Culoli (1990: 83-89) sur l'activité de langage. Pour lui, l'énoncé est la manifestation de la construction de valeurs référentielles par un sujet énonciateur. L'expression "valeurs référentielles" indique qu'il n'y a pas de relation directe entre les mots, les énoncés, les discours et ce à quoi ils renvoient. La valeur référentielle représente toujours une construction du sujet. Le concept de domaine notionnel revient à envisager une classe d'occurrences de la valeur référentielle et, d'un point de vue qualitatif, à construire un espace topologique qui permet de distinguer ce qui a les propriétés de ce dont on parle (intérieur du domaine), ce qui n'a pas vraiment ou a plus ou moins les propriétés requises (frontière) et enfin ce qui est tout à fait autre (extérieur).



1. Intérieur : a. prototype: "L'informatisation, c'est essentiellement l'adaptation à l'outil ..." b. simple identification qualitative: "L'informatisation, c'est l'introduction des ordinateurs ..."
2. Frontière : "L'informatique, ce n'est pas vraiment de l'intelligence, mais ce n'est pas non plus de la mécanique ..."
3. Extérieur: "Les jeux vidéo n'ont rien à voir avec l'informatisation ..."

Certains "ça" de notre corpus rentrent dans des énoncés de délimitation du domaine notionnel. Dans le segment de discours suivant, par exemple,

- (97) B. "... moi je leur ai dit ... comme pratique ... c'est pas avoir accès aux banques de données qui presse pour moi ... pour le moment ... c'est de faire ... de monter un dossier et de le rendre ... de le passer par toutes les étapes de A à Z ... de l'arrivée du client jusqu'à émission du reçu ... quand les honoraires sont payés ... bien tout ce cheminement-là là ... c'est ça qui est mon problème ... avoir accès aux banques de données ... pour le moment ... ça moins d'importance..."

(ligne 77, 78)

nous pouvons observer qu'il y a, dans un premier temps, établissement d'un contraste entre ce qui , pour le locuteur, renvoie à l'informatisation et ce qui n'est pas inclus dans le processus d'informatisation, au moment où son discours a été produit. Pour y parvenir, le locuteur pose un ensemble de procès (faire, monter un dossier ...) qu'il reprend par une anaphore nominale (tout ce cheminement-là). Cette anaphore nominale devient le repère constitutif de l'énoncé à partir duquel est repéré l'énoncé "c'est ça" + proposition relative restrictive. Toute cette opération permet d'établir une relation d'identification qui va d'un plus déterminé (tout ce cheminement-là) vers du moins déterminé (mon problème). Par le déterminant possessif (mon), le terme "vague" (problème) est repéré par rapport au sujet énonciateur. Le locuteur construit l'intérieur du domaine de la notion "informatisation" (tout ce cheminement-là est mon problème), reléguant dans la partie extérieure du domaine tout ce qui ne fait pas partie de ce cheminement , comme , par exemple, "avoir accès aux banques de données".

Dans le même segment de discours, nous pouvons également remarquer une opération de stabilisation de la notion "informatisation". En reprenant ce qui est l'extérieur de son domaine (avoir accès aux banques de données), le locuteur joue sur ce qui est, pour lui, primordial à propos de l'informatisation. Dans une structure disloquée, il utilise le morphème "ça" pour passer de l'extérieur du domaine vers l'intérieur et cet extérieur, il le modalise appréciativement.

Le "ça" participe donc, dans le dernier cas, à une stratégie d'identification de l'intérieur et de l'extérieur du domaine, puis à une stratégie de stabilisation de la notion, par un déplacement de l'extérieur vers l'intérieur de ce domaine.

La délimitation du domaine peut revenir à une simple délimitation de l'extérieur comme en témoigne l'extrait suivant:

- (98) B. "-- ... en fin de compte ... les autorités ont quand même persisté à faire une étude sur les banques de données et les banques de données qui pouvaient être utiles à l'ensemble des notaires ... ça ...ça été fait ... à des coûts assez importants ... alors cet inventaire-là est fait ... le type d'appareil ... le serveur-là pour les banques de données ... on a réussi à établir quelque chose ... "
 A. -- ... et ça ... c'est en fonctionnement ? ...

B. -- ... même pas ...

A. -- ... même pas ...

B. -- ... ça ... ça été suspendu ... après que le rapport ait été préparé ... tout a été suspendu parce que de ce comité-là ... nous étions deux notaires particulièrement intéressés par la gestion de bureau ... on leur a dit encore ... "écoutez ... nous autres ... c'est beau ce qui vient d'être préparé ... mais c'est pas ça ... c'est pas ça qu'on veut ..." (ligne 92b)

Le morphème "ça" apparaît ici encore dans la structure "c'est ... ça" qui construit une relation d'identification orientée qui va du déterminé (ce qui vient d'être préparé) à de l'indéterminé (ça qu'on veut). La négation (pas) permet cette fois au locuteur d'évacuer de l'intérieur non mentionné de son domaine le référent de "ça" (ce qui vient d'être préparé) et ainsi de poser le complémentaire linguistique (ce qui vient d'être préparé n'est pas ce qu'on veut) . La structure "c'est pas ça qu'on veut" indique le complémentaire comme ne constituant pas la visée de l'énonciateur.

Dans l'extrait suivant,

(99) B. "--... peut-être que certains fonctionnaires ... soit de la Chambre des Notaires ou du gouvernement ... pourraient avoir des accès qui ... dans le fond ... n'auraient pas lieu ... n'auraient pas lieu d'exister ...

A. --... non ... ça peut jouer comme une inquiétude chez les notaires ...
B. --... oui ... mais ça ne sera pas là le principal problème ... le principal problème ... ça va être l'implantation ... c'est un élément de l'implantation ... "

(lignes 403, 404)

le "ça" intervient dans une séquence où l'énonciateur renvoie aux propos du coénonciateur comme constituant le complémentaire d'un domaine. Le connecteur d'opposition "mais", la structure négative, l'adjectif modal (principal) indiquent clairement une rupture qualitative dans la construction du domaine notionnel. Après donc une délimitation d'un extérieur, l'énonciateur, grâce à une structure disloquée "le principal problème ... ça va être l'implantation ... c'est un élément de l'implantation" circonscrit ce qui dans le processus d'informatisation le concernait ou était le plus important.

Enfin, le locuteur peut se servir du "ça" pour communiquer la non-complétude d'une notion, laissant flotter celle-ci dans une zone se situant entre l'intérieur et l'extérieur du domaine.

(100) B. ".... d'ailleurs ... il va se créer certainement un service à la Chambre des Notaires ... ça ... c'est assuré à au moins 80 % .. au moment où on se parle ... pour penser à la mise à jour continue du répertoire de droit .. des formulaires de la Chambre des Notaires ... de tenir à jour les banques de données ... d'apporter les modifications nécessaires aux logiciels ... mais peut-être qu'au début ... ça va être des techniciens en informatique ... mais vraisemblablement ... il y a des notaires qui vont se joindre à ce service-là pour toujours dire aux techniciens ... bon ... c'est beau que tu fasses ça de telle manière ... mais il faudrait que tu penses que quand le notaire va faire tel type de transaction ... lui ... il faut qu'il ait ... qu'il puisse aller chercher telle information ailleurs et etc ...

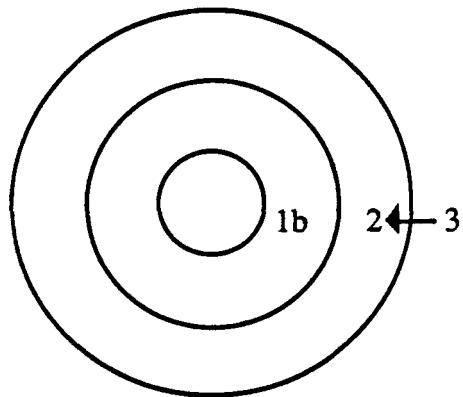
A. c'est ça ...

B. mais ce service-là ... je ne sais pas si le président de la Chambre des Notaires m'entendait ... mais en tout cas ... non mais y reste que ça pourrait être ça ... ce qui est ... qu'à ce service-là ... soit attaché un groupe de notaires qui seraient ..."

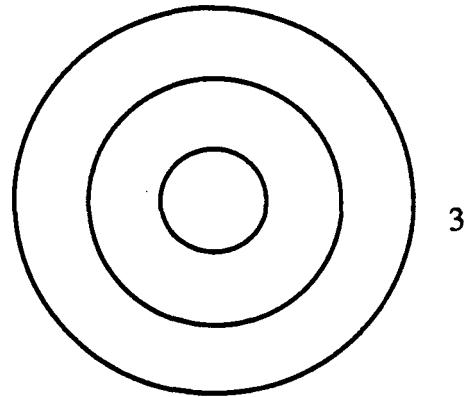
(lignes 636, 646b)

Dans (100), nous avons un récit d'événements au futur relatant ce qui est planifié à la Chambre des Notaires concernant le processus d'informatisation. L'interviewé arrive difficilement à cerner les étapes du processus et à identifier leurs effets ou la manière dont elles se dérouleront. On voit alors l'énonciateur jouer sur l'intérieur du domaine et sur la frontière. "Ça pourrait être ça" est une modalité du non-certain qui témoigne d'une opération cognitive d'approximation.

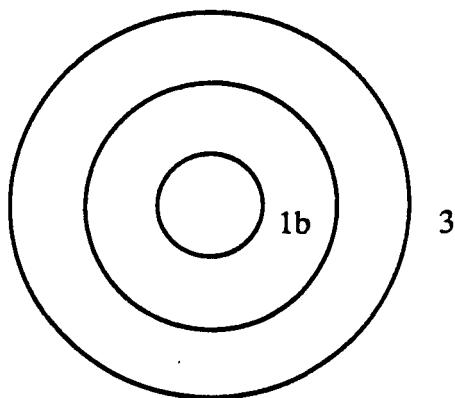
Nous pourrions représenter graphiquement les quatre cas de participation du "ça" à des stratégies de délimitation du domaine notionnel de la façon suivante:



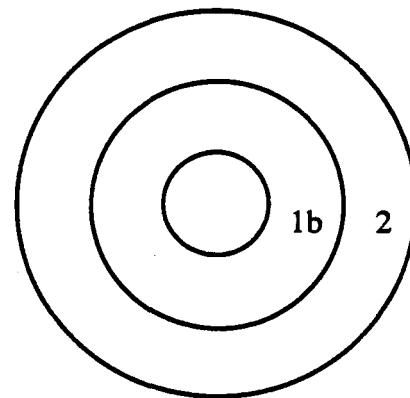
Cas 1: Délimitation de l'intérieur et de l'extérieur du domaine, et déplacement de l'extérieur vers l'intérieur



Cas 2: Délimitation de l'extérieur du domaine



Cas 3: Délimitation de l'extérieur du domaine, suivie d'une délimitation de l'intérieur



Cas 4: Délimitation de l'intérieur et de la frontière du domaine

Nous pouvons tirer les constatations suivantes des énoncés dans lesquels intervient le morphème "ça" et qui indiquent le travail de construction d'un domaine notionnel. Il appert que, lorsque le locuteur utilise le "ça" dans une stratégie de délimitation de la notion reliée à ses problèmes personnels ou à ceux de son entreprise (cas 1 et 3), c'est pour en cerner précisément l'intérieur et l'extérieur, alors que quand il s'agit de la notion concernant ses besoins en informatisation et ceux des autres notaires (cas 2), ce n'est que pour en circonscrire l'extérieur. Pour ce qui est des méthodes d'implantation de l'informatisation (cas 4), nous pouvons observer que le morphème n'est employé par le locuteur que pour ancrer la notion

près de la frontière du domaine, c'est-à dire pour la situer entre ce que va être vraiment l'implantation pour lui ou ce qu'elle ne sera vraiment pas.

2.2.3.3 Des stratégies d'illustration

Deux utilisations du "ça" , renvoyant à ce qu'on pourrait appeler une illustration par quantification déictique, ont été relevées dans le corpus. En effet, l'énonciateur, grâce à un geste ostentatoire, construit la valeur référentielle du "ça". Ces actes illocutoires d'illustration déictique apparaissent comme justification d'arguments par lesquels l'énonciateur asserte des difficultés durant le processus d'informatisation. Et le "ça" inclut toujours une valeur modale dépréciative.

(101) B. "... j'ai pas été capable de prendre connaissance de tout le document ... il y en a ça d'épais ..."

(ligne 151)

(102) B. "... bien ... disons que les journées d'étude qui sont prévues par la Chambre des Notaires au mois d'octobre sont justement pour permettre aux notaires de faire le diagnostic ... premièrement de ce qui existe chez eux ... puis de cerner les problèmes ... mais des problèmes ... j'en ai ... tiens ... j'ai la tête large comme ça ..."

(ligne 358)

2.2.3.4 Des stratégies de narrativisation

Comme il avait été demandé à l'interviewé de raconter et d'expliquer le processus d'informatisation dans son entreprise, il n'est pas surprenant de relever dans son discours des énoncés dans lesquels le "ça" participe à des stratégies de narrativisation. Deux utilisations du "ça" nous semblent jouer un rôle particulier dans le récit des événements.

En premier lieu, l'emploi du morphème dans la construction parataxique "ça , ça..." vient produire un temps d'arrêt dans le déroulement du récit, créant ainsi un effet de pointage très fort sur un moment particulier des événements décrits. Les deux occurrences suivantes témoignent d'une telle stratégie:

(103) B. "... en fin de compte ... les autorités ont quand même persisté à faire une étude sur les banques de données et les banques de données qui pouvaient être utiles à l'ensemble des notaires ... ça ... ça été fait ... à des coûts assez importants ... alors cet inventaire-là est fait ..."

(ligne 81)

(104) B. "--... le type d'appareil ... le serveur-là pour les banques de données ... on a réussi à établir quelque chose ...

A. -- et ça ... c'est en fonctionnement ...

B. -- ça ... ça été suspendu ... après que le rapport ait été préparé ... tout a été suspendu parce que de ce comité-là ... nous étions deux notaires particulièrement intéressés par la gestion de bureau ..."

(ligne 88)

Avec un premier "ça", à la fois anaphorique et repère constitutif d'une prédication construite à la forme passive, il y a ici l'effet d'un temps d'arrêt dans le récit pour indexer un moment important dans le processus d'informatisation ("une étude sur les banques de données..." en (103) et "le quelque chose qu'on a réussi à établir..." en (104)). Et ensuite, il y a redémarrage du récit, à l'aide d'un deuxième "ça", cette fois anaphorique et terme de départ de la relation prédicative, comme pour réamorcer une linéarité interrompue. Ce redémarrage s'accompagne d'une paraphrase, la prédication opérée sur le "ça" terme de départ de la relation prédicative étant reformulée dans la suite du discours: nous retrouvons ainsi après le premier énoncé "cet inventaire-là est fait" et, après le deuxième, "tout a été suspendu".

La structure "SN ... ça ..." semble jouer un rôle un peu différent lors du récit des faits. Avec cette structure, on ressent moins l'effet de rupture narrative et d'insistance sur un moment particulier du processus. Elle semble plutôt marquer une continuité, comme nous pouvons l'observer dans les extraits suivants:

(105) B. "... CGI ... une firme de consultants ... assez important comme firme ... au moins six cents employés dans ça ... alors ... l'étude ... ça nous a pris à peu près un huit à dix mois avant qu'on établisse qu'est-ce qu'on veut avec cette demande ..."

(ligne 102)

(106) B. "... oui ... mais ça ne sera pas là le principal problème ... le principal problème ... ça va être l'implantation ..."

(ligne 404)

2.2.3.5 Des stratégies de localisation temporelle

Toujours dans le cadre de la narration du processus d'informatisation, le locuteur assez régulièrement repère temporellement les événements réalisés par rapport au temps de l'énonciation. Il construit ces stratégies à l'aide de la structure "ça fait ... que" qui, comme le décrit J. J. Franckel (1989: 206), "identifie une mesure établie à partir du temps de l'énonciation à une classe de temps homogène déterminée relativement à la localisation d'un procès".

En d'autres termes, "ça fait ... que" sert à l'énonciateur, après avoir asserté l'avènement de tel ou tel fait, à lui donner un cadre de validation temporelle repéré différentiellement par rapport à la situation d'énonciation. Le corpus nous offre des occurrences variées de cette stratégie:

- (107) B. "... puis progressivement ... effectivement ... ce qui s'est passé ... c'est que récemment ... ben récemment ... ça fait neuf mois maintenant ... la Chambre des Notaires avait engagé une firme qui s'appelle CGI Montréal ..."

(ligne 95)

- (108) B. "... le notaire qui a cinquante ... en tout cas ... peu importe l'âge ... mais pour être sûr ... en tout cas ... prenons un notaire qui a soixante ans ... actuellement ... demain matin ... il ne rentrera pas le système chez nous ... il ne changera pas ses méthodes de travail ... ça fait quarante ans qu'il travaille de la même manière ..."

(ligne 581)

- (109) B. "... sauf que moi je travaillais dans une autre étude mes collègues de même ... et à un moment donné ... on sort de ces quatre études et on s'en vient avec nos caisses de dossiers ... nos pupitres ... nos fauteuils puis on s'installe dans un même local ... ça fait cinq ans qu'on n'a pas été capable encore d'uniformiser certaines choses entre nous ..."

(ligne 342)

2.2.3.6 Des stratégies d'orientation métadiscursive

Les "ça" de notre corpus surviennent également dans des énoncés, que nous appelons métadiscursifs. Ces énoncés servent à l'énonciateur à poser de

véritables consignes de lecture qui structurent l'organisation textuelle des propos ou leur organisation argumentative.

Ainsi l'énonciateur indique qu'il met en parallèle des propos (parallèlement à ça) , qu'il renvoie au point de vue selon lequel il faut envisager les problèmes (de ce point de vue-là) , qu'il pose des limites à une constatation (de ce côté-là) ou qu'il extensionne ses propos:

- (110) B. " ... là ... voyez-vous ... la production du guide de gestion était prévue pour le mois de mai ... effectivement ... au mois de mai ... le guide est près ... ce qui va permettre au notaire qui veut changer ses méthodes de travail demain matin ... à compter du mois d'octobre ... quand il aura eu de l'aide à l'implantation ... il va pouvoir transformer son bureau pour l'adapter à de nouvelles méthodes de gestion ... parallèlement à ça ... ce qui se prépare actuellement ... c'est l'informatisation ..." (ligne 436)

- (111) B. "... par contre ... il y a peut-être des données financières qui sont strictement personnelles aux associés du bureau ... aux notaires du bureau ... ça ... de ce point de vue-là ... probablement qu'avec des codes ... c'est possible de leur couper la possibilité ... savoir comment on gagne chaque mois ... etc..." (ligne 375)

- (112) A. "-- ... donc ... il peut y avoir une crainte qui est celle d'une dégradation du métier au sens perte d'originalité ou même accès au secret pour les secrétaires ou ...
 B. -- ... l'accès au secret ...
 A. -- oui ... vous ne pensez pas ...
 B. -- ça ... de ce côté-là ... on n'a pas beaucoup de craintes ..." (ligne 367)

- (113) B. "... alors ... si on veut l'implantation chez nous ... je vais avoir un problème avec les associés ... je vais avoir un problème avec les secrétaires ... puis ... en plus de ça ... c'est que l'autre problème ... c'est que ... actuellement ... on a de la misère à sortir notre travail ... à finaliser notre travail ... parce que on en a ..." (ligne 268)

2.2.3.7 Des stratégies incidentielles

Nous appelons stratégies "incidentielles" celles par lesquelles se crée un effet de mise en contact immédiate du référent de "ça" et du sujet énonciateur , dans

une structure syntaxique où le marqueur de l'énonciateur est en position de complément d'objet . Ces stratégies se forment toujours à l'aide de pronoms contrastés: ça (pronome en rupture par rapport à la situation d'énonciation) et me ou nous (pronoms d'identification par rapport au sujet de l'énonciation).

Les stratégies incidentielles sont utilisées dans le but d'indiquer les effets ou les conséquences d'une situation sur l'énonciateur. Ces effets incidentiels s'accompagnent toujours d'une appréciation positive ou négative ou d'une modalité de visée par laquelle l'énonciateur indique un souhait ou une attente :

- (114) B. "... mais moi-même je vais avoir de la misère ... je voyais ça l'autre jour ... pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ..." (ligne 222b)

- (115) B. "... on aurait peut-être dix secrétaires actuellement au lieu d'en avoir cinq ... parce que ça nous a donné beaucoup d'efficacité en terme de p'reparation d'actes ..." (ligne 291)

- (116) B. "... on est quatre notaires à se garoucher sur la même secrétaire et c'est elle qui règle tout le traitement de texte ... puis ... à compter du moment où on a eu ça ... ça nous a rendu un service énorme ..." (ligne 287b)

- (117) B. "... premièrement ... d'une certaine manière ... financièrement ... ça fait un coup sur le moment ... mais ça nous a empêché d'engager ..." (ligne 289)

- (118) B. "... c'est que l'autre problème ... c'est que ... actuellement ... on a de la misère à sortir notre travail ... à finaliser notre travail ... parce que on en a ... alors ça nous prendrait du monde supplémentaire ... soit des secrétaires ... soit d'autres notaires ..." (ligne 270)

2.2.3.8 Des stratégies de déresponsabilisation

Il arrive que, dans certains cas, la confrontation locuteur-informatisation prenne une allure de renversement de rôle. Nous avons, dans l'exemple qui suit, un cas qui illustre bien cette stratégie que nous pouvons appeler "stratégie de

déresponsabilisation", en ce sens que le locuteur, en l'employant, donne l'impression de perdre la responsabilité de ses propres actes:

- (119) B. "... oui ... on l'a faite un peu en partie également ... l'informatisation ... en terme de gestion financière ... la comptabilité ... je l'ai faite moi-même sur notre appareil pendant un certain temps mais là ça me demandait mes samedis et dimanches pour pouvoir entrer les données parce que les secrétaires ne voulaient pas y toucher ... "

(ligne 303)

On peut voir dans cet extrait une série de prises en charge d'identification impliquant le sujet énonciateur en position d'agent (on, je), puis rupture de cette prise en charge, et le "ça" renvoyant à la situation de l'informatisation devient l'agent d'un procès qui s'impose à l'énonciateur. En d'autres termes, la situation ou l'objet finit par contrôler la vie de l'énonciateur.

2.2.3.9 Des stratégies de dépréciation

Les "ça" utilisés par le notaire révèlent dans certaines occurrences de son discours des stratégies de dépréciation , c'est-à-dire que les morphèmes sont employés par l'énonciateur pour communiquer une dévalorisation d'un objet ou d'une situation et l'intonation est assez explicite à ce propos. Ce que Le Bidois et Le Bidois et Martinet disaient, concernant l'utilisation du "ça" pour une stylistique de dépréciation ayant trait à une personne, peut porter, comme nous pouvons le constater, aussi sur des objets et avoir un effet méprisant.

- (120) B. "... écoutez ... on vient de recevoir ça ... la trousse d'implantation ... je l'ai pas encore ... j'ai pas été capable de prendre connaissance de tout le document ... il y en a ça d'épais ..."

(ligne 149b)

Dans l'occurrence (120), le "ça" permet au locuteur d'apporter une modalisation appréciative péjorative, transmettant à l'interlocuteur une critique envers la trousse d'implantation qui représente une source de travail supplémentaire.

- (121) B. "... nos secrétaires ... mais je ... on a une secrétaire qui fait du traitement de texte à temps plein ... l'autre à mi-temps ... les trois autres n'en font pas du tout ... dans ça ... il y a deux secrétaires ... une

madame qui est chez nous depuis dix-sept ans ... qui travaille dans une étude de notaires depuis six-sept ans ... l'autre ... une quinzaine d'années ... ces madames-là ... il n'est même pas question de leur mettre un appareil de traitement de texte entre les mains ... ah non ... ah non ... elles ne veulent pas ... c'est épouurant ... ça brûle ... ça..."

(ligne 266b)

En (121), la prononciation du morphème avec une certaine intonation par des personnes réticentes à l'informatique, comme le rapporte l'énonciateur, indique un dénigrement de l'objet. En dénommant l'ordinateur par un "ça" et en le pointant du doigt, l'énonciateur pose un mépris maximal face à l'objet, lui dénierant même le substantif qui l'identifie.

2.2.3.10 Des stratégies de connivence référentielle

Plus particulièrement au début de son discours (les occurrences relevées apparaissent dans le premier tiers de celui-ci), l'énonciateur accomplit des stratégies de renvoi au macrothème. En d'autres termes, il se sert du "ça" pour renvoyer au thème principal de l'entrevue, qui est "l'informatisation", sans pour autant que le terme lui-même soit explicitement mentionné dans le cotexte. Nous voyons, dans l'extrait suivant,

(122) B. "... mais moi-même je vais avoir de la misère ... je voyais ça l'autre jour pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ... "

(ligne 223)

le notaire reprendre la notion d'ensemble qui est l'objet discursif du débat et qui se présente comme une macronotion autour de laquelle un consensus aurait eu lieu et qu'on pourrait réactiver à tout moment. Le "ça", en fait, renvoie au terme "informatisation", non cité précédemment, et dont l'instanciation est guidée par une certaine connivence, c'est-à-dire par une connaissance partagée entre le locuteur et l'interlocuteur.

On peut distinguer quelques contextes de renvoi à la macronotion. Ainsi lorsque l'énonciateur oppose ce qui se fait par rapport aux potentialités globales de l'informatisation:

(123) B. "... alors le premier module que moi je verrais dans mon bureau ... c'est le traitement de texte ... ensuite gestion de dossiers puis un peu de gestion financière et ça va plus loin que ça ..." (ligne 251a)

ou lorsque l'énonciateur renvoie sur le mode du non-certain aux conséquences futures de l'informatisation:

(124) B. "--... je trouve le processus tellement important, tellement considérable que je ne sais pas jusqu'à quel point je vais pouvoir embarquer ..."

A. --... est-ce que vous trouvez que ça remet en cause la façon de travailler ...

B. --... oh ... oui ... ça va remettre en cause ... la gestion des dossiers ... la façon d'ouvrir le dossier ..."

(ligne 236)

ou encore lorsque l'énonciateur évalue, apprécie, juge les conséquences de l'informatisation, soit sur lui, soit en général:

(125) B. "... alors j'ai dit ... ce que j'ai dit à ce moment-là aux membres du comité ... je voudrais moi ... je suis prêt malgré mon âge ... j'ai 42 ans ... je serais prêt ... même avec difficultés ... à reprendre certaines de mes manières de travail pour pouvoir m'adapter à quelque chose qui pourrait être informatisé éventuellement ... Ça va être la période, ça va être la partie difficile ... disons ... de ça ..."

(ligne 117b)

(126) B. "... je vous dis que j'ai été un de ceux qui a gueulé le plus fort pour essayer d'établir ... d'uniformatiser les méthodes etc ... j'ai une espèce de réticence ... ça commence à me faire peur ..."

(ligne 245)

2.2.3.11 Des stratégies de brouillage notionnel

Avec le "ça", l'énonciateur donne parfois une portée plus large au référent auquel il renvoie; nous dirons qu'il utilise le morphème pour accomplir des actes d'élargissement du domaine. Ces stratégies se produisent principalement lors de moments d'indécision dans le discours, alors que l'énonciateur ne peut référer à tous les éléments d'un domaine, et manifestent ainsi une difficulté d'appropriation de ce domaine.

- (127) B. "... c'est qu'en fait ... il y a le traitement de fichiers ... banques de données ... banques de données externes ... création de banques de données internes ... ensuite ... un paquet d'éléments qui fait que ... globalement ... tout ça ... c'est épourant ..." (ligne 254)

- (128) B. "... le choix ... la vérification des logiciels existants ... la création de certains logiciels ... parce que ... en fait ... comme je le disais tantôt ... il y aurait ... je ne les ai pas tous énumérés ... il y a huit modules différents ... gestion de temps ... gestion financière ... etc ... alors ... il y a tout ça qui est en train de se bâtir et ..." (ligne 441)

Dans les occurrences (127) et (128), le morphème "ça" participe à une stratégie de globalisation en se combinant avec le quantificateur (tout). L'effet produit ici est un flou délimitatif du référent de "ça" et l'interlocuteur ne manque pas de s'interroger sur l'étendue de la notion. "Ça" fonctionnerait comme une cataphore puisque son remplissage pourrait se faire à la discrédition du coénonciateur.

Les stratégies de brouillage interviennent également dans des moments d'indécision concernant la localisation d'un événement ou encore lors de la reformulation d'une notion.

- (129) B. "... alors ... l'étude ... ça nous a pris à peu près un huit à dix mois avant qu'on établisse qu'est-ce qu'on veut avec cette demande ... l'histoire des banques de données est revenue à travers ça ... puis ..." (ligne 104)

En (129), lorsque le notaire fait une description des mesures prises par la Chambre des Notaires concernant l'informatisation, on n'arrive pas à cerner précisément ce à quoi renvoie "ça". Dans "l'histoire des banques de données est revenue à travers ça", l'énonciateur utilise un "ça" imprécis qui peut reprendre soit le moment particulier "avant qu'on établisse ce qu'on veut avec cette demande" soit référer à un concept plus large non exprimé explicitement dans le contexte, mais renvoyant à tout ce qui s'est passé au cours du processus de l'informatisation à la Chambre des Notaires.

- (130) B. "... alors ... il y a déjà tout un système de bâti pour son acte de vente ... il va en avoir pour les contrats de mariage ... les testaments ... etc ... et toutes les étapes ... en fait ... comment je dirais ça ..." (ligne 149a)

En (130), le "ça" apparaît dans le cadre d'une interrogation, qui est une tentative de reformulation, précédée d'ailleurs d'un marqueur de précision (en fait). Le morphème intervient ici dans un énoncé qui est la trace d'une difficulté de dénomination précise d'un lexème ou de l'explication d'une proposition.

Enfin, dans les séquences où le locuteur fait la description de ses principaux problèmes, le "ça" permet au locuteur de renvoyer à un champ sémantique surchargé selon son point de vue, soit parce qu'il n'est pas compétent dans le domaine (131), soit parce que la situation est trop complexe (132) .

- (131) B. "... "il va y avoir des cours régionalisés ... des cours ici en région le deux ou trois octobre ... c'est un peu embêtant pour moi de vous décrire tout le système ... il faudrait quasiment que visuellement ... je puisse vous montrer un document ... mais ... par contre ... je ne suis pas à point moi-même dans ça parce que la trousse ... j'ai vu mes documents l'autre jour ... comment ... par quoi je vais commencer ..." (ligne 166)

- (132) B. "... j'ai gueulé très fort pour en venir à l'informatisation du bureau où j'ai travaillé ... ça fait trois ans que je travaille à la Chambre des Notaires avec des réunions régulières et tout ça ... mais moi-même je vais avoir de la misère ... je voyais ça l'autre jour pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ..." (ligne 222a)

Conclusion

Cette recherche se voulait une contribution à l'analyse du morphème "ça" dans un corpus oral. Ce morphème nous est apparu tantôt comme une anaphore, tantôt comme un déictique. Nous avons alors essayé de mieux cerner ces deux notions pour déboucher sur les approches récentes qui les traitent dans une perspective énonciative et cognitive. Ainsi s'agissant de l'anaphore, nous nous situons bien loin de cette approche qui considérait le phénomène comme "un processus syntaxique consistant à reprendre, par un segment, un autre segment du discours" et qui estimait toute déviation à cette définition comme une erreur grammaticale.

La démarche suivie

Au départ de notre travail, nous avions l'intention de considérer tous les anaphoriques du texte. En définitive, nous avons dû nous limiter au marqueur "ça" tout d'abord en raison de l'intérêt qu'il semblait susciter et ensuite à cause de l'abondance de ses apparitions. La démarche suivie a consisté, dans un premier temps, à relever les distributions syntaxiques du morphème ainsi que les opérations énonciatives (repérages prédictifs, temporels, aspectuels, situationnels, modaux, etc...) des énoncés dans lesquels apparaissait ce morphème. Cette partie du travail aurait pu être fort simple si elle avait été appliquée à un discours écrit; mais elle s'est avérée très complexe du fait qu'elle portait sur le discours oral, dont on sait que l'ordonnancement n'est pas nécessairement le même que celui du discours écrit. Dans un deuxième temps, nous avons tenté de percevoir des régularités de construction et d'intrication d'opérations énonciatives pour voir comment elles contribuaient à la réalisation de stratégies de discours et d'argumentation.

Les résultats obtenus

Notre questionnement s'est d'abord concentré sur l'identification de la référence du morphème "ça". Il est clairement apparu que ce travail était ardu et que les explications traditionnelles , souvent d'ailleurs tirées du texte écrit, étaient insuffisantes. Considérer tous les anaphoriques du discours oral qui n'ont pas de référents évidents comme déviants refléterait une vision bien imparfaite de la langue et reviendrait encore à plaquer l'oral sur l'écrit. L'explication du parcours allant de l'anaphorique "ça" à une valeur référentielle en faisant appel à des notions telles que celles de "mémoire discursive" ou encore de "connaissances implicites" semble correspondre à une démarche beaucoup plus productive, surtout lorsqu'il s'agit du discours oral spontané.

L'observation textuelle du morphème nous a permis de constater que, d'une part, la fonction syntaxique dominante dans le discours étudié est celle d'un "ça" sujet qui joue le rôle de support d'assertions prenant forme dans des énoncés de type déclaratif; et que, d'autre part, c'est lorsqu'il prend la position de complément, principalement celui de complément de verbe, que le marqueur laisse le plus souvent place à de l'imprécision.

L'inscription de ce travail dans les cadres de la pragmatique et de l'argumentation nous a ensuite amené à poser différemment la construction du sens. Le sujet énonciateur veut-il uniquement renvoyer au monde, c'est-à-dire représenter des faits ? Veut-il communiquer et éprouver son dire dans la transparence de l'énoncé ? Notre analyse montre que les modes d'intervention du sujet dans son discours sont multiples et d'une grande complexité . Il nous a paru plus productif d'accrocher les phénomènes à des stratégies de discours et d'argumentation; et, dans ce cadre, même certaines instabilités ou ambiguïtés de référenciation du marqueur "ça" pouvaient être comptabilisées non comme des déviances ou des étrangetés du langage mais comme des faits argumentatifs. Ainsi les stratégies de brouillage notionnel que nous avons relevées n'étaient pas toujours innocentes et pouvaient permettre à l'énonciateur de sauver la face (de montrer qu'il sait alors qu'il ne sait pas). Les stratégies de déresponsabilisation permettent à l'énonciateur de renverser des rôles et de porter les torts sur autrui. Les stratégies de connivence référentielle donnent à l'énonciateur la possibilité d'entraîner le coénonciateur dans son propre univers discursif. Arrêter le rôle de

"ça" à une fonction anaphorique ou déictique ne permet pas de faire ressortir les valeurs modales appréciatives ou dépréciatives qui sont cependant évidentes. S'il y a des instabilités référentielles dans la détermination de "ça", ce qui est intéressant, c'est de voir également comment un sujet énonciateur va jouer de ce morphème "passe-partout" à des fins de stratégies argumentatives.

La contribution de notre recherche

Les éléments d'analyse de ce travail constituent des contributions à plus d'un titre. Nous avons effectué une synthèse des travaux sur l'opposition anaphore/déixis et avons surtout montré l'importance de souscrire à un dépassement de la notion d'anaphore comme renvoi à un antécédent. En effet, il s'est avéré évident que, pour un grand nombre de nos anaphoriques, l'analyse intralinguistique était insuffisante.

Nos observations permettent, dans un deuxième temps, de confronter davantage la perspective mémorielle dans l'analyse du phénomène de l'anaphore. Il nous a fallu à maintes reprises prendre en compte des notions, telles que celles de mémoire discursive, savoir partagé, présuppositions, représentations pour expliquer les modes de désignation des morphèmes. Les "ça" qui se sont révélés les plus imprécis sont, par exemple, survenus principalement quand le sujet énonciateur a voulu donner au marqueur un sens plus large que celui affiché par le référent auquel il renvoyait dans le cotexte. Nous voyons ici que la confusion créée ne peut s'expliquer que par une modification de sens appliquée par le sujet dans sa mémoire, sans que celle-ci n'apparaisse nécessairement dans son discours ou que l'interlocuteur n'en partage l'information. L'anaphore ne doit alors plus s'interpréter dans une perspective textuelle de simple reprise thématique, car il apparaît évident que le sujet retravaille ce dont il parle et qu'il active une mémoire soit chez lui-même soit chez son coénonciateur.

Une autre contribution de notre recherche est d'ouvrir la voie à de nouvelles interprétations discursives et argumentatives de l'anaphore. C'est que, en nous plaçant sur un plan discursif et en prenant en compte l'intervention énonciative du sujet, nous pouvons nous apercevoir que, non seulement l'imprécision du marqueur ne doit plus s'expliquer seulement par des tentatives de renvoi à un quelconque

référent, mais qu'elle peut être perçue comme une utilisation intentionnelle du sujet lui-même en vue de répondre à certaines visées argumentatives. En plus de la notion de pointage d'un référent, il faut alors considérer une dimension interactionnelle qui fait voir les intérêts stratégiques du sujet. Nous avons pu interpréter, dans le cadre de l'argumentation, le marqueur "ça" comme un marqueur d'interaction qui s'avère très rentable pragmatiquement, à cause de son flou, à réaliser différentes stratégies discursives.

Vérifier la validation de ces interprétations sur un corpus plus élaboré ou sur des types de discours variés pourrait apporter des résultats plus probants. Notre travail a surtout relevé des valeurs d'usage du morphème "ça" reliées à un discours particulier de type conversationnel et narratif. L'analyse devrait maintenant partir des multiples valeurs d'usage et tenter de remonter à la valeur en langue du morphème et ainsi spécifier l'opération sémantique de base caractéristique dont il est porteur.

Bibliographie

- Apotheloz, D., Grize, J.-B., 1987, "Langage, processus cognitifs et genèse de la communication", Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, No 54.
- Bange, P., 1983, "Points de vue sur l'analyse conversationnelle", Communiversation, Drlav, No 29, pp. 1-28.
- Benveniste C.-B. et Chervel, A., 1966, "Recherches sur le syntagme substantif", Cahiers de lexicologie IX, pp. 3-37.
- Berrendonner, A., 1986, "Référence et mémoire discursive", Communication faite au Colloque du Centre de Recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel sur La référence (9 et 10 octobre 1986).
- Berrendonner, A. et Reichler-Béguelin, M.-J., 1989, "Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique", Langue française, No 81, pp. 99-124.
- Berrendonner, A., 1990, "Attracteurs", Cahiers de linguistique française, no 11, pp. 149-158.
- Besse, B., 1983, Stratégies argumentatives: étude de marqueurs d'identification, thèse pour le Doctorat de Troisième Cycle, Université de Paris VII.
- Bilger, M., 1989, "Les réalisations en "Et tout (ça)" à l'oral", Recherches sur le français parlé, No 9, pp. 97-109.
- Borel, M.-J., Vignaux, G., 1971, "Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation", Langue française, No 12, p. 68-82.
- Borel M.-J., Grize, J.-B., Miéville, D., 1983, Essai de logique naturelle, Berne, Francfort/ M. P. Lang, 235 p..
- Bouacha, A. A., 1984, Le discours universitaire. La rhétorique et ses pouvoirs, Berne, Francfort, Peter Lang, pp. 181-222.
- Cadiot, P., 1988a, "Ça à l'oral: un relais topique", Linx, 18, p. 77-83.
- Cadiot, P., 1988b , "De quoi ça parle? A propos de la référence de ça, pronom-sujet", le Français Moderne 56. 3/4 , pp. 175-192.

- Cadiot, P. et Zribi-Hertz, A., 1990, "Contrôle anaphorique et prépositions", Langages, No 97, "Aux confins de la grammaire: l'anaphore", Larousse, pp. 9-23.
- Caron, J., 1978, Pragmatique du langage et logique naturelle. Thèse pour le Doctorat d'Etat soutenue le 27 septembre à l'Université de Bordeaux II.
- Charolles, M., 1978, "Introduction au problème de la cohérence des textes", Langue française, No 38, pp. 7-43.
- Charolles, M., 1988, "La gestion des risques de confusion entre personnages dans une tâche rédactionnelle", Pratiques, No 60, pp. 75-97.
- Conte, M.-E., 1990, "Anaphore, prédication, empathie", Le Discours: représentations et interprétations. Etudes rassemblées par Michel Charolles, Sophie Fisher et Jacques Jayez, Nancy, Coll. "Processus discursifs", pp. 215-225.
- Corblin, F., 1983, "Défini et démonstratif dans la reprise immédiate", Le Français moderne, 51ème Année, No 2, CNRS, pp. 118-134.
- Corblin, F., 1985, "Remarques sur la notion d'anaphore", Revue québécoise de linguistique, vol. 15, No 1, "Syntaxe et Sémantique des connecteurs", Presses de l'Université du Québec, pp. 173-195.
- Corblin, F., 1987, "Ceci et cela comme formes à contenu indistinct", Langue française, No 75, "La clarté française", Larousse, pp. 75-93.
- Corblin, F., 1990, "Typologie des reprises linguistiques: l'anaphore nominale", Le Discours: représentations et interprétations. Etudes rassemblées par Michel Charolles, Sophie Fisher et Jacques Jayez, Nancy, Coll. "Processus discursifs", pp. 227-241.
- Culioli, A., 1973, "Sur quelques contradictions en linguistique", Communications, No 20, Paris, Seuil, pp. 83-91.
- Culioli, A., 1979, "Valeurs modales et opérations énonciatives", Modèles linguistiques, Tome 1, Fascicule 2, pp. 39-59.
- Culioli, A., 1990, Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1, Ophrys, 225 p.
- Damourette, J. et Pichon, E., 1968, Essai de Grammaire de la Langue Française 1911-1940, Tome VI.
- Danon-Boileau, L., 1987, Énonciation et référence, OPHRYS, Coll. L'Homme Dans la Langue, pp. 5-65.
- Dauzat, A., 1948, Grammaire raisonnée de la langue française, Lyon, 481 p..
- Desclés, J.-P. , 1990, "Représentations des connaissances: archétypes cognitifs, transitivité et intentionnalité", Protée, Vol. 18, No 2, pp. 7-19.

- Dubois, J., 1965, Grammaire structurale du français: nom et pronom. "Langue et langage", Librairie Larousse, Paris, 192 p..
- Dubois, J., 1973, Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 375, p..
- Ducrot, O., 1966, "Logique et linguistique", Langages, No 2, pp. 3-30.
- Ehlich, K., 1982, "Anaphora and Deixis: Same, Similar or Different?", dans Speech, Place and Action, R. J. Jarvella & W. Klein (ed.), John Wiley and Sons Ltd, Chichester, p. 315-338.
- Fall, K., 1989, "Méthodologie de l'analyse des discours sur l'informatisation", dans Fall, Vignaux (eds) , L'informatique en perspectives, Presses de l'Université du Québec.
- Fradin, B., 1984a, "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", Lingua, No 64, North-Holland, pp. 325-369.
- Fradin, B., 1984b, "Langue, discours, lexique, Syntaxe et Discours", Lynx, No 10, pp. 159-165.
- Fradin, B., 1986, "Pragmatique et constitution de la signification lexicale", Cahiers de linguistique française, No 7, pp. 115-134.
- Franckel, J.-J., 1989, Etude de quelques marqueurs aspectuels du français, Droz, Genève, Paris, pp. 206-209.
- Franckel, J.-J., 1990, Les Figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance, Ophrys, Coll. L'Homme Dans la Langue, pp. 207-239.
- Fraser, T. et Joly, A., 1980, "Le système de la deixis, endophore et cohésion discursive en anglais", Modèles linguistiques, No II-2, pp. 22-51.
- Frochot, M., 1989, "Le traitement des connecteurs [et], [alors], [après], en cours de lecture du récit, Marquage linguistique, inférence et interprétation dans le discours", Actes du 4ème Colloque de Pragmatique de Genève, Cahiers de linguistique française II, pp. 259-276.
- Gary-Prieur, M.-N., 1989, "Quand le référent d'un nom propre se multiplie", Modèles linguistiques, Tome XI, Fascicule 2, pp. 119-133.
- Glatigny, M., 1967, "Formes vivantes et formes littéraires dans le système", Le Français dans le Monde, Vol. 7, No 52, pp. 42-44.
- Grevisse, M., 1980, Le Bon Usage, Onzième édition, 1519 p..
- Grize, J.-B., 1973, "Logique et discours pratique", Communications, No 20, Paris, Seuil, pp. 92-100.

- Grize, J.-B., 1974, "Argumentation, schématisation et logique naturelle", Revue européenne des Sciences sociales, Droz, 12, No 32, pp. 183-200.
- Grize, J.-B., 1990, Logique et langage, Ophrys, 1990.
- Guéron, J., 1979, "Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours", Langue française, No 44, Larousse, pp. 42-79.
- Halliday, M.A.K. et Hasan, R., 1976, Cohesion in English, London, Longman.
- Hewson, John, 1989, "Le cas du syntagme nominal français", Modèles linguistiques, Tome XI, Fascicule 2, pp. 143-156.
- Jacobi, Daniel, 1990, "Les séries superordonnées dans les discours de vulgarisation scientifique", Langages, No 98, "L'hyponymie et l'hyperonymie", pp. 103-114.
- Jean-Jean, C., 1983 , "Qu'est-ce que c'est que ça?, Etude syntaxique de "ça" sujet en français parlé: la construction "quand P + ça\"", Recherches sur le français parlé, No 4, pp. 118-151.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1986, L'Implicite, Paris, Colin.
- Kleiber, G., 1983a, "Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle", Langue française, No 57, "Grammaire et référence", Larousse, Paris, pp. 87-105.
- Kleiber, G., 1983b, "Les démonstratifs (dé)montrent-ils?", Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs, Le français moderne, No 2, Paris, p. 98-117.
- Kleiber, G., 1989, "Anaphore-deixis: où en sommes-nous?", Pfaffenheim, pp. 539-573.
- Kleiber, G., 1990 , "Quand il n'a pas d'antécédent", Langages, No 97, "Aux confins de la grammaire: l'anaphore", Larousse, pp. 25-49.
- Kleiber, G., 1990, "Sur l'anaphore démonstrative", Le Discours: représentations et interprétations, Etudes rassemblées par Michel Charolles, Sophie Fisher et Jacques Jayez, Nancy, Coll. "Processus discursifs", pp. 243-263.
- Léard, J.-M., 1990, "Il y a ... qui / c'est ... qui: comparaison et interprétation sémantique de leur syntaxe", Document non publié, Université de Sherbrooke, pp. 1-76.
- Léard, J.-M., 1990, "La Sémantique de Voyons: conséquences syntaxiques et pragmatiques", Protée, Vol. 18, No 2, "Discours: sémantiques et cognitions", pp. 101-111.
- Le Bidois, G. et R., 1968, Syntaxe du français moderne, Ses fondements historiques et psychologiques, Editions A. et J. Picard et Cie, Paris, Tome I.

- Maillard, M., 1974, "Essai de typologie des substituts diaphoriques", Langue française, No 21, pp. 55-71.
- Maillard, M., 1979, "Grammaire de l'oral et rôle du morphème /ça/", Bref, Université de Tours, Larousse, pp. 55-67.
- Martinet, A., 1979, Grammaire fonctionnelle du français, Paris, 276 p..
- Milner, J.-C., 1976, "Réflexions sur la référence", Langue française, No 30, "Lexique et grammaire", Larousse, Paris, pp. 63-73.
- Milner, J.-C., 1982, Ordres et raisons de langue, Paris, Editions du Seuil, 375 p..
- Moignet, G., 1981, Systématique de la langue française, Editions Klincksieck, Paris, 346 p..
- Mokhtari, A., 1984, Cohérence des textes et argumentation, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université de Paris VII, 231 p..
- Mortureux, M.-F., 1990, "Hypo-/Hyperonymie et stratégies discursives", Langages, No 98, Larousse , pp. 115-121.
- Porquier, R., 1972, "L'emploi de ça en français parlé", Le Français dans le monde, no 90, pp. 9-16.
- Reboul, A., 1989, "Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ ou pragmatique", Cahiers de linguistique française, No 10, pp. 77-100.
- Reichler-Béguelin, M.-J., 1988a, "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", Pratiques, No 57, pp. 15-42.
- Reichler-Béguelin, M.-J., 1988b, "Norme et textualité, Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite", dans La langue française est-elle gouvernable?, G. Schoeni, J.-P. Bronckart et P. Perrenoud (éds), Delachaux-Niestlé, Neuchâtel, pp. 185-216.
- Reichler-Béguelin, M.-J., 1988c, "Les rappels anaphoriques", dans Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite, Delachaux & Niestlé, pp. 59-80.
- Reichler-Béguelin, M.-J., 1989, "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", Modèles du Discours, Actes des Rencontres de linguistique française, Peter Lang, pp. 303-335.
- Robert, P., 1951, Dictionnaire de la langue française, Tome I, Paris, P.U.F., Société du Nouveau Littré, p. 587.
- Ruwet, N., 1990 , "En et y: deux clitiques pronominaux antilogophoriques", Langages, "Aux confins de la grammaire: l'anaphore", Larousse, pp. 51-81.

- Schneuwly, B., 1988, "Opérations de cohésion: anaphores et chaînes substitutives", dans Le langage écrit chez l'enfant, La production des textes informatifs et argumentatifs, Delachaux & Niestlé, pp 127-155.
- Simonin, J., 1984 , "Les repérages énonciatifs dans les textes de presse", La Langue au ras du texte, F. Atlani (éd.), Presses de l'Université de Lyon, Lille, p. 134-203.
- Tasmowski-De Ryck, L., 1990, "Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte", Langages, No 97, "Aux confins de la grammaire: l'anaphore", Larousse, pp. 83-99.
- Vergès, P., Apothéloz, D. et Miéville, D., 1987, "Cet obscur objet du discours: opérations discursives et représentations sociales", Revue européenne des sciences sociales, Tome 25, No 77, Genève, Droz, Pensée naturelle, logique et langage, pp. 209-223.
- Vignaux, G., 1988, Le Discours, acteur du monde, Enonciation, argumentation et cognition, Paris-Gap, Ophrys, 243 p..
- Vignaux, G., 1990, "Repères et frontières du langage comme "processus limite"" , Revue Internationale de Psychopathologie, No 3, pp. 173-189.
- Vignaux, G. et Fall, K., 1987, "La micro-informatique et son monde: des représentations sociales aux apprentissages", Protée, Vol. 15, No 2, "La Traductique", pp. 81-93.
- Vignaux, G. et Fall, K., 1990, "Genèse et construction des représentations, Les discours sur l'informatisation", Protée, Vol. 18, No 2, "Discours: sémantiques et cognitions", pp. 33-44.
- Viollet, C., 1983, Pratiques argumentatives et discours oral, Thèse de 3ème cycle présentée sous la direction de A. Culoli à l'Université de Paris VII, pp.118-217.
- Wiederspiel, B., 1989, "Sur l'anaphore: Du modèle "standard" au modèle "mémoriel"" , Travaux de linguistique et de philologie, XXVII, CNRS, Strasbourg-Nancy, pp. 95-113.
- Wilmet, M., 1983, "Les déterminants du nom en français". Essai de synthèse, Langue française, No 57, Larousse, Paris, pp. 15-33.
- Zribi-Hertz, A., 1990, "Lui-même argument et le concept de "pronome A"" , Langages, No 97, "Aux confins de la grammaire: l'anaphore", Larousse, p. 100-127.

Annexe A

Questionnaire sur les représentations liées à l'informatisation

Questionnaire sur les représentations liées à l'informatisation (Fall-Vignaux)

Les questions doivent être posées de façon ouverte. Il faut laisser parler librement la personne interrogée aussi longtemps qu'elle le souhaite et éventuellement, à chaque fois, en lui faisant reprendre, préciser, définir, reformuler une idée lorsque dans les réponses, cette idée, ce jugement ou cette définition sont présentés comme importants. Les questions ici listées doivent être donc considérées comme une sorte de guide dans l'échange et la conversation avec le sujet.

1. Recueillir quelques données sur le “profil” du sujet interrogé:

- Age, sexe, type de formation scolaire et/ou universitaire (niveau),
- Type d'emploi occupé (secrétaire, professeur, etc.),
- Nature de l'entreprise ou du service où le sujet travaille,
- Que produit cette entreprise ou quel service dans une administration,
- Type de travail qu'effectue le sujet interrogé: rôle, tâches principales, fonctions...

2. Questions sur l'arrivée de l'informatisation:

- Au niveau de l'entreprise,
- Au niveau du travail occupé,
- Quelle a été la première rencontre avec l'ordinateur?
- Dans quelles circonstances?
- Quelle impression cela vous a fait?
- Quelles premières idées avez-vous eues sur les conséquences que cela pouvait créer sur l'organisation du travail: en général, au niveau de votre entreprise ou de votre service, à votre niveau personnel (sur votre propre travail, sur votre personnalité)?
- Qu'est-ce que c'était alors pour vous l'informatique?
- Qu'est-ce que vous aviez comme idées auparavant?
- Quels discours ou jugements sur l'informatique aviez-vous entendus avant qu'elle arrive.

3. Questions sur l'objet technique?

- Quel effet vous fait cet appareil: peur, plaisir, sentiment d'importance, etc.?
- Quelle idée vous faites-vous de la logique qu'il y a là-dedans? Est-ce que ça à voir avec d'autres logiques (mathématiques, physique, le cerveau humain)?
- Est-ce que la forme, l'apparence extérieure de l'objet vous plaît? vous stimule? Ou vous embarrassse?
- Quels défauts voyez-vous dans l'objet? Quelles qualités?
 - au plan de sa forme, de la manière dont il est conçu (clavier, écran, disquettes, etc.)

- au plan de son mode d'utilisation (les manipulations qu'il faut faire: facile ou pas facile; ce qui est le plus commode, ce qui est le plus embêtant, le plus fatigant, le plus valorisant...)
- Croyez-vous qu'il a changé votre vie? Comment?
- Est-ce que "vous lui parlez" comme si c'était un compagnon ou une compagne? Vous lui donnez des surnoms? Comment en parlez-vous avec vos collègues, avec vos amis?
- Pensez-vous que cet objet a changé votre autorité dans l'entreprise ou le service?
- Pensez-vous qu'il a modifié votre façon de penser? Dans le travail? En dehors du travail? Votre logique des choses?
- Quel effet cela vous fait-il lorsque vous voyez des ordinateurs ailleurs (banques, magasins, etc.)?
- Trouvez-vous qu'avec ces objets de plus en plus répandus l'ambiance, le décor ont changé? Où? Comment?

4. Questions sur les fonctions de l'informatisation:

- Comment avez-vous appris l'informatique? Quelle informatique? Quelle formation?
- Est-ce que vous servez des manuels d'informatique? Qu'en pensez-vous?
- Avez-vous eu des problèmes de vocabulaire, de lexique? Quels mots vous gênent le plus? Est-ce que vous croyez que l'informatique, c'est une "autre langue"? Pourquoi? Comment? (Faire préciser des exemples de termes, de formules, d'idées).
- Est-ce que votre travail a changé grâce à l'ordinateur? Comment et sous quelles formes: manières de faire, types de travaux, de responsabilités, etc.?
- Est-ce que ça a changé l'organisation dans votre entreprise ou service?
- Est-ce que ça a changé les relations entre employés, entre supérieurs et employés? En bien ou en mal?
- Est-ce que ça a éliminé des tâches, des emplois? Pourquoi? Comment?
- Est-ce que ça a créé des nouveaux besoins? Pourquoi? Comment?
- Est-ce que les relations sont meilleures ou moins bonnes?
- Est-ce que ça a changé l'organisation du travail et des postes de travail? En mieux ou pas?
- Lorsqu'on vous fait des compliments ou des reproches, est-ce que l'ordinateur est en question? Vous sentez-vous concerné ou est-ce la faute de la machine?

5. Questions sur les statuts présents et futurs de l'informatisation:

- À votre avis, l'informatique va-t-elle se développer encore et comment?
- Dans quels secteurs à votre avis? Précisez?
- Dans la vie quotidienne voyez-vous des choses, des situations qui sont déjà totalement informatisées? Lesquelles, comment et pourquoi?
- Que voyez-vous qui sera encore prochainement informatisé dans le travail et dans la vie quotidienne?
- Dans le futur, quel rôle croyez-vous que l'informatique va jouer?

- Avez-vous des images de "science fiction" sur l'informatique? Lesquelles? Qui vous ont été inspirées par quoi? Quelles situations? Quels exemples?
- Croyez-vous que les progrès de l'informatique vont améliorer le monde et notre future vie quotidienne? Ou pensez-vous le contraire? Pourquoi? Comment? Précisez. Donnez des exemples.

Terminer l'entretien en demandant au sujet de donner deux ou trois formules-notions sur:

- *La façon dont il définirait l'informatique à quelqu'un qui ignore tout et n'a jamais vu d'ordinateur;*
- *Les images qui lui viennent immédiatement à l'esprit lorsqu'on parle devant lui d'informatique (comparaisons, analogies, etc.);*
- *Et si l'ordinateur était un animal, une maison, un pays, une plante, qu'est-ce que ce serait?*

Annexe B

Extraits de corpus

Extraits de corpus (A = interviewer; B = notaire)

30 A. --"... on va comparer ici avec des secrétaires qui commencent à être informatisées et qui ont pas mal de difficultés ... c'est plutôt qu'est-ce qui se passe au niveau ... selon des niveaux d'instruction ... d'objectifs qu'on se donnent ... ce qui se passe quoi ... ché pas si je vous ai à peu près éclaici ... "

B. --"... ça me situe ..."

42 B. "... Monsieur Laflamme ... le dernier contact qu'on avait eu avec lui remonte quand même il y a au moins deux ans ... au minimum deux ans ... et depuis ce temps-là ... (à) la Chambre des Notaires ... il y a eu du brassage ... c'est la première fois d'ailleurs que je vois la corporation professionnelle-là bouger aussi rapidement que ça ..."

59 B. "... c'est qu'en fait ... j'ai fait partie d'un comité d'informatique à la Chambre des Notaires à titre de membre externe parce que ... normalement ... les comités sont formés de membres élus ... et moi ... j'étais un membre non élu ... par contre ... j'avais un intérêt vis-à-vis ça ..."

71 B. "... alors ... à peu près en même temps ... on avait rencontré M. Laflamme ... on lui parlait de régionalisation des cours de formation continue qu'on avait ... qui étaient préparés par la Chambre des Notaires ... mais qui nous obligeaient toujours à nous déplacer à Montréal et à Québec à des frais ... à des coûts très importants ... alors ... j'avais pensé ... avec M. Laflamme ... tenter d'organiser quelque chose par Télé-Université ... des cours ... donner des cours aussi ... en fin de compte ... rendu à la Chambre des Notaires ... moi ... à un moment donné ... bon ... j'avais parlé un peu de ça ..."

77 B. "... moi ... je leur ai dit ... comme pratique ... c'est pas avoir accès aux banques de données qui presse pour moi ... pour le moment ... c'est de faire ... de monter un dossier et de le rendre ... de le passer par toutes les étapes de A à Z ... de l'arrivée du client jusqu'à émission du reçu ... quand les honoraires sont payés ... bien tout ce cheminement-là là ... c'est ça qui est mon problème ..."

78 B. "... moi je leur ai dit ... comme pratique ... c'est pas avoir accès aux banques de données qui presse pour moi ... pour le moment ... c'est de faire ... de monter un dossier et de le rendre ... de le passer par toutes les étapes de A à Z ... de l'arrivée du client jusqu'à émission du reçu ... quand les honoraires sont payés ... bien tout ce cheminement- là là ... c'est ça qui est mon problème ... avoir accès aux banques de données ... pour le moment ... ça (a) moins d'importance ..."

81a B. "... en fin de compte ... les autorités ont quand même persisté à faire une étude sur les banques de données et les banques de données qui pouvaient être utiles à l'ensemble des notaires ... ça ... ça (a) été fait ..."

81b B. "... en fin de compte ... les autorités ont quand même persisté à faire une étude sur les banques de données et les banques de données qui pouvaient être utiles à l'ensemble des notaires ... ça ... ça (ça) été fait ..."

88a B. "---- alors ... cet inventaire-là est fait ... le type d'appareil ... le serveur-là pour les banques de données ... on a réussi à établir quelque chose..."

- A. -- et ça ... c'est en fonctionnement ...
- B. -- ça ... ça (a) été suspendu ..."

88b B. "---- alors ... cet inventaire-là est fait ... le type d'appareil ... le serveur-là pour les banques de données ... on a réussi à établir quelque chose..."

- A. -- et ça ... c'est en fonctionnement ...
- B. -- ça ... ça été suspendu ..."

92a B. "... écoutez ... nous autres ... c'est beau ce qui vient d'être préparé ... mais c'est pas ça ... c'est pas ça qu'on veut ..."

92b B. "... écoutez ... nous autres ... c'est beau ce qui vient d'être préparé ... mais c'est pas ça ... c'est pas ça qu'on veut ..."

95 B. "... puis progressivement ... effectivement ... ce qui s'est passé ... c'est que récemment ... ben récemment ... ça fait neuf mois maintenant ... la Chambre des Notaires avait engagé une firme qui s'appelle CGI Montréal ..."

100 B. "... CGI ... une firme de consultants ... assez important comme firme... au moins six cents employés dans ça ... et qui était déjà en place a Chambre des Notaires pour certains services ..."

102 B. "... CGI ... une firme de consultants ... assez important comme firme ... au moins six cents employés dans ça ... alors ... l'étude ... ça nous a pris à peu près un huit à dix mois avant qu'on établisse qu'est-ce qu'on veut avec cette demande ..."

104 B. "... alors ... l'étude ... ça nous a pris à peu près un huit à dix mois avant qu'on établisse qu'est-ce qu'on veut avec cette demande ... l'histoire des banques de données est revenue à travers ça ... puis..."

116 B. "... alors j'ai dit ... ce que j'ai dit à ce moment-là aux membres du comité ... je voudrais moi ... je suis prêt malgré mon âge ... j'ai 42 ans ... je serais prêt ... même avec difficultés ... à reprendre certaines de mes manières de travail pour pouvoir m'adapter à quelque chose qui pourrait être informatisé éventuellement ... ça va être la période ... ça va être la partie difficile ... disons ... de ça ..."

117a B. "... alors j'ai dit ... ce que j'ai dit à ce moment-là aux membres du comité ... je voudrais moi ... je suis prêt malgré mon âge ... j'ai 42 ans ... je serais prêt ... même avec difficultés ... à reprendre certaines de mes manières de travail pour pouvoir m'adapter à quelque chose qui pourrait être informatisé éventuellement ... ça va être la période ... ça va être la partie difficile ... disons ... de ça ..."

117b B. "... alors j'ai dit ... ce que j'ai dit à ce moment-là aux membres du comité ... je voudrais moi ... je suis prêt malgré mon âge ... j'ai 42 ans ... je serais prêt ... même avec difficultés ... à reprendre certaines de mes manières de travail pour

pouvoir m'adapter à quelque chose qui pourrait être informatisé éventuellement ... ça va être la période ... ça va être la partie difficile ... disons ... de ça ..."

127 B. "... avec ces documents-là ... ça va permettre aux notaires ... qui ne veulent pas s'informatiser ... d'avoir une gestion de bureau logique et très très efficace et qui va permettre également aux notaires qui voudront s'informatiser ... progressivement ... de prendre..."

149a B. "... alors ... il y a déjà tout un système de bâti pour son acte de vente ... il va en avoir pour les contrats de mariage ... les testaments ... etc... et toutes les étapes ... en fait ... comment je dirais ça ..."

149b B. "... écoutez ... on vient de recevoir ça ... la trousse d'implantation ..."

151 B. "... j'ai pas été capable de prendre connaissance de tout le document ... il y en a ça d'épais ..."

166 B. "... c'est un peu embêtant pour moi de vous décrire tout le système ... il faudrait quasiment que visuellement ... je puisse vous montrer un document ... mais ... par contre ... je ne suis pas à point moi-même dans ça parce que la trousse ..."

171 B. "... disons que il y a la réorganisation de bureau à faire ... puis ... après ça ... le changement de tes méthodes de travail pour parvenir à l'application du guide ..."

183 B. "-- ... un système Clay IBM..."

A. -- un système Clay...

B. -- malheureusement ... il ne se fabrique plus quoique c'est un excellent appareil ... et on va être obligé de changer ça si on veut prendre ... utiliser les appareils qui vont être suggérés par la Chambre des Notaires ..."

193 B. "... si je prends une compagnie x qui ne donne pas de services au Saguenay-Lac-St-Jean ou en Gaspésie ... ça l'a absolument aucun intérêt pour nous ..."

200 B. "-- ... c'est encore embêtant de ... disons ... de discuter avec vous et de vous donner tout ce que j'ai fait ...

A. -- ce qui nous intéresse ... c'est aussi l'aspect récit de l'aventure ... hein ...

B. -- c'est un peu ça mais vraiment ..."

204 A. "--... le passage à une technologie ... c'est une aventure aussi ... surtout ...

B. -- chez nous ... ça va être une aventure extraordinaire ..."

207 B. "... en ce sens que j'ai au moins une couple d'associés qui vont être très réticents ... d'ailleurs ... il y en a un de ceux-là ... un de mes associés ... le plus jeune du bureau ... c'est lui qui est le plus réfractaire ... ça fait quatre ans qu'on a un système de traitement de texte ..."

218 B. "... puis moi-même j'ai des habitudes de travail qui sont ancrées en moi depuis un certain nombre d'années ... j'ai gueulé très fort pour en venir à l'informatisation du bureau où j'ai travaillé ... ça fait trois ans que je travaille à la Chambre des Notaires avec des réunions régulières et tout ça ..."

219 B. "... puis moi-même j'ai des habitudes de travail qui sont ancrées en moi depuis un certain nombre d'années ... j'ai gueulé très fort pour en venir à l'informatisation du bureau où j'ai travaillé ... ça fait trois ans que je travaille à la Chambre des Notaires avec des réunions régulières et tout ça ..."

222a B. "... j'ai gueulé très fort pour en venir à l'informatisation du bureau où j'ai travaillé ... ça fait trois ans que je travaille à la Chambre des Notaires avec des réunions régulières et tout ça ... mais moi-même je vais avoir de la misère ... je voyais ça l'autre jour pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ..."

222b B. "... j'ai gueulé très fort pour en venir à l'informatisation du bureau où j'ai travaillé ... ça fait trois ans que je travaille à la Chambre des Notaires avec des réunions régulières et tout ça ... mais moi-même je vais avoir de la misère ... je voyais ça l'autre jour pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ..."

223 B. "... j'ai gueulé très fort pour en venir à l'informatisation du bureau où j'ai travaillé ... ça fait trois ans que je travaille à la Chambre des Notaires avec des réunions régulières et tout ça ... mais moi-même je vais avoir de la misère ... je voyais ça l'autre jour pis ça me faisait peur de voir l'importance des changements que ça va apporter dans nos bureaux ..."

236 B. "--... je trouve le processus tellement important ... tellement considérable que je ne sais pas jusqu'à quel point je vais pouvoir embarquer..."

 A. "--... est-ce que vous trouvez que ça remet en cause la façon de travailler ...

 B. "--... oh oui ... ça va remettre en cause ..."

242 B. "--... ça va remettre en cause ...

 A. --pas seulement l'aspect comptabilité ...

 B. --ah ... non ... pas seulement l'aspect ... la gestion des dossiers ... la façon d'ouvrir le dossier... le client se présente pour la première fois ... la manière de prendre le mandat ... ça va être considérable ..."

245 B. "... je vous dis que j'ai été un de ceux qui a gueulé le plus fort pour essayer d'établir ... d'uniformiser les méthodes etc ... j'ai une espèce de réticence ... ça commence à me faire peur ..."

251a B. "... alors le premier module que moi je verrais dans mon bureau ... c'est le traitement de texte ... ensuite gestion de dossiers ... puis un peu de gestion financière et ça va plus loin que ça ..."

251b B. "... alors le premier module que moi je verrais dans mon bureau ... c'est le traitement de texte ... ensuite gestion de dossiers ... puis un peu de gestion financière et ça va plus loin que ça ..."

254 B. "... c'est qu'en fait ... il y a le traitement de fichiers ... banques de données ... banques de données externes ... création de banques de données internes ... ensuite ... un paquet d'éléments qui fait que ... globalement ... tout ça ... c'est épeurant ..."

255 B. "... c'est qu'en fait ... il y a le traitement de fichiers ... banques de données ... banques de données externes ... création de banques de données internes ... ensuite ... un paquet d'éléments qui fait que ... globalement ... tout ça ... c'est épeurant ... vraiment moi ... j'étais moins nerveux par rapport à ça mais j'en connais un peu plus que mes trois copains au bureau puis c'est considérable ..."

259 B. "... nos secrétaires ... mais je ... on a une secrétaire qui fait du traitement de texte à temps plein ... l'autre à mi-temps ... les trois autres n'en font pas du tout ... dans ça ... il y a deux secrétaires ... une madame qui est chez nous depuis dix-sept ans ... l'autre ... une quinzaine d'années ..."

266a B. "--... ces madames-là ... il n'est même pas question de leur mettre un appareil de traitement de texte entre les mains ...

A. -- elles ne veulent pas ...

B. -- ah non ... ah non ... elles ne veulent pas ... "c'est épeurant ... ça brûle ... ça" ..."

266b B. "--... ces madames-là ... il n'est même pas question de leur mettre un appareil de traitement de texte entre les mains ...

A. -- elles ne veulent pas ...

B. -- ah non ... ah non ... elles ne veulent pas ... "c'est épeurant ... ça brûle ... ça" ..."

268 B. "... alors si on veut l'implantation chez nous ... je vais avoir un problème avec les associés ... je vais avoir un problème avec les secrétaires ... puis ... en plus de ça ... c'est que l'autre problème ... c'est que ... actuellement ... on a de la misère à sortir notre travail ... à finaliser notre travail parce que on en a ..."

270 B. "... alors ça nous prendrait du monde supplémentaire ... soit des secrétaires ... soit d'autres notaires ..."

284 A. "--... mais si vous pouviez au tout début ... c'est que vous voyez un aspect très positif à l'informatisation ...

B. -- écoutez ... tout ce qu'on a fait à date ... ça été le ... un peu de traitement de texte ..."

287a B. "... on est quatre notaires à se garrocher sur la même secrétaire et c'est elle qui règle tout le traitement de texte ... puis ... à compter du moment où on a eu ça ... ça nous a rendu un service énorme ..."

287b B. "... on est quatre notaires à se garocher sur la même secrétaire et c'est elle qui règle tout le traitement de texte ... puis ... à compter du moment où on a eu ça ... ça nous a rendu un service énorme ..."

288 B. "... premièrement ... d'une certaine manière ... financièrement ... ça fait un coup sur le moment ... mais ça nous a empêché d'engager ... on aurait peut-être dix secrétaires actuellement au lieu d'en avoir cinq ..."

289 B. "... premièrement ... d'une certaine manière ... financièrement ... ça fait un coup sur le moment ... mais ça nous a empêché d'engager ... on aurait peut-être dix secrétaires actuellement au lieu d'en avoir cinq ..."

291 B. "... premièrement ... d'une certaine manière ... financièrement ... ça fait un coup sur le moment ... mais ça nous a empêché d'engager ... on aurait peut-être dix secrétaires actuellement au lieu d'en avoir cinq ... parce que ça nous a donné beaucoup d'efficacité en terme de préparation d'actes ..."

303 B. "... oui ... on l'a faite un peu en partie également ... l'informatisation ... en terme de gestion financière ... la comptabilité ... je l'ai faite moi-même sur notre appareil pendant un certain temps mais là ça me demandait mes samedis et dimanches pour pouvoir entrer les données parce que les secrétaires ne voulaient pas y toucher ..."

306 B. "... on l'a faite un peu en partie également ... l'informatisation ... en terme de gestion financière ... la comptabilité ... je l'ai faite moi-même sur notre appareil pendant un certain temps ... mais là ça me demandait mes samedis et dimanches pour pouvoir entrer les données parce que les secrétaires ne voulaient pas y toucher ... il fallait que le traitement de texte ne faisait que du traitement de texte ... on abandonnait ça ..."

309 B. "... actuellement ... on fait faire notre comptabilité sur informatique à l'extérieur du bureau ... bon là ... c'est encore des coûts mais il reste quand même ... au bout de la ligne ... tout ça ..."

312 B. "... depuis deux mois ... depuis qu'on a reçu la brique que la Chambre des Notaires nous a envoyée ... six volumes sur les bras ... tu sais pas quoi faire avec ... même quand t'auras la trousse ... ça va être très difficile et ..."

336 B. "... alors ... disons que ... si on était parti avec X ... si le bureau avait commencé avec X ... que j'aie joint X disons en sortant de l'Université ... que Y soit venu nous rejoindre en sortant de l'Université ... ça l'aurait été une habitude ... l'habitude de départ a toujours été la même ... la même façon de travailler ..."

342 B. "... sauf que moi je travaillais dans une autre étude ... Y dans une étude ... Z dans une étude ... X dans une étude ... et à un moment donné ... on sort de ces quatre études et on s'en vient avec nos caisses de dossiers ... nos pupitres ... nos fauteuils puis on s'installe dans un même local ... ça fait cinq ans qu'on n'a pas été capable encore d'uniformiser certaines choses entre nous ..."

349 B. "... puis là on aurait besoin vraisemblablement de consultants ... parce que ... en terme de psychologie ... il faudrait que je sois en mesure de dire à mon associé X ou Y ... "ben écoute ... à compter de demain matin ... c'est plus comme ça que tu fonctionnes ... c'est de même..." "

358 B. "... bien ... disons que les journées d'étude qui sont prévues par la Chambre des Notaires au mois d'octobre sont justement pour permettre aux notaires de faire le diagnostic ... premièrement de ce qui existe chez eux ... puis de cerner les problèmes ... mais des problèmes ... j'en ai ... tiens ... j'ai la tête large comme ça ..." "

360 B. "... j'ai la tête large comme ça ... pleine de problèmes d'organisation ... mais c'est peut-être de les mettre par écrit ... puis ... bon ... les solutions ... etc ... on n'a pas le temps de le faire ... ça ..." "

367 A. "--... donc il peut y avoir une crainte qui est celle d'une dégradation du métier au sens perte d'originalité ou même accès au secret pour les secrétaires ou ...

- B. -- l'accès au secret ...
- A. -- oui ... vous ne pensez pas ...
- B. -- ça ... de ce côté-là ... on n'a pas beaucoup de craintes ..."

375 B. "... par contre ... il y a peut-être des données financières qui sont strictement personnelles aux associés du bureau ... aux notaires du bureau ... ça ... de ce point de vue-là ... probablement qu'avec des codes ... c'est possible de leur couper la possibilité ... savoir comment on gagne chaque mois ... etc ..." "

387 B. "-- c'est pour empêcher des consultants extérieurs d'avoir accès à nos banques de données ...

- A. --et au réseau ...
- B. --et au réseau ... c'est ça ..."

403 B. "-- ... peut-être que certains fonctionnaires ... soit de la Chambre des Notaires ou du gouvernement ... pourraient avoir des accès qui ... dans le fond ... n'auraient pas lieu ... n'auraient pas lieu d'exister ...

- A. -- non ... ça peut jouer comme une inquiétude chez les notaires ...
- B. -- oui ... mais ça ne sera pas là le principal problème ..."

404 B. "-- ... peut-être que certains fonctionnaires ... soit de la Chambre des Notaires ou du gouvernement ... pourraient avoir des accès qui ... dans le fond ... n'auraient pas lieu ... n'auraient pas lieu d'exister...

- A. -- non ... ça peut jouer comme une inquiétude chez les notaires ...
- B. -- oui ... mais ça ne sera pas là le principal problème ... le principal problème ... ça va être l'implantation ..."

407 B. "-- oui ... mais ça ne sera pas là le principal problème ... le principal problème ... ça va être l'implantation ... c'est un élément de l'implantation ...

- A. -- d'après ce que vous dites ...
- B. -- mais ça va être le changement des méthodes ..."

411 B. "... ce que le comité a pensé " si vous nous donnez ça ... si vous nous donnez la trousse d'implantation ... vous dites aux notaires ... "débrouillez-vous" ... probablement que les notaires ne l'implanteront pas"..."

424 B. "--... parce que ... en fait ... la Chambre des Notaires nous a déjà proposé certaines choses à un moment donné ...

- A. -- ce qui représente un investissement ...
- B. -- ça va être considérable ..."

426 B. "-- ... ça va être considérable ...

- A. -- considérable ...

 B. -- ça va être considérable ... en terme d'équipement ... en terme de temps ... puis de consultants ..."

436 B. "... là ... voyez-vous ... la production du guide de gestion était prévue pour le mois de mai ... effectivement ... au mois de mai ... le guide est près ... ce qui va permettre au notaire qui veut changer ses méthodes de travail demain matin ... à compter du mois d'octobre ... quand il aura eu de l'aide à l'implantation ... il va pouvoir transformer son bureau pour l'adapter à de nouvelles méthodes de gestion ... parallèlement à ça ... ce qui se prépare actuellement ... c'est l'informatisation ..."

441 B. "... le choix ... la vérification des logiciels existants ... la création de certains logiciels ... parce que ... en fait ... comme je le disais tantôt ... il y aurait ... je ne les ai pas tous énumérés ... il y a huit modules différents ... gestion de temps ... gestion financière ... etc ... alors ... il y a tout ça qui est en train de se bâtir et ..."

446 B. "--... alors ... il y a tout ça qui est en train de se bâtir et normalement la première livraison est prévue pour décembre ou janvier et la première livraison devrait comprendre le traitement de texte avec le logiciel adapté ...

- A. -- qui est un logiciel spécifique ... alors ...
- B. -- non ... disons ... le traitement de texte ... ça va être Word Perfect ... je pense ..."

449 B. "--... alors ... il y a tout ça qui est en train de se bâtir et normalement la première livraison est prévue pour décembre ou janvier et la première livraison devrait comprendre le traitement de texte avec le logiciel adapté ...

- A. -- qui est un logiciel spécifique ... alors ...
- B. -- non ... disons le traitement de texte ... ça va être Work Perfect ... je pense ..."

 A. -- oh oui ...

 B. -- mais peut-être sujet à vérification ... mais ça va être ... entre autres ... la gestion des dossiers ..."

460 B. "... je prends un mandat d'un acte de vente ... normalement la secrétaire va avoir à l'écran ce que moi j'aurai dans mon dossier et actuellement ... quand je dicte un acte de vente ... je le prends de A à Z ... bon devant Maître comparé à M. un tel ... à telle adresse ... je n'aurai plus besoin de faire ça ... je vais prendre mon mandat ..."

- 462 B. " --... je vais prendre mon mandat ...
 A. -- ils sont multiples ...
 B. --ils sont multiples avec les désavantages que ça pourra avoir vis-à-vis la personnalisation du contrat ..."
- 470 B. " --... et alors ... première livraison ... traitement de texte ... gestion de certains dossiers ... O.K. ... gestion de certains mandats ... la formation d'une compagnie ... en France ... vous autres ... je ne sais pas comment vous lesappelez ... mais une société de commerce ou quelque chose du genre ...
 A. -- c'est ça ...
 B. -- bon ... alors ... nous autres ... ce qu'on appelle une compagnie ... ça fera l'objet d'une livraison deux ou de la livraison trois parce que c'est peut-être moins important pour nous autres maintenant ... "
- 474a B. "... ce qui est important pour nous maintenant ... c'est les transferts de propriétés ... les actes de vente ... les emprunts sur hypothèque et contrats de mariage ... testaments ... ça ... ça devrait faire partie d'une première livraison ..."
- 474b B. "... ce qui est important pour nous maintenant ... c'est les transferts de propriétés ... les actes de vente ... les emprunts sur hypothèque et contrats de mariage ... testaments ... ça ... ça devrait faire partie d'une première livraison ..."
- 482 B. "... tous les échéanciers sont établis maintenant ... comment ça va se dérouler en terme d'aide à l'implantation de tout ça ... c'est à craindre..."
- 483 B. "... et alors ... première livraison ... traitement de texte ... gestion de certains dossiers ... la formation d'une compagnie ... les transferts de propriétés ... les actes de vente ... les emprunts sur hypothèque et contrats de mariage ... testaments ... tous les échéanciers sont établis maintenant ... comment ça va se dérouler en terme d'aide à l'implantation de tout ça ... c'est à craindre ..."
- 490 A. " --... un petit risque si le processus complet est confié à CGI ... des notaires par la suite embarrassés s'adressent à d'autres consultants ... etc... peut-être des conséquences de désordre ... non ...
 B. -- des notaires auraient pas nécessairement avantage parce que ça fait trois ans quand même que CGI tourne autour du pot là puis tout le travail ... le travail qui a été fait pour bâtir le guide de gestion ... les gars n'ont pas un diplôme de notaire ... mais ils savent en mausus comment fonctionne un dossier de vente et hypothèque ..."
- 498 B. "... alors que si tu prends un autre consultant ... tu veux le faire travailler ... tu veux le faire ... tu veux qu'il t'aide à entrer ce système-là ... si déjà il n'y a pas l'expertise qu'il avait déjà développée de savoir qu'un tel dossier ... ça se développe de telle manière et il faut que tu fasses attention à tel type de lois ... tel type de lois ..."
- 502 B. "... on peut se sentir esclave aussi vis-à-vis CGI ... ça c'est ... j'admet ce point de vue-là ..."

522 B. "... la Chambre des Notaires fait un appel d'offre à une quinzaine d'entreprises dont IBM ... AES Data ... Olivetti ... etc ... nommez-les ... vous les connaissez vraisemblablement ... ils sont en train de bâtir une grille pour que ça corresponde à l'ensemble des besoins ... ils vont arriver avec une ou deux recommandations au bout de la ligne ... mais comment de temps cette technologie-là va rester ... va rester valable ... est-ce que à tous les cinq ans on va être obligé de changer notre kit au complet ..."

526 B. "... est-ce que à tous les cinq ans on va être obligé de changer notre kit au complet ... pour un bureau de l'importance du nôtre ... ça peut être un investissement ... ça parle de quasiment 50,000 \$..."

527 B. "... est-ce que à tous les cinq ans on va être obligé de changer notre kit au complet ... pour un bureau de l'importance du nôtre ... ça peut être un investissement ... ça parle de quasiment 50,000 \$..."

528 B. "... pour un bureau de l'importance du nôtre ... ça peut être un investissement ... ça parle de quasiment 50,000 \$... et un certain nombre de postes de travail ... l'idéal ... ça serait que les cinq secrétaires au bureau et que les quatre notaires aient leur propre poste de travail ..."

530 B. "... l'idéal ... ça serait que les cinq secrétaires au bureau et que les quatre notaires aient leur propre poste de travail ... je sais bien que c'est pas ça qui va se produire ..."

534 B. "... mais ... disons que moi ... j'ambitionne ... entre autres ... qu'au moins les cinq filles que nous avons actuellement aient leur poste de travail ... soient capables de faire du traitement de texte et être capables d'entrer des données ... mais combien de temps ... ça ... je le sais pas ... je suis pas capable de répondre ..."

550 B. --"... disons que celle qui fait du traitement de texte actuellement ... elle a étudié sur le système Clay IBM ... par contre ... de sa propre initiative ... elle a demandé à suivre des cours sur d'autres appareils pour le cas où le système Clay sortirait du bureau et serait remplacé par un AES Data ...

A. -- c'est elle-même qui l'a fait ...

B. -- c'est ça ..."

567 A. --"... les quatre autres secrétaires ... il y en a certaines qui n'ont pas du tout commencé à travailler avec ...

B. -- pas du tout ...

A. -- allons ... quand même ... si vous avez ce projet d'informatisation ... vous devez leur en parler ...

B. -- il va falloir leur en parler ... il va falloir les convaincre ... il va falloir ...

A. -- vous n'avez pas encore commencé ...

B. -- ... on n'a pas encore commencé pour une raison ... entre autres ... c'est que ... est-ce que mes associés vont décider de s'adapter à ça ... il va falloir que mes associés décident de s'implanter ... de l'implanter le système ...

571a B. "... j'irai pas acheter des appareils pour acheter des appareils ... pour les mettre là en disant ... "bon demain matin là ... il va falloir que mes associés décident de s'implanter ... de l'implanter le système ... de consacrer le temps nécessaire ... de consacrer l'argent nécessaire pour pouvoir l'implanter ... et ça ... il faut décider ça d'ici le mois d'octobre ..."

571b B. "... j'irai pas acheter des appareils pour acheter des appareils ... pour les mettre là en disant ... "bon demain matin là ... il va falloir que mes associés décident de s'implanter ... de l'implanter le système ... de consacrer le temps nécessaire ... de consacrer l'argent nécessaire pour pouvoir l'implanter ... et ça ... il faut décider ça d'ici le mois d'octobre ..."

577 B. "... tu vas avoir le notariat tel qu'il est et qui va rester tel qu'il est et puis tu vas avoir le notariat super informatisé ... il va se former deux formes de notariat ... ça c'est sûr ..."

581 B. "... le notaire qui a cinquante ... en tout cas ... peu importe l'âge ... mais pour être sûr ... en tout cas ... prenons un notaire qui a soixante ans actuellement ... demain matin ... il ne rentrera pas le système chez nous ... il ne changera pas ses méthodes de travail ... ça fait quarante ans qu'il travaille de la même manière ..."

583a B. "... le notaire qui a cinquante ans ... il ne changera pas ses méthodes de travail ... chez nous ... ben là ... on s'approche tous de la quarantaine ... ça va être difficile ... ça va être difficile ..."

583b B. "... le notaire qui a cinquante ans ... il ne changera pas ses méthodes de travail ... chez nous ... ben là ... on s'approche tous de la quarantaine ... ça va être difficile ... ça va être difficile ..."

592 B. "... mais ... au moins ... son processus manuel va avoir été correct pendant un certain nombre d'années de sorte que ... quand l'informatique va s'implanter ... bien ça va être juste la question d'un appareil ... mais ses méthodes sont là ..."

623 A. "-- ... vous verriez certains notaires consacrés à aider les autres ... c'est pas possible ça ...

 B. -- ça pourra ... peut-être certains en tout cas ... entrevoir ça sur un certain nombre d'années ..."

624 A. "--... vous verriez certains notaires consacrés à aider les autres ... c'est pas possible ... ça ...

 B. -- ça pourra ... peut-être certains en tout cas ... entrevoir ça sur un certain nombre d'années ..."

632 B. "... d'ailleurs ... il va se créer certainement un service à la Chambre des Notaires ... ça ... c'est assuré à au moins 80% ... au moment où on se parle ..."

636 B. "... d'ailleurs ... il va se créer certainement un service à la Chambre des Notaires ... mais peut-être qu'au début ... ça va être des techniciens en informatique ..."

639 B. "... mais vraisemblablement ... il y a des notaires qui vont se joindre à ce service-là pour toujours dire aux techniciens ... "bon ... c'est beau que tu fasses ça de telle manière ... mais il faudrait que tu penses que quand le notaire va faire tel type de transaction ... lui ... il faut qu'il ait ... qu'il puisse aller chercher telle information ailleurs et etc ..." "

646a B. "... mais ce service-là ... je ne sais pas si le président de la Chambre des Notaires m'entendait ... mais en tout cas ... non mais ... y reste que ça pourrait être ça ..."

646b B. "... mais ce service-là ... je ne sais pas si le président de la Chambre des Notaires m'entendait ... mais en tout cas ... non mais ... y reste que ça pourrait être ça ..."

660 A. "--... c'est pas seulement des notaires-consultants ... c'est des notaires experts dans le dialogue avec l'informaticien ... ce qui est un métier aussi ... les informaticiens ont leur propre logique avec les contraintes de l'outil ..."

 B. -- ça prendrait ... en tout cas ... je ne sais pas où vous-même voulez en venir..."

678 A. "--... alors là ... il y a quelque chose d'angoissant dans l'introduction d'un micro-ordinateur ...

 B. -- pour les jeunes ... pour les jeunes ... ça va être ..."

687 A. "--... alors là ... il y a quelque chose d'angoissant dans l'introduction d'un micro-ordinateur...

 B. -- pour ce genre de notaires-là ... ça va être beaucoup plus facile..."

717 B. "... c'est que les notaires étaient très répartis dans la province ... puis pendant une certaine période de temps ... une dizaine d'années ... dix-quinze ans ... les tendances à se regrouper vers les milieux plus urbains ... ça s'est fait ..."

746 B. "... écoutez ... cette année ... il y a cent cinquante jeunes nouveaux notaires ... cent cinquante jeunes nouveaux notaires ... c'est de même ... c'est comme ça depuis trois ans ..."

747 B. "... écoutez ... cette année ... il y a cent cinquante jeunes nouveaux notaires ... cent cinquante jeunes nouveaux notaires ... c'est de même ... c'est comme ça depuis trois ans" ... c'est comme ça depuis trois ans ..."

749a B. "... sur les cent cinquante de cette année ... il y a cent cinquante ou cent quatre-vingts ... c'est cent quatre-vingts ... sur ça ... il y a cent vingt femmes et soixante gars ..." .

749b B. "... sur les cent cinquante de cette année ... il y a cent cinquante ou cent quatre-vingts ... c'est cent quatre-vingts ... sur ça ... il y a cent vingt femmes et

soixante gars ... là ... ça fait trois ans que les femmes surpassent en nombre les gars ..."

756a A. "--... ça ... c'est beaucoup moins conservateur qu'en France parce que en France ... avec le numéro d'excursus ... on rachète la charge ... souvent ... c'est le fils après le père et il y a très peu de femmes ... très ... très peu ...

B. -- mais là ... vraiment ... c'est l'envahissement total depuis trois ans ... c'est vrai ... ça va devenir un élément important ça ..."

756b A. "--... ça ... c'est beaucoup moins conservateur qu'en France parce que en France ... avec le numéro d'excursus ... on rachète la charge ... souvent ... c'est le fils après le père et il y a très peu de femmes ... très ... très peu ...

B. --mais là ... vraiment ... c'est l'envahissement total depuis trois ans ... c'est vrai ... ça va devenir un élément important ça ..."

766 B. "... écoutez ... le caractère de la femme ... j'ai pas fait d'étude de ça ... mais j'imagine quelle influence va avoir cet accroissement-là du nombre de femmes dans l'organisation d'un bureau ..."

768 B. "... mais j'imagine quelle influence va avoir cet accroissement-là du nombre de femmes dans l'organisation d'un bureau ... ça peut être un élément à un moment donné ..."

776 B. "... en faisant du notariat de sous-sol ... ça prend seulement une petite dactylo et souvent la femme prend même pas de secrétaire ..."

795 A. "--... j'avais compris que la présence de femmes-notaires dans un bureau ... ça pouvait accélérer le processus d'informatisation ...

B. -- non ... j'ai pas dit ça ..."

799 B. "--... j'ai dit que l'accroissement du nombre de femmes-notaires sur le marché ... pour qui très souvent le notariat est un revenu d'appoint ... parce que ça arrive des fois ... elles peuvent peut-être poursuivre leur carrière pendant vingt-cinq - trente ans ... mais il y en a peut-être ... 50% d'entre elles ... qui vont cesser aussitôt ... après quelques années ... quand elles auront eu des enfants ou quelque chose du genre ou dont le mari a un revenu vraiment suffisant ..."

806 B. "... alors celles ... pour qui le notariat est un revenu d'appoint ... qui font un contrat de mariage ... un testament de temps en temps et ... elles ne font pas d'investissement ... quelle sera l'influence de ça ... je ne le sais pas ... je ne suis pas capable de le déterminer ..."

824 B. "... c'est qu'il y en a certains qui en font du notariat de sous-sol et qui n'ont pas tellement d'ambition ... auquel cas ... il y en a quelques-uns ... du moment qu'ils font une vente de propriété de temps en temps ... qui les font manger durant la semaine de quoi de suffisant ... là ... ça se produit à Montréal ..."

830 B. "... de sorte que la tarte partagée entre 1500 ... quand on pense qu'il y a des notaires ... des bureaux de notaires qui ont des contrôles ... un bureau de dix ou quinze notaires ... ils ont le contrôle presque total sur certaines institutions

financières en terme d'entrée de clients ... le petit jeune qui est chez lui ... il y en a qui prennent ça dur ..."

831 B. "... le petit jeune qui est chez lui ... il y en a qui prennent ça dur ... parce que ... pour pouvoir aller chercher de la clientèle ... ça prend un peu d'argent ..."

841 A. "--... mais lorsque vous avez introduit le système de traitement de texte chez vous ... est-ce que au niveau des rapports employés-patron ... il y a eu des changements ... comment cela s'est fait ..."

B. -- disons que ... uniquement au point de vue ... parce que c'est vraiment uniquement du traitement de texte ... ça pas été très difficile ... parce que la secrétaire que nous avions appointée pour opérer l'appareil ... elle avait déjà certaines notions ..."

849a B. "... elle avait suivi des cours de traitement de texte en vue ... elle se disait ... "si ... à un moment donné ... s'il y a un appareil de ce type-là ou quelque chose ... je peux toujours m'adapter d'un appareil à l'autre" ... à ce point de vue ... ça pas été trop pire ..."

849b B. "... mais les autres secrétaires ... ça les a pas dérangées ... elles ont continué leur routine habituelle ... selon des méthodes artisanales ..."

851 B. "... par contre ... il y a eu ... ça eu un impact aussi ... par contre sur les autres secrétaires qui ne font pas de traitement de texte ..."

858 B. "... maintenant ... il y en a trois qui n'en préparent pratiquement plus parce qu'il y en a qu'une seule qui les sort sur traitement de texte ... de sorte que ça changé un peu leurs habitudes de travail ..."

859a B. "... de sorte que ça changé un peu leurs habitudes de travail ... et à ce point de vue-là ... ça pas été si mauvais que ça parce que ... en fait ... quand qu'on faisait une vente avec un solde de prix de vente et qu'elles étaient obligées de copier de façon répétitive cinq pages de texte et elles en avaient fait une le matin ..."

859b B. "... et à ce point de vue-là ... ça pas été si mauvais que ça parce que ... en fait ... quand qu'on faisait une vente avec un solde de prix de vente et qu'elles étaient obligées de copier de façon répétitive cinq pages de texte et elles en avaient fait une le matin ..."

868 B. "... parce qu'il y a un peu moins de travail répétitif et puis on a délégué davantage à ce moment-là dans les dossiers étant donné que ... auparavant quand que la fille copiait le texte au complet et qu'elle ne fait (que) ça ... puis regardait aux petits oiseaux ..."

879 B. "--...oui ... parce que auparavant ... c'était pratiquement des automates ...

A. -- oui...

B. -- on lui disait ... "tu prends ce texte-là ... tu le copies"... elle faisait ça de neuf heures à cinq heures le soir ..."

886 B. "--... disons qu'en fait ... il y a certaines familiarités avec le personnel ... mais des discussions sur la façon ... sur le fonctionnement du bureau ... etc ... ou des rencontres hebdomadaires ou mensuelles ... il n'y en a pas ... ça dépend des tempéraments ..."

894 A. "--... elles ne ressentent peut-être qu'une robotisation ...
 B. --non mais ... par contre ... la secrétaire ... d'une certaine manière ... question de copier du texte pour copier du texte ... ça ... c'est pas valorisant ... ça ... c'est sûr ... mais ..."

895 B. "... non mais ... par contre ... la secrétaire ... d'une certaine manière ... question de copier du texte pour copier du texte ... ça c'est pas valorisant ... ça ... c'est sûr ..."

Annexe C

Opérations énonciatives

Opérations prédictives/Opérations énonciatives

RC =	Repère constitutif
RP =	Repère prédictif
RA =	Repère aspecto-temporel
RS =	Repère situationnel
RM =	Repère modal
RI =	Repère interpropositionnel

- 30 RP [structure active] RA [verbe situer = présent = non accompli] RS [ça w So; situe = To] RM [assertion]
- 42 RP [structure active] RA [verbe bouger = infinitif] RS [la corporation professionnelle w So] RM [assertion] RM [appréciation: aussi rapidement]
- 59 RP [structure active] RA [verbe avoir = imparfait = non accompli] RS [je = So; avais # To] RM [assertion] RI [par contre]
- 71 RC [moi] RP [structure active] RP [structure dislocative] RA [verbe parler = plus-que-parfait = accompli] RS [je = So; avais parlé # To] RS [détermination contextuelle: à un moment donné w To] RM [assertion] RM [quantification: un peu] RI [en fin de compte] RI [autre proposition: rendu...]
- 77 RC [bien tout ce cheminement-là] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure emphatique avec c'est...qui] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [ç' w So ; est = To] RS [détermination contextuelle: quand les honoraires sont payés #To] RM [assertion] RM [bien] RI [quand + P]
- 78 RC [avoir accès aux banques de données] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [élision du verbe = présent possible = non accompli] RS [ça w So] RS [pour le moment = To] RM [assertion] RM [quantification: moins]
- 81a RC [ça] RP [structure disloquée] RP [structure passive] RA [verbe faire = passé composé = accompli] RS [ça w So; (a) été fait # To] RM [assertion]
- 81b RC [ça] RP [structure disloquée] RP [structure passive] RA [verbe faire = passé composé = accompli] RS [ça w So; (a) été fait # To] RM [assertion]
- 88a RC [ça] RP [structure disloquée] RP [structure passive] RA [verbe suspendre = passé composé = accompli] RS [ça w So; (a) été suspendu # To] RM [assertion]
- 88b RC [ça] RP [structure disloquée] RP [structure passive] RA [verbe suspendre = passé composé = accompli] RS [ça w So; (a) été suspendu # To] RM [assertion]
- 92a RC [nous autres] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure emphatique avec c'est que] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RM [intersubjectivité: écoutez] RI [mais]

- 92b RC [nous autres] RP [structure active] RP [structure répétitive] RP [structure disloquée] RP [structure empathique avec c'est que] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RM [intersubjectivité: écoutez] RI [mais]
- 95 RC [ce qui s'est passé] RP [structure active] RP [structure emphatique avec c'est que] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [déterminations contextuelles: récemment, bien récemment, # To] RS [détermination contextuelle: maintenant = To] RM [assertion] RI [puis, progressivement] RI [effectivement] RI [(que) + P] RI [qui + P]
- 100 RC [CGI, une firme de consultants] RM [assertion, sans verbe] RM [appréciation: assez important] RM [quantification: au moins ...] RI [et + qui + P]
- 102 RC [l'étude] RP [structure active] RP [structure disloquée] RS [ça w So; a pris # To] RA [verbe prendre = passé composé = accompli] RM [quantification: à peu près] RM [assertion] RI [alors] RI [avant que + P]
- 104 RP [structure active] RA [verbe revenir = passé composé = accompli] RS [l'histoire des....w So; est revenue # To] RM [assertion] RM [appréciation péjorative: l'histoire des banques] RI [puis ...]
- 116 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [non-certain: disons] RM [appréciation: difficile]
- 117a RP [structure active] RP [structure répétitive] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [non-certain: disons] RM [appréciation: difficile]
- 117b RP [structure active] RP [structure répétitive] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [non-certain: disons] RM [appréciation: difficile]
- 127 RC [avec ces documents-là] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe permettre = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va permettre # To] RM [assertion] RM [appréciation: logique et efficace] RI [qui + P] RI [et également + qui + P] RI [qui + P]
- 149a RC [et toutes les étapes] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe dire = conditionnel présent = non accompli] RS [je = So; dirais = To] RM [non-assertion: interrogation = avec comment] RM [non-certain: dirais] RI [et]
- 149b RP [structure active] RA [verbe recevoir = passé récent = accompli] RS [on # So; vient de recevoir # To] RM [intersubjectivité: écoutez] RM [assertion]
- 151 RP [structure active] RP [structure impersonnelle: il y a] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [il w So; a = To] RM [assertion] RM [appréciation: épais]
- 166 RP [structure active] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [je = So; suis = To] RM [assertion] RM [appréciation: à point] RI [mais] RI [par contre] RI [parce que + P]

- 171 RP [structure active] RP [structure impersonnelle: il y a] RA [verbe avoir = présent =non accompli] RS [il w So; a = To] RS [détermination temporelle contextuelle: après ça, marquant la postériorité w To] RM [surassertion] RI [puis]
- 183 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [on # So; va être # To] RM [assertion] RI [et] RI [si + P] RS [qui + P]
- 193 RC [si je prends une compagnie...] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [avoir = présent = non accompli] RS [ça w So; a = To] RM [assertion] RM[quantification: absolument] RI [si + P]
- 200 RP [structure active] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM[assertion] RM [quantification: un peu] RM [appréciation: mais vraiment] RI [mais...]
- 204 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [appréciation: une aventure extraordinaire]
- 207 RP [structure active] RP [structure emphatique avec ça ... que] RA [verbe faire = présent = accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle de temps: quatre ans] RM [assertion] RI [que + P]
- 218 RP [structure active] RP [structure emphatique avec ça ... que] RA [verbe faire = présent = non accompli] RM [assertion] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle: trois ans] RI [que + P] RI [et + P]
- 219 RP [structure active] RP [structure emphatique avec ça ... que] RA [verbe fait = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RM [assertion] RM [quantification: tout] RI [que + P] RI [et]
- 222a RP [structure active] RA [verbe voir = imparfait = non accompli] RS [je = So; voyais # To] RS [détermination contextuelle: l'autre jour] RS [détermination contextuelle: dans nos bureaux] RM [assertion] RI [pis + P] RI [que + P]
- 222b RP [structure active] RP [structure emphatique: ça ... que] RA [verbe faire peur = imparfait = non accompli] RS [ça w So; faisait peur # To] RS [détermination contextuelle: l'autre jour] RS [détermination contextuelle: dans nos bureaux] RM [assertion] RI [pis + P] RI [que + P]
- 223 RP [structure active] RA [verbe apporter = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va apporter # To] RS [détermination contextuelle: l'autre jour] RS [détermination contextuelle: dans nos bureaux] RM [assertion] RI [pis + P] RI [que + P]
- 236 RP [structure active] RA [verbe remettre = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va remettre # To] RM [assertion]
- 242 RC [la manière de prendre le mandat] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [appréciation: considérable]

- 245 RC [j'ai une espèce de réticence] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe commencer à = présent = non accompli] RS [ça w So; commence = To] RM [assertion] RM [quantification: commencer à] RM [appréciation: faire peur]
- 251a RP [structure active] RA [verbe aller = présent = non accompli] RS [ça w So; va = To] RM [assertion] RM [plus loin] RI [et]
- 251b RP [structure active] RA [verbe aller = présent = non accompli] RS [ça w So; va = To] RM [assertion] RM [appréciation: plus loin] RI [et]
- 254 RC [tout ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RM [appréciation: épeurant] RI [ensuite]
- 255 RC [vraiment moi] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = imparfait = non accompli] RS [j' = So; étais # To] RM [assertion] RM [appréciation: vraiment] RM [appréciation: moins nerveux] RM [quantification: moins] RI [mais + P] RP [puis + P]
- 259 RP [structure active] RP [structure impersonnelle: il y a] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [il w So; a = To] RM [assertion] RM [quantification: deux secrétaires]
- 266a RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe brûler = présent = non accompli] RS [ça w So; brûle = To] RM [assertion] RM [appréciation: épeurant]
- 266b RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe brûler = présent = non accompli] RS [ça w So; brûle = To] RM [assertion] RM [appréciation: épeurant]
- 268 RP [structure active] RP [structure emphatique avec c'est que..] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [c' w So; a = To] RM [assertion] RM [quantification: en plus] RI [puis]
- 270 RP [structure active] RA [verbe prendre = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; prendrait # To] RM [assertion] RM [non-certain: prendrait] RM [quantification: du monde supplémentaire] RI [alors]
- 284 RC [tout ce qu'on a fait à date] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = passé composé = accompli] RS [ça w So; a été # To] RM [assertion] RM [quantification: un peu] RM [intersubjectivité: écoutez]
- 287a RP [structure active] RA [verbe avoir = passé composé = accompli] RS [on # So; a eu # To] RS [détermination contextuelle: à compter du moment] RM [assertion]
- 287b RP [structure active] RA [verbe rendre = passé composé = accompli] RS [ça w So; a rendu # To] RM [assertion] RM [appréciation: un service énorme] RI [puis]
- 288 RP [structure active] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle: sur le moment] RM [assertion] RI [mais + P]

- 289 RP [structure active] RA [verbe empêcher = passé composé = accompli] RS [ça w So; a empêché # To] RM [assertion] RI [mais]
- 291 RP [structure active] RA [verbe donner = passé composé = accompli] RS [ça w So; a donné # To] RM [assertion] RM [appréciation: beaucoup d'efficacité] RI [parce que]
- 303 RP [structure active] RA [verbe demander = imparfait = non accompli] RS [ça w So; demandait # To] RS [détermination contextuelle: mes samedis et mes dimanches] RM [assertion] RI [mais] RI [parce que + P]
- 306 RP [structure active] RA [verbe abandonner = imparfait = non accompli] RS [on # So; abandonnait # To] RM [assertion]
- 309 RP [structure active] RP [structure impersonnelle] RA [verbe reste = présent = non accompli] RS [il w So; reste = To] RS [détermination contextuelle: quand même] RM [assertion] RM [quantification: tout] RM [détermination contextuelle: au bout de la ligne]
- 312 RC [même quand t'auras la trousse] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RS [détermination contextuelle: quand t'auras la trousse] RM [assertion] RM [appréciation: très difficile] RI [quand + P] RI [et]
- 336 RP [structure active] RA [verbe être = conditionnel passé = non accompli] RS [ça w So; aurait été # To] RM [surassertion] RM [non-certain: aurait été] RI [alors] RI [si + P]
- 342 RP [structure active] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle: cinq ans] RM [assertion] RI [que + P]
- 349 RP [structure active] RP [structure emphatique avec c'est ...que, c'est] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RS [détermination contextuelle: à compter de demain matin] RM [assertion] RM [intersubjectivité: ben, écoute]
- 358 RC [mais des problèmes] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [j' = So; ai = To] RM [assertion] RM [appréciation: la tête large] RI [mais]
- 360 RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe faire = dans le cadre de "a le temps de faire" = présent = non accompli] RS [on # So; a le temps de faire = To] RM [assertion]
- 367 RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [on # So; a = To] RS [détermination contextuelle: de ce côté-là] RM [assertion] RM [quantification: beaucoup de craintes]
- 375 RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure impersonnelle] RA [verbe être =présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RM [non-certain: possible]
- 387 RP [structure active] RA [verbe être] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RI [et]

- 403 RP [structure active] RA [verbe être = futur = non accompli] RS [ça w So; sera # To] RM [assertion] RM [qualification: le principal problème] RM [intersubjectivité: oui] RI [mais]
- 404 RC [le principal problème] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion]
- 407 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [structure active] RI [mais]
- 411 RP [structure active] RA [verbe donner = présent = non accompli] RS [vous # So; donnez = To] RM [assertion] RM [non-certain: si ...]
- 424 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [appréciation: considérable]
- 426 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [appréciation: considérable]
- 436 RP [structure active] RP [structure emphatique avec ce qui... c'est] RA [verbe préparer = présent = non accompli] RS [ce qui w So; prépare = To] RS [détermination contextuelle: actuellement] RM [assertion]
- 441 RP [structure active] RP [structure existentielle: il y a] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [il w So; a = To] RM [assertion] RM [quantification: tout] RI [alors] RI [qui + P] RI [et]
- 446 RC [le traitement de texte] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [surassertion: disons]
- 449 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RI [mais]
- 460 RP [structure active] RA [verbe faire = infinitif dans un cadre futur = non accompli] RS [je = So; aurai besoin de faire # To] RM [assertion] RM [quantification: ne plus]
- 462 RP [structure active] RA [verbe pouvoir avoir = futur = non accompli] RS [ça w So; pourra avoir # To] RM [assertion] RM [non-certain: pourra]
- 470 RC [ce qu'on appelle une compagnie] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure emphatique avec ce que ... ça] RA [verbe faire = futur = non accompli] RS [ça w So; fera # To] RM [assertion] RI [bon, alors] RI [parce que + P]
- 474a RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe devoir faire partie = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; devrait faire partie # To] RM [assertion] RM [non-certain: devrait]
- 474b RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe devoir faire partie = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; devrait faire partie # To] RM [assertion] RM [non-certain: devrait]
- 482 RP [structure active] RA [verbe dérouler = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va se dérouler # To] RM [non- assertion]

- 483 RP [structure active] RA [verbe dérouler = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va se dérouler # To] RM [non-assertion]
- 490 RP [structure active] RP [structure emphatique avec ça .. que] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle: trois ans] RM [assertion] RM [appréciation: quand même] RI [parce que] RI [que + P]
- 498 RC [un tel dossier...] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe développer = présent = non accompli] RS [ça w So; se développe = To] RM [assertion] RI [alors] RI [et + P]
- 502 RC [on peut se sentir...] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion]
- 522 RP [structure active] RA [verbe correspondre = subjonctif présent = non accompli] RS [ça w So; corresponde # To] RM [assertion] RM [quantification: à l'ensemble des besoins] RI [pour que]
- 526 RP [structure active] RA [verbe pouvoir être = présent + infinitif = non accompli] RS [ça w So; peut être =To] RM [assertion] RM [non-certain: peut]
- 527 RP [structure active] RA [verbe parler = présent = non accompli] RS [ça w So; parle = To] RM [assertion] RM [non-certain: parle de...] RM [quantification: quasiment 50,000\$]
- 528 RC [l'idéal] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure emphatique avec ça ... que] RA [verbe être = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; serait # To] RM [assertion] RM [non-certain: serait] RI [que + P] RI [et que + P]
- 530 RP [structure active] RP [structure emphatique avec c'est ... que] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RI [qui + P]
- 534 RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe savoir = présent = non accompli] RS [je = So; sais = To] RM [assertion]
- 550 RP [structure active] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion]
- 567 RP [structure active] RA [adapter dans le cadre de vont décider de = futur proche = non accompli] RS [mes associés w So; vont décider de s'adapter à # To] RM [non-assertion: est-ce que?]
- 571a RC [et ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure impersonnelle] RA [verbe décider dans le cadre faut décider = présent = non accompli] RS [il w So; faut décider = To] RS [détermination contextuelle: d'ici le mois d'octobre] RM [non-assertion: ordre = il faut] RI [et]
- 571b RC [et ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure impersonnelle] RA [verbe décider dans le cadre faut décider = présent = non accompli] RS [il w So; faut décider = To] RS [détermination contextuelle: d'ici le mois d'octobre] RM [non-assertion: ordre = il faut] RI [et]

- 577 RC [il va se former deux formes de notariat] RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RM [assertion] RM [appréciation: sûr]
- 581 RP [structure active] RP [structure emphatique avec ça ... que] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle: quarante ans] RM [assertion] RI [que + P]
- 583a RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RS [détermination contextuelle: chez nous] RM [assertion] RM [appréciation: difficile] RM [quantification: tous]
- 583b RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RS [détermination contextuelle: chez nous] RM [assertion] RM [appréciation: difficile] RM [quantification: tous]
- 592 RC [quand l'informatique va s'implanter] RP [structure active] RP [structure disloquée] RP [structure emphatique] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion] RM [quantification: juste] RM [appréciation: bien] RI [mais] RI [quand + P] RI [mais + P]
- 623 RP [structure active] RA [verbe entrevoir dans le cadre pourra entrevoir = futur = non accompli] RS [ça w So; pourra entrevoir # To] RM [assertion] RM [non-certain: pourra] RM [peut-être] RM [quantification: certains]
- 624 RP [structure active] RA [verbe entrevoir dans le cadre pourra entrevoir = futur = non accompli] RS [ça w So; pourra entrevoir # To] RM [assertion] RM [non-certain: pourra] RM [peut-être] RM [quantification: certains]
- 632 RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RS [détermination contextuelle: au moment où on se parle] RM [assertion] RM [quantification: à au moins 80 %]
- 636 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RS [détermination contextuelle: au début] RM [assertion] RM [non-certain: peut-être] RI [mais]
- 639 RP [structure active] RP [structure emphatique avec c'est ... que] RA [verbe faire = subjonctif présent = non accompli] RS [tu # So; fasses # To] RM [assertion] RI [mais + P]
- 646a RP [structure active] RP [structure impersonnelle: il reste que] RA [verbe être dans le cadre de pourrait être = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; pourrait être # To] RM [assertion] RM [non-certain: pourrait] RI [mais]
- 646b RP [structure active] RP [structure impersonnelle: il reste que] RA [verbe être dans le cadre de pourrait être = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; pourrait être # To] RM [assertion] RM [non-certain: pourrait] RI [mais]
- 660 RP [structure active] RA [verbe prendre = conditionnel présent = non accompli] RS [ça w So; prendrait # To] RM [assertion]
- 678 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion]

- 687 RP [structure active] RA [verbe être = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va être # To] RM [assertion]
- 717 RC [les tendances à se regrouper ...] RP [structure passive] RP [structure disloquée] RP [structure passive] RA [verbe faire = passé composé = accompli] RS [ça w So; est fait # To] RS [détermination contextuelle: pendant une certaine période de temps] RM [assertion] RI [pendant + P]
- 746 RP [structure active] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RS [détermination contextuelle: depuis trois ans] RM [assertion]
- 747 RP [structure active] RP [structure répétitive] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [c' w So; est = To] RS [détermination contextuelle: depuis trois ans] RM [assertion]
- 749a RP [structure active] RP [structure impersonnelle avec "il y a "] RA [verbe avoir = présent = non accompli] RS [il w So; a = To] RM [assertion] RM [quantification: 120 femmes et 60 gars]
- 749b RP [structure active] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [ça w So; fait = To] RS [détermination contextuelle: trois ans] RM [assertion] RM [quantification: trois ans] RI [là] RI [que + P]
- 756a RC [ça] RP [structure active] RA [verbe devenir = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va devenir # To] RM [assertion] RM [non-certain: devenir] RM [appréciation: important]
- 756b RC [ça] RP [structure active] RA [verbe devenir = futur proche = non accompli] RS [ça w So; va devenir # To] RM [assertion] RM [non-certain: devenir] RM [appréciation: important]
- 766 RC [le caractère de la femme] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe faire = passé composé = accompli] RS [j' = So; ai fait # To] RM [assertion] RM [intersubjectivité: écoutez] RI [mais + P]
- 768 RP [structure active] RA [verbe être dans le cadre de "peut être" = présent = non accompli] RS [ça w So; peut être = To] RS [détermination contextuelle: à un moment donné] RM [assertion] RM [non-certain: peut]
- 776 RC [en faisant du notariat de sous-sol] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe prendre = présent = non accompli] RS [ça w So; prend = To] RM [assertion] RM [quantification: seulement] RI [et + P]
- 795 RP [structure active] RA [verbe dire = passé composé = accompli] RS [j' = So; ai dit # To] RM [assertion] RM [intersubjectivité: non]
- 799 RP [structure active] RA [verbe arriver = présent = non accompli] RS [ça w So; arrive = To] RM [assertion] RM quantification: des fois] RI [parce que] RI [mais + P]
- 806 RP [structure active] RA [verbe être = futur = non accompli] RS [quelle w So; sera # To] RM [non-assertion: interrogation]
- 824 RC [là] RP [structure active] RA [verbe produire = présent = non accompli] RS [ça w So; produit = To] RS [détermination contextuelle: à Montréal] RM [assertion]

- 830 RC [le petit jeune qui est chez lui] RP [structure active] RP [structure existentielle avec il y a] RP [structure disloquée] RA [verbe prendre = subjonctif présent = non accompli] RS [qui w So; prennent = To] RM [assertion] RM [appréciation: dur]
- 831 RP [structure active] RA [verbe prendre = présent = non accompli] RS [ça w So; prend = To] RM [assertion] RM [quantification: un peu d'argent] RI [parce que] RI [pour + P]
- 841 RP [structure active] RA [verbe être = passé composé = accompli] RS [ça w So; a été # To] RM [surassertion] RM [appréciation: très difficile] RI [parce que + P]
- 849a RP [structure active] RA [verbe être = passé composé = accompli] RS [ça w So; a été # To] RM [assertion] RM [appréciation: trop pire]
- 849b RC [les autres secrétaires] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [déranger = passé composé = accompli] RS [ça w So; a dérangées # To] RM [assertion] RM [appréciation: dérangées] RI [mais]
- 851 RP [structure active] RA [verbe avoir = passé composé = accompli] RS [ça w So; a eu # To] RM [assertion] RM [quantification: aussi] RI [par contre] RI [parcontre + P]
- 858 RP [structure active] RA [verbe changer = passé composé = accompli] RS [ça w So; a changé # To] RS [détermination contextuelle: maintenant] RM [assertion] RM [quantification: un peu] RM [appréciation: changé] RI [de sorte que]
- 859a RP [structure active] RA [verbe être = passé composé = accompli] RS [ça w So; a été # To] RM [assertion] RM [appréciation: si mauvais] RI [et] RI [parce que + P]
- 859b RP [structure active] RA [verbe être = passé composé = accompli] RS [ça w So; a été # To] RM [assertion] RM [appréciation: si mauvais] RI [et] RI [parce que + P]
- 868 RP [structure active] RA [verbe faire = présent = non accompli] RS [elle w So; fait = To] RM [assertion] RM [quantification: que ça] RI [quand que + P] RI [puis + P]
- 879 RP [structure active] RA [verbe faire = imparfait = non accompli] RS [elle w So; faisait # To] RS [détermination contextuelle: de 9 à 5 hres le soir] RM [assertion]
- 886 RP [structure active] RA [verbe dépendre = présent = non accompli] RS [ça w So; dépend = To] RM [assertion]
- 894 RC [ça] RP [structure active] RP [structure disloquée] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [ça w So; est = To] RM [assertion] RM [appréciation: valorisant] RI [non mais] RI [par contre]
- 895 RC [ça] RP [structure active] RA [verbe être = présent = non accompli] RS [ça w S; est = To] RM [assertion] RM [appréciation: sûr] RI [non mais] RI [parcontre]

Annexe D

Description syntaxique

Description syntaxique

- 30 Décl + ça + Pron + V
- 42 Décl + GN + V + Advcomp + Adv + que + ça
- 59 Décl + Pron + V + Det + N + Prép + ça
- 71 Décl + SP + SA + Prondis + SP + Pron + Aux + V + Adv + Prép + ça
- 77 Décl + P + Adv + GNdis + Prondém + Copule + çaemph + qui + P
- 78 Décl + Pdis + SP + ça + Aux + V + GN
- 81a Décl + Pass + çadis + ça + Aux + AUXêtre + V
- 81b Décl + Pass + çadis + ça + Aux + AUXêtre + V
- 88a Décl + Pass + çadis + ça + Aux + AUXêtre + V
- 88b Décl + Pass + çadis + ça + Aux + AUXêtre + V
- 92a Décl + Nég + Prondis + Prondém + Copule + ça + que + P
- 92b Déclbis + Nég + Prondis + Prondém + Copule + ça + que + P
- 95 Décl + ça + V + GN + Adv
- 100 Décl + Prés + (Pron) + (Pron) + (V) + Adv + Det + N + Prép + ça
- 102 Décl + Adv + GNdis + ça + Pron + Aux + V
- 104 Décl + GN + Aux + V + Prép + ça
- 116 Décl + ça + Auxm + Copule
- 117a Décl + ça + Auxm + Copule + Det + N + Adj + Prép + ça
- 117b Décl + ça + Auxm + Copule + Det + N + Adj + Prép + ça
- 127 Décl + SP + ça + Auxm + V + SP
- 149a Int + Prépint + Pron + V + ça
- 149b Décl + Pron + Auxm + V + ça
- 151 Décl + Prés + Pron + V + ça + Prép + Adj
- 166 Décl + Nég + Pron + Copule + Adv + Pron + Prép + ça
- 171 Décl + Prés + Adv + Prép + ça + (Pron) + (Pron) + (V) + GN
- 183 Décl + Pron + Auxm + Copule + Adj + Prép + V + ça
- 193 Décl + Nég + Pemph + ça + Aux + V
- 200 Décl + Prondém + Copule + Adv + çaemph
- 204 Décl + SP + ça + Auxm + Copule + Det + N + Adj
- 207 Décl + ça + V + GN + que + P
- 218 Décl + ça + V + GN + que + P
- 219 Décl + Conj + Dét + ça
- 222a Décl + Pron + V + ça
- 222b Décl + ça + Pron + V + GN

- 223 Décl + ça + Auxm + V + SP
 236 Décl + ça + Auxm + V + SP
 242 Décl + [SN +SV]dis + ça + Auxm + Copule + Adj
 245 Décl + ça + V + SP
 251a Décl + ça + V + Advcomp + Adv + que + ça
 251b Décl + ça + V + Advcomp + Adv + que + ça
 254 Décl + Dét + çadis + Prondém + Copule + Adj
 255 Décl + Prondis + Pron + Copule + Dét + Adj + Prép + ça
 259 Décl + Prés + Prép + ça + Pron + Pron + V + Dét + N
 266a Décl + ça + V + çadis
 266b Décl + ça + V + çadis
 268 Décl + Prép + ça + Pron + V + GN
 270 Décl + Adv + ça + Pron + V + Dét + N + Adj
 284 Décl + Pdis + ça + Aux + Copule + GN
 287a Décl + Advou + Pron + Aux + V + ça
 287b Décl + ça + Pron + Aux + V + GN
 288 Décl + ça + V + GN + SP
 289 Décl + ça + Pron + Aux + V
 291 Décl + Prép + que + ça + Pron + Aux + V + GN
 303 Décl + ça + Pron + V + GN
 306 Décl + Pron + V + ça
 309 Décl + Imp + Pronimp + V + Dét + ça
 312 Décl + P + ça + Auxm + Copule + SA
 336 Décl + Pn+ ça + Aux + Copule + GN
 342 Décl + ça + V + que + P
 349 Décl + Nég + Prondém + Copule + Conjcomp + çœmph + que + P
 358 Décl + Pron + V + Dét + N + Adj + Conjcomp + ça
 360 Décl + GN +Prép + Pron + V + çadis
 367 Décl + Nég + çadis + Pron + V + GN
 375 Décl + çadis + GNdis + SPdis + Prondém + Copule + Adj + SP
 387 Décl + Prondém + Copule + ça
 403 Décl + Nég + Conj + ça + Copule + Adv + GN
 404 Décl + GNdis + ça + Auxm + Copule + GN
 407 Décl + Conj + ça + Auxm + Copule + GN
 411 Décl + Conj + Pron + Pron + V + ça
 424 Décl + ça + Auxm + Copule + Adj

- 426 Décl + ça + Auxm + Copule + Adj
- 436 Décl + Prép + ça + [ce qui + Pronréf + V + Adv]dis + Prondém + Copule + GN
- 441 Décl + Prés + Conj + Pron + Pron + V + Dét + ça + qui + P
- 446 Décl + GNdis + ça + Auxm + Copule + GN
- 449 Décl + Conj + ça + Auxm + Copule + GN
- 460 Décl + Prép + V + ça
- 462 Décl + P + que + ça + Auxm + V + SP
- 470 Décl + Adv + Adv + Prondis + [ce que + P]dis + ça + V + GN
- 474a Décl + çadis + ça + Auxm + V + SP
- 474b Décl + çadis + ça + Auxm + V + SP
- 482 Int + Adv + ça + Auxm + Pronréf + V + SP
- 483 Int + Adv + ça + Auxm + Pronréf + V + SP + SP + Prép + Dét + ça
- 490 Décl + ça + V + Dét + N + Adv + que + P
- 498 Décl + GNdis + ça + Pronréf + V + Adv
- 502 Décl + Pdis + çadis + Prondém + Copule
- 522 Décl + Prép + que + ça + V + SP
- 526 Décl + SP + ça + Auxm + Copule + GN
- 527 Décl + SP + P + ça + V + SP
- 528 Décl + GNdis + ça + Copule + que + P
- 530 Décl + Nég + Prondém + Copule + çaemph + qui + P
- 534 Décl + Nég + çadis + Pron + Pron + V
- 550 Décl + Prondém + Copule + ça
- 567 Int + Prép + Pronréf + V + Prép + ça
- 571a Décl + Imp + [Prép + ça]dis + Pronimp + Auxm + V + ça
- 571b Décl + Imp + [Prép + ça]dis + Pronimp + Auxm + V + ça
- 577 Décl + Pdis + çadis + Prondém + Copule + Adj
- 581 Décl + ça + V + Dét + N
- 583a Décl + ça + Auxm + Copule + Adj
- 583b Décl + ça + Auxm + Copule + Adj
- 592 Décl + [Adv + P] + Adv + ça + Auxm + Copule + Adv + GN
- 623 Décl + ça + Auxm + V + ça + SP
- 624 Décl + ça + Auxm + V + ça + SP
- 632 Décl + çadis + Prondém + Copule + Adj + SP
- 636 Décl + ça + Auxm + Copule + GN
- 639 Décl + Prondém + P + que + Pron + V + ça + SP
- 646a Décl + Pimp + que + ça + Auxm + Copule + ça

- 646b Décl + Pimp + que + ça + Auxm + Copule + ça
 660 Décl + ça + V + SP
 678 Décl + SP + ça + Auxm + Copule
 687 Décl + SP + ça + Auxm + Copule + SA
 717 Décl + Pass + GNdis + ça + Pronréf + Auxêtre + V
 746 Décl + Prondém + Copule + Advcomp + ça + SP
 747 Déclbis + Prondém + Copule + Advcomp + ça + SP
 749a Décl + Prés + [Prép + ça] + Pron + Pron + V + GN
 749b Décl + Adv + ça + V + GN + que + P
 756a Décl + ça + Auxm + V + GN + ça
 756b Décl + ça + Auxm + V + GN + çadis
 766 Décl + Nég + GNdis + Pron + Aux + V + Dét + N + Prép + ça
 768 Décl + ça + Auxm + Copule + GN + SP
 776 Décl + P + ça + V + Adv + GN
 795 Décl + Nég + Pron + Aux + V + ça
 799 Décl + Prép + que + ça + V + Adv
 806 Int + Adjint + Copule + GN + Prép + ça
 824 Décl + Adv + ça + Pronréf + V + SP
 830 Décl + Prés + Pprés + Pron + qui + V + ça + Adv
 831 Décl + [Prép + P] + ça + V + GN
 841 Décl + Nég + ça + Aux + Copule + Adv + Adj
 849a Décl + Nég + SP + ça + Aux + Copule + Adv + Adj
 849b Décl + Nég + [Conj + GN] + ça + Pron + Aux + V
 851 Décl + ça + Aux + V + GN + Adv
 858 Décl + Conj + que + ça + Aux + V + Adv + GN
 859a Décl + Nég + [Conj + SP] + ça + Aux + Copule + Adv + Adj + que + ça
 859b Décl + Nég + [Conj + SP] + ça + Aux + Copule + Adv + Adj + que + ça
 868 Décl + Nég + Conj + que + Pron + V + que + ça
 879 Décl + Pron + V + ça + SP
 886 Décl + ça + V + Prép + GN
 894 Décl + Nég + çadis + Prondém + Copule + Adj
 895 Décl + çadis + Prondém + Copule + Adj

Annexe E

Distributions syntaxiques

Distributions syntaxiques

Ligne	Dislocation	Terme de départ	Verbe	Attribut	Complément
30		x	situer		
42			bouger		x (adv)
59			avoir		x (nom)
71			parler		x (verbe)
77			être	x	
78		x	avoir		
81a	x		faire		
81b		x	faire		
88a	x		suspendre		
88b		x	suspendre		
92a			être	x	
92b			être	x	
95		x	faire		
100			avoir		x (verbe)
102		x	prendre		
104			revenir		x (verbe)
116		x	être		
117a		x	être		
117b			être		x (nom)
127		x	permettre		
149a			dire		x (verbe)
149b			recevoir		x (verbe)
151			avoir		x (adj)
166			être		x (adv)
171			avoir		x (verbe)
183			changer		x (verbe)
193		x	avoir		
200			être	x	
204		x	être		
207		x	faire		
218		x	faire		
219			-----		
222a			voir		x (verbe)
222b		x	faire peur		
223		x	apporter		
236		x	remettre		
242		x	être		
245		x	commencer		
251a		x	avoir		
251b			avoir		x (adv)
254	x		être		
255			être		x (adj)
259			avoir		x (verbe)

266a		x	brûler	
266b	x		brûler	
268			avoir	x (adv)
270		x	prendre	
284		x	être	
287a			avoir	x (verbe)
287b		x	rendre	
288		x	faire	
289		x	empêcher	
291		x	donner	
303		x	demander	
306			abandonner	x (verbe)
309			rester	x (verbe)
312		x	être	
336		x	être	
342		x	faire	
349			être	x (adv)
358			avoir	x (adj)
360	x		faire	
367	x		avoir	
375	x		être	
387			être	x
403		x	être	
404		x	être	
407		x	être	
411			donner	x (verbe)
424		x	être	
426		x	être	
436			préparer	x (verbe)
441			avoir	x (verbe)
446		x	être	
449		x	être	
460			faire	x (verbe)
462		x	avoir	
470		x	faire	
474a	x		faire partie	
474b		x	faire partie	
482		x	dérouler	
483			dérouler	x (nom)
490		x	faire	
498		x	développer	
502	x		être	
522		x	correspondre	
526		x	être	
527		x	parler	
528		x	être	
530			être	x
534	x		savoir	
550			être	x
567			adapter	x (verbe)

Annexe F

**Types de verbes employés
selon la position syntaxique du ça**

Types de verbes employés selon la position syntaxique du ça

Verbe	Dislocation	Terme de départ	Attribut	Complément	Total	%
abandonner			1	1	1	1
adapter			1	1	1	1
apporter		1		1	1	1
arriver		1		1	1	1
avoir	1	5	11	17	12	
bouger			1	1	1	1
brûler	1	1		2	1	
changer		1	1	2	1	
commencer		1		1	1	
correspondre		1		1	1	
décider	1		1	2	1	
demander		1		1	1	
dépendre		1		1	1	
déranger		1		1	1	
dérouler		1	1	2	1	
développer		1		1	1	
devenir	1	1		2	1	
dire			2	2	1	
donner		1	1	2	1	
empêcher		1		1	1	
entrevoir		1	1	2	1	
être	7	27	8	50	36	
faire	2	11	5	18	13	
faire partie	1	1		2	1	
faire peur		1		1	1	
parler		1	1	2	1	
permettre		1		1	1	
prendre		5	1	6	4	
préparer			1	1	1	
produire		1		1	1	
recevoir			1	1	1	
remettre		1		1	1	
rendre		1		1	1	
rester			1	1	1	
revenir			1	1	1	
savoir	1			1	1	
situer		1		1	1	
suspendre	1	1		2	1	
voir			1	1	1	
Total	16	72	8	41	137	100